MICHELIN
LES MAINS DE MAÎTRE

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

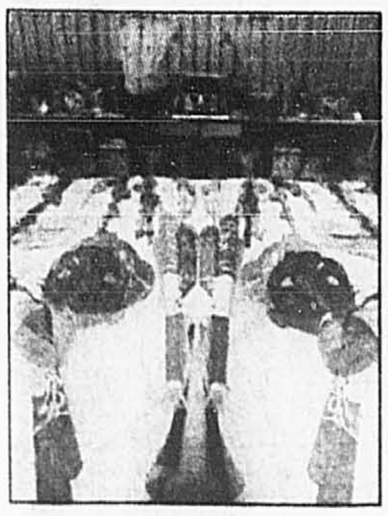
FABREVILLE AUTO
vous offre plus et mieux
mazda
4010, BOUL. DAGENAIS
FABREVILLE
622-3454

Aujourd'hui: partiellement ensoleillé et frais
Minimum — 6° Maximum — 14°
Demain: intervalles de nuages et desoleil. DÉTAILS CAHIER SPORTS

MONTRÉAL, LUNDI 1er OCTOBRE 1990 106e ANNÉE N°337 60 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢

Aujourd'hui



A3 OKA

La fouille de la dernière redoute des Warriors permet de retracer 52 armes, des milliers de balles et un important butin provenant du sac des résidences de l'endroit.

B4 INDE

Le premier ministre V.P. Singh de l'Inde poursuit sa politique en faveur des basses castes, malgré le suicide de 17 jeunes protestataires depuis une semaine.

B5 PLACEMENTS

Pour avoir fait confiance à un courtier qu'elle poursuit aujourd'hui en justice, Hélène Bélanger engloutit 32 000 $ de ses économies dans un jeu inconnu d'elle, la Bourse.

C1 L'AUTOMOBILE

Le salon de l'auto de Birmingham talonne en prestige celui de Paris en présentant, avec trois semaines d'avance sur les Français, trois premières mondiales.



S11 CAMELOTS

Pas moins de 3000 porteurs de *La Presse* étaient de la fête, hier, accueillis par les Expos, Youppi (en compagnie, ici, de Jean-François Morin) et Roger-D. Landry.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B8 à B11, C6
marchandises C6
emplois C7
automobiles ..... C7 à C9
propositions d'affaires B6
Arts et spectacles
informations ..... A13 à A16
ciné-horaire A16
Bandes dessinées B11
Bridge C7
Décès C11
Êtes-vous observateur? ... B8
Feuilleton B9
Horoscope C8
L'auto ..... C1 à C4
Le monde B4
Loteries A4
Mots croisés C9
«Mot mystère» C6
Placements ..... B5 à B7
Quoi faire C5
Télévision A14
SPORTS
Philippe Cantin S5

Protection des enfants: tout reste à faire

PHILIPPE DUBUISSON

NEW YORK, Nations Unies

Les 71 chefs d'État ou de gouvernement réunis au siège de l'ONU à New York pour le premier Sommet mondial sur les enfants ont paraphé, hier, une Déclaration ambitieuse en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, dont la mise en oeuvre est évaluée à quelque 250 milliards $ sur dix ans.

Cette Déclaration — un engagement politique des gouvernements nationaux adopté sans opposition — s'accompagne d'un plan d'action destiné à assurer l'amélioration de la condition de vie des enfants d'ici l'an 2000.

Les signataires se sont notamment engagés au cours de la prochaine décennie à réduire d'un tiers la mortalité infantile ainsi que de moitié la mortalité maternelle et la malnutrition grave chez les enfants de moins de cinq ans.

Plus précisément, les leaders mondiaux entendent éliminer ou réduire significativement diverses maladies dont la poliomyélite, le tétanos, la rougeole, la diarrhée et les infections respiratoires aiguës.

Le plan d'action vise aussi à assurer à tous l'alimentation en eau potable et l'éducation de base d'ici dix ans.

VOIR ENFANTS EN A 2

54 p. cent des nouveaux emplois sont à temps partiel

FRANÇOIS BERGER

Signe clair que l'économie est entrée en période de récession, la majorité des emplois créés au Canada depuis le début de l'année sont des emplois temporaires ou à temps partiel. Signe encore plus probant, les hommes occupent de plus en plus les postes précaires habituellement réservés aux femmes, au fur et à mesure que s'érode la sécurité d'emploi dans des secteurs à prédominance masculine.

Les nouveaux emplois créés au pays de janvier à août dernier sont à temps partiel dans 54 p. cent des cas, une proportion qui ne s'était pas vue depuis la récession du début des années 1980, selon Statistique Canada. Au Québec, le ministère de la Main-d'oeuvre indique que les emplois à temps partiel ont augmenté trois fois plus vite que ceux à temps plein depuis janvier.

Ainsi, 50 000 emplois à temps partiel ont été créés au cours des huit derniers mois au Canada, contre 43 000 emplois à temps plein (il s'agit de la création *nette* d'emplois, déduction faite des emplois disparus).

VOIR EMPLOIS EN A 4

BALLERINI S'IMPOSE

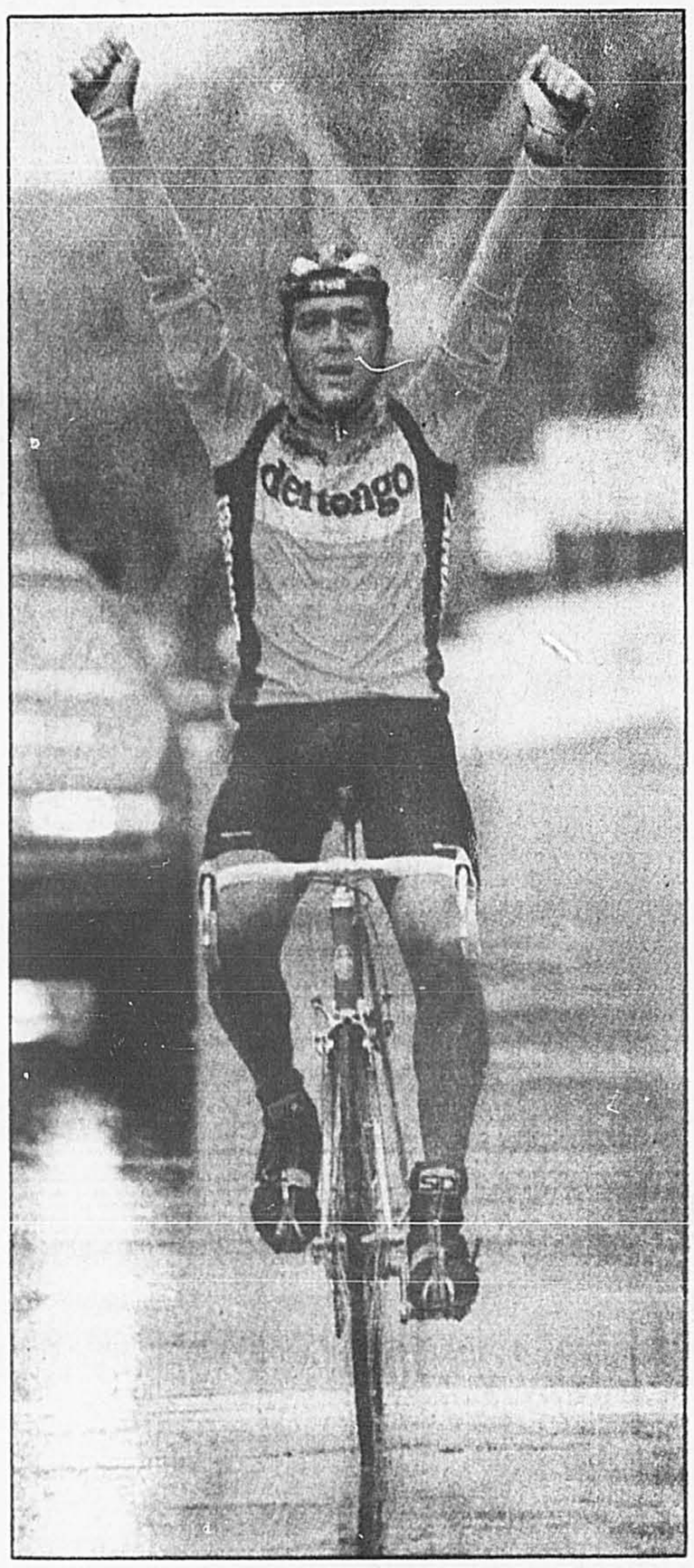


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

La pluie n'a pas empêché la tenue du Grand Prix cycliste des Amériques hier, une épreuve comptant pour la Coupe du Monde, et c'est un Italien, Franco Ballerini, qui a triomphé. Il a été suivi au fil d'arrivée, après une course de 224 km de six heures, par le Suisse Thomas Wegmuller et le Belge Sammy Moreels. C'est toutefois l'Italien Claudio Chiappucci qui a animé le spectacle en s'échappant dès le troisième des 14 tours pour finir quatrième devant le Canadien Steve Bauer. Ce dernier passe du 12e au 7e rang du classement général de la Coupe du Monde dominé par Gianni Bugno. *Sports, pages 2, 3 et 5*

L'écrivaine Alice Parizeau meurt à 60 ans

LILIANNE LACROIX

Après avoir lutté contre le cancer pendant plus de deux ans, l'écrivaine Alice Poznanska-Parizeau s'est éteinte hier matin à l'âge de 60 ans.

D'origine polonaise, l'épouse du chef du Parti québécois, en plus d'oeuvrer dans le milieu de la criminologie, avait surtout fait sa marque comme écrivaine et était même devenue l'un des grands noms de la littérature québécoise.

«Elle aura contribué de façon marquante au courant intellectuel du Québec tout en demeurant profondément attachée à ses origines. Toute sa vie, d'ailleurs, témoigne du fait qu'on peut devenir profondément Québécois sans jamais renier ses racines», déclarait M. Bernard Landry, vice-président du Parti québécois. «Si on voulait donner un exemple aux allophones de saine intégration, de la synthèse vraiment réussie, Alice en serait l'image parfaite. Il suffit de mentionner les titres de deux de ses oeuvres majeures *Les lilas fleurissent à Varsovie* et *Blizzard sur le Québec* pour comprendre cela.»



Mme Alice Parizeau (1930-1990)

Les Lilas fleurissent à Varsovie remportait, en 1982, le premier Prix européen de l'Association des écrivains de langue française. En 1987, pour ses 12 oeuvres alors publiées, Alice Parizeau était décorée de l'Ordre du Canada.

Tant sur le plan personnel que professionnel, Mme Parizeau représentait, pour M. Landry, un être exceptionnel: «Charmante, enjouée, cultivée, on ne pouvait trouver mieux comme interlocuteur, homme ou femme. Si elle a toujours épaulé son mari, si elle l'a toujours encouragé dans sa carrière, je n'ai jamais perçu Alice comme la femme d'un collègue. Quand Alice était là, elle remplissait la pièce.»

Née le 25 juillet 1930 à Luniniec, en Pologne, Mme Parizeau a vu son enfance marquée par la guerre. Dès l'âge de neuf ans, elle fut agent de liaison sous l'occupation nazie. En 1944, lors de l'insurrection de Varsovie, elle prenait les armes. Faite prisonnière, la jeune Poznanska fut envoyée dans un camp de travail en Allemagne et devait finalement être libérée par les troupes américaines en 1945.

Des romans comme *Les lilas fleurissent à Varsovie* ou *La charge des sangliers* évoquent d'ailleurs l'atmosphère recréée par ces souvenirs douloureux.

Après des études à Paris en sciences politiques et en droit, elle est débarquée au Québec avec l'intention d'écrire sur le Grand Nord. Venue pour trois semaines seulement, elle est restée au Québec et se mariait en 1956 avec celui qui devait devenir chef du PQ. Le couple a eu deux enfants, Bernard et Isabelle.

Si on la connaît avant tout comme auteure,

VOIR ECRIVAINE EN A 2

● *«Femme de coeur, femme blessée», écrit Jacques Folch-Ribas en page A 13*

Saddam appelle au dialogue mais écarte tout retrait du Koweït

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

BAGDAD

Saluant «l'initiative du président François Mitterrand», le chef de l'État irakien Saddam Hussein a souligné hier, pour la première fois dans la crise du Golfe, «l'importance de l'amorce d'un dialogue pour la recherche d'une solution raisonnable, équitable et globale» au Proche-Orient, et il a fait état de «contacts à ce sujet avec le gouvernement français».

Al-Thaoura, organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad, écrivait entre-temps que Saddam Hussein avait proposé une rencontre entre des parlementaires irakiens et américains pour discuter de la crise et «examiner les informations et les faits».

Ce semblant d'ouverture était accueilli froidement par la France qui a démenti avoir des contacts particuliers avec l'Irak au sujet de la crise. À Londres, le Foreign Office ne voyait «rien de nouveau» dans l'appel au dialogue de Saddam Hussein.

Ce scepticisme s'appuie sur le fait que dans ce «discours aux musulmans», Saddam Hussein a exclu tout retour à la situation prévalant au Koweït avant l'invasion irakienne: «L'une des plus importantes considérations pour l'Irak et sur laquelle Bagdad ne transigera pas, c'est que l'on ne peut pas revenir à la situation qui prévalait avant le 2 août», a-t-il affirmé.

Dans le premier discours qu'il ait jamais prononcé à l'occasion de la célébration du Maouled, commémorant la naissance du prophète Mohammad, Saddam Hussein s'est d'autre part comparé au fondateur de l'islam.

VOIR SADDAM EN A 2

La relève de la garde

Voici la dernière tranche d'extraits du livre **Steinberg: le démantèlement de l'empire familial**, *qui paraîtra dans quelques jours aux Éditions Libre Expression. Les sous-titres sont de nous.*



Le matin du 23 août 1989, les employés du vingt-quatrième étage de la Place Alexis-Nihon à Montréal assistèrent, médusés, à l'invasion des bureaux de la direction de Steinberg Inc. par un bataillon d'experts-conseils et de comptables. Le nouveau propriétaire de Steinberg, Michel Gaucher, ouvrait lui-même la marche de l'armée d'occupation; il venait tout juste de se porter acquéreur de l'entreprise familiale, vieille de 72 ans, et de mettre ainsi fin à une dynastie canadienne dans le commerce agro-alimentaire de détail.

Toujours à l'affût de gros coups, Gaucher incarne la nouvelle génération d'hommes d'affaires québécois. Il est aux antipodes des Steinberg, des juifs hongrois qui ont émigré à Montréal et se sont lancés dans l'épicerie en 1917. Gaucher ignore tout de l'alimentation. Il s'est constitué un holding de sociétés sur la base de projets de développement dans le Tiers Monde et il avait investi jusque-là l'essentiel de ses avoirs dans la compagnie Socanav Inc. qui exploite une flotte de 13 pétroliers. Gaucher n'en a pourtant pas moins convaincu les trois filles encore vivantes de Sam de se défaire en sa faveur de leur participation majoritaire dans l'une des plus importantes entreprises canadiennes de commerce de détail.

La Caisse de dépôt et placement, organisme paragouvernemental québécois, a presque totalement financé son audacieuse prise de contrôle de l'ordre de 1,3 milliard de dollars. La Caisse, puissant fonds commun de placement de rentes qui gère des deniers publics évalués à 37 milliards de dollars, en retour, obtenait de Gaucher le droit de se porter acquéreur des centres commerciaux et des biens fonciers d'une valeur exceptionnelle de Steinberg, ce qui laissait à ce dernier les opérations de vente au détail.

Ce mercredi matin, Gaucher savourait sa victoire. La veille seulement, un tribunal du Québec avait rejeté comme non fondée l'injonction demandée par un autre soumissionnaire, Oxdon Investments Inc., consortium torontois. Oxdon avait bataillé pendant 19 mois pour s'emparer de Steinberg, mais devait finalement concéder la défaite. Gaucher et la Caisse se partageraient la proie: la vingt et unième plus grosse société canadienne en importance dont les ventes s'établissaient en 1988 à 4,5 milliards de dollars; 37 000 employés, tant au Canada qu'aux États-Unis; des éléments d'actif diversifiés dans des supermarchés, des magasins à rayons, des restaurants, des raffineries de sucre et des propriétés foncières.

Ce jour-là, le premier geste du nouveau propriétaire fut de régler des comptes. Gaucher entra à grandes enjambées dans le bureau d'Arnold Steinberg, vice-

VOIR RELEVE EN A 8



SUITE DE LA UNE

ENFANTS

Protection des enfants: tout reste à faire

moins de cinq ans, qui se chiffrent par 14 millions annuellement.

Au chapitre de la planification des naissances, le plan d'action reste muet sur l'avortement. On ne mentionne que la nécessité de faciliter l'accès à l'information pour prévenir les grossesses prématurées. Peu avant l'ouverture du Sommet, le pape Jean-Paul II a rappelé son objection aux méthodes contraceptives.

Le plan d'action ne fixe aucun objectif en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle des enfants. En fait, on ne fait aucunement référence aux problèmes d'abus sexuels, de pornographie ou de prostitution auquels continuent d'être confrontés les enfants.

La mise en oeuvre de ces engagements s'accompagne d'une facture de quelque 250 milliards$ sur une période de dix ans et est tributaire de la volonté des pays industrialisés d'accroître leur aide financière aux pays en développement, selon des agences de l'ONU.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance estime que la contribution des pays industrialisés aux pays en développement devra être augmenté de 5 à 7 milliards$ par an pour que les objectifs fixés soient atteints. À cela, l'UNICEF — qui a eu l'idée de ce Sommet — ajoute que les pays signataires devront hausser de 17 à 20 milliards$ les budgets nationaux consacrés à l'enfance.

Bien que l'économie mondiale se dirige vers une période de ralentissement prononcé, les pays signataires s'engagent «à mobiliser les ressources nécessaires pour remplir nos engagements qui figureront au nombre des priorités de nos plans nationaux».

Comme ils l'avaient indiqué avant même la tenue du Sommet, les pays industrialisés n'ont pas pris l'engagement précis d'accroître l'aide internationale. La Déclaration mentionne seulement «la nécessité de créer un environnement international propice à l'application du présent plan d'action».

Selon James Grant, directeur exécutif de l'UNICEF, «les participants au Sommet se rendent compte qu'il est possible de réduire sensiblement le taux de mortalité enfantile avec des technologies connues et peu coûteuses, et que la fin de la guerre froide libérera des sommes importantes pour l'enfance.»

Aux États-Unis, dans le contexte du ralentissement économique et des compressions budgétaires, on doute cependant de la volonté politique de la Maison Blanche de consacrer de fortes sommes à l'établissement de nouveaux programmes sociaux. Un rapport obtenu par le *New York Times* indique qu'il en coûterait un demi-milliard annuellement au Trésor américain pour mettre en oeuvre le plan d'action qui accompagne la Déclaration.

Nul doute que les réticences des États-Unis, le plus riche pays au monde, pour mettre en oeuvre le plan d'action de la Déclaration porteront ombrage aux objectifs du premier Sommet sur les enfants.

Au Canada, le gouvernement fédéral doit annoncer un programme d'action national dans la foulée du Sommet, a dit le premier ministre Mulroney, qui a coprésidé cette manifestation. Il se refuse cependant à dévoiler tout estimé budgétaire.

Dans une interview à *La Presse*, le ministre de la Santé et du Bien-être social et architecte du programme d'action national, Perrin Beatty, déclarait samedi la volonté du gouvernement fédéral de créer une nouvelle structure administrative pour coordonner et chapeauter les programmes des divers ministères fédéraux destinés à l'enfance. Cette structure administrative serait inspirée du Rapport Rogers sur les abus sexuels, qui recommandait la création d'un Bureau fédéral de l'enfance.

Hier, le ministre Beatty n'est toutefois pas allé aussi loin devant les autres journalistes canadiens, se refusant à utiliser l'expression «nouvelle structure administrative», comme il l'avait fait samedi. Il a par contre laissé entendre que son gouvernement était favorable aux recommancations du Rapport Rogers.

M. Beatty a aussi répété que le Programme national des garderies, tué par le dernier budget Wilson, sera ressuscité avant les prochaines élections et qu'il constituera la principale politique économique du gouvernement conservateur pour vaincre la pauvreté dans l'enfance.

Le Canada compte un million d'enfants qui vivent dans la pauvreté, ce qui représente un enfant sur six. □



Mme Mila Mulroney s'est entretenue avec Mme Ivana Trump, ex-épouse du milliardaire Donald Trump, lors d'une réception donnée au siège social de l'ONU pour les femmes des délégués au Sommet de l'enfance. PHOTO AP

ÉCRIVAINE

L'écrivaine Alice Parizeau meurt à 60 ans

Mme Parizeau fut aussi une criminologiste respectée de l'Université de Montréal et chroniqueure, notamment à *La Presse* et au *Devoir*.

Également atteint du cancer depuis plusieurs années, le député péquiste de Mercier Gérald Godin s'est dit attristé par la mort de Mme Parizeau: «Ce qui me touche le plus dans cette disparition, disait-il lors d'une entrevue radiophonique, c'est que j'ai rarement vu une femme qui aimait autant la vie que cette Alice Parizeau-là. J'avais reçu une lettre d'elle il y a trois semaines et c'était plein de vigueur et d'optimisme.»

Selon lui, le Québec littéraire vient de perdre l'une de ses grandes romancières.

«Elle écrivait avec son coeur, renchérit l'écrivain Jacques Godbout. D'emblée, elle pouvait aller vers les émotions. D'ailleurs, elle me reprochait toujours d'être un peu trop froid dans mes écrits...» Selon M. Godbout, Mme Parizeau aura eu, avant de s'éteindre, la joie de voir la Pologne s'ouvrir et l'un de ses projets se concrétiser: «Elle désirait ardemment rapprocher l'Université de Varsovie de la littérature québécoise. Elle aura réussi. Il s'y donne maintenant des cours de littérature québécoise.»

C'est chez elle et entourée des siens que Mme Parizeau a voulu finir ses jours. Jusqu'au dernier instant, elle aura continué à travailler: «Elle a fini de corriger, il y a deux mois, les épreuves de son dernier roman qui paraîtra bientôt. Elle a lâché seulement quand la plume lui est tombée des mains», explique le Dr Camille Laurin, ex-ministre péquiste et ami intime du couple Parizeau.

«Elle attaquait la vie de façon gourmande. Malgré toutes ses épreuves, malgré cette maladie dont elle parlait fort peu et toujours comme si elle était dépassée, elle est toujours demeurée sereine, jamais frustrée. Jusqu'à la dernière minute, elle a refusé qu'on lui administre la médication qui aurait prolongé sa vie mais en aurait diminué la qualité.»

En plus de vanter sa grande noblesse, sa générosité, sa joie de vivre et son immense talent d'écrivaine, le Dr Laurin tenait à souligner cet aspect un peu méconnu de sa personnalité: «Elle était aussi une remarquable criminologue et avait produit des textes scientifiques très intéressants, particulièrement sur le traitement fait aux enfants. Militante engagée dans la cause souverainiste, elle aura aussi défendu toutes les grandes causes qui marquent l'évolution éthique de notre civilisation.»

Il y a deux ans et demi, Mme Parizeau apprenait qu'elle souffrait d'un cancer d'origine pulmonaire qui a bien vite gagné du terrain. Peu avant sa mort, le cancer qui s'était généralisé avait entraîné des problèmes de vision. L'auteure éprouvait de plus beaucoup de difficulté à respirer.

Malgré les épreuves, Mme Parizeau, qui parlait couramment le français, l'anglais et le polonais, n'avait jamais perdu le sourire. D'une voix que son habitude de la cigarette avait quelque peu enrouée, elle déclarait un jour: «Je ne suis jamais déprimée, parce que je n'ai pas le temps d'être déprimée».

Pour Doris Lussier qui la connaissait bien, elle était «l'une des grandes figures de la francophonie et une femme d'une force de caractère peu commune. En plus de sa valeur d'écrivain, dit-il, elle avait un mérite humain tellement grand. Sa façon prodigieusement facile de s'intégrer dès son arrivée ici a été positivement admirable.»

Parlant au nom du Parti québécois, le leader parlementaire Guy Chevrette a d'abord tenu à offrir ses sympathies à M. Parizeau et à sa famille. Puis, il déclarait: «Le Québec perd une grande dame qui aura su nous marquer sur le plan intellectuel. Elle aimait profondément son Québec.»

Pour M. Chevrette, les Parizeau représentaient le couple où l'homme et la femme ont tous deux réussi à merveille sur le plan professionnel et personnel grâce à un respect mutuel: «Ils s'épaulaient, mais elle a toujours voulu rester dans l'ombre quand il s'est agi de la carrière politique de son mari. Ils préservaient d'ailleurs jalousement leur intimité.»

Un message émanant du bureau du premier ministre Robert Bourassa déplorait aussi cette perte pour le Québec. C'est avec tristesse que M. Bourassa évoquait «la perte d'une femme courageuse, reconnue pour sa générosité personnelle, sa grandeur d'âme ainsi que sa chaleureuse personnalité.» Le premier ministre tenait de plus à souligner l'importante contribution de Mme Parizeau dans le domaine des arts et de la culture québécoise.

Les funérailles auront lieu mercredi à 14h à l'église Saint-Germain d'Outremont et l'inhumation serai faite au cimetière Côtes-des-Neiges. Un hommage pourra être rendu à Mme Parizeau au salon funéraire Alfred D'Allaire, 1111 Laurier ouest, à Outremont, aujourd'hui et demain de 17h à 21h.

Plutôt que l'envoi de fleurs, la famille suggère, suivant la volonté de la défunte, l'envoi de dons au Fonds Borowa Wies, 65 Sherbrooke est, suite 103, Montréal, H2X 1C4. Ce fonds d'aide à la Pologne vise à subvenir aux besoins en formation des enfants de l'Institut Borowa Wies. □

SADDAM

Saddam appelle au dialogue mais écarte tout retrait du Koweït

«Le prophète Mohammad avait commencé à propager son message sans hésitation ou recul, et avec une détermination et une volonté de sacrifice», a souligné le président irakien. «De même, et dans la mesure où nous sommes en droit de faire face à la tyrannie, nous ne reculons pas devant les mécréants», a-t-il dit, appelant les musulmans à «proclamer le Djihad (guerre sainte) aux mécréants» et à «se tenir prêts au sacrifice».

S'adressant la semaine dernière à l'Assemblée générale de l'ONU, le président Mitterrand avait détaillé un plan prévoyant le retrait militaire irakien du Koweït, la restauration de la souveraineté de l'émirat avec possibilité pour les Koweïtiens d'exprimer «démocratiquement» leurs choix, ainsi que la recherche internationale d'une solution à tous les problèmes du Proche-Orient (Palestine, Golan, Liban).

S'adressant hier au Caire à des journalistes à l'issue d'un entretien avec le président Hosni Moubarak, auquel il a remis un message du président Hafez el Assad, le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam a estimé que «l'initiative du président Mitterrand, si on peut l'appeler initiative, s'éloigne un peu des résolutions de l'ONU et nous escomptions une explication française à ce sujet. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons rien reçu», a dit le dirigeant syrien.

«Saddam Hussein sait très bien que la crise actuelle ne peut être résolue que si l'Irak se conforme complètement aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui n'est pas négociable», déclarait entre-temps un porte-parole français. Ces résolutions appellent «au retrait inconditionnel des troupes irakiennes du Koweït et à la restauration du gouvernement légitime», a-t-il rappelé.

Il a ajouté: «Il n'y a pas en ce moment de contacts particuliers entre les gouvernements français et irakien» sur la crise, en dehors des contacts diplomatiques que l'ambassade d'Irak entretient à sa demande avec le ministère français des Affaires étrangères».

Selon les observateurs diplomatiques, les propos du président irakien semblent surtout constituer un nouvel appel du pied en direction de Paris — après les excuses pour l'effraction à l'ambassade de France au Koweït — en même temps qu'une nouvelle tentative de Bagdad pour enfoncer un coin dans la solidarité internationale qui s'est formée contre l'Irak.

Surtout que Saddam Hussein a renvoyé la France et l'ONU à sa proposition initiale de «retrait des forces étrangères du Liban et des Territoires palestiniens occupés» et d'«arrangements entre l'Irak et l'Iran d'une part et l'Irak et le Koweït d'autre part». «Si l'on veut associer la communauté internationale (au règlement de la crise), il faut mettre l'accent sur l'initiative du 12 août 1990» préconisant une solution «à toutes les occupations au Proche-Orient», a-t-il dit hier. □

Le Canada ratifiera avant la fin de 1991 la Convention des droits de l'enfant

PHILIPPE DUBUISSON
NEW YORK

■ Jusqu'à la toute dernière minute, le succès du premier Sommet mondial pour les enfants, qui se termine selon ses organisateurs par l'engagement unanime des 71 chefs d'État et de gouvernement à mettre en oeuvre un plan d'action en dix points afin d'améliorer à long terme le bien-être des enfants, est demeuré en suspens.

Les États-Unis ont en effet gardé tout le monde en haleine en ne manifestant pas clairement leur intention de signer la *Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant* et du plan d'action qui l'accompagne, produits de quelque dix années de négociations. À la conférence de presse officielle qui a immédiatement suivi la séance de clôture du sommet, qui s'est tenue hier au siège de l'ONU à New York, le premier ministre canadien Brian Mulroney, qui a coprésidé cette manifestation avec le président du Mali, Moussa Taoré, n'a pu confirmer si les États-Unmis avaient signé la déclaration mondiale et le plan d'action.

Cette déclaration cite des objectifs précis dont, notamment, réduire de moitié, d'ici l'an 2000, les décès des enfants de moins de cinq ans, qui se chiffrent par 15 millions annuellement dans le pmonde. On doute à Washington de la volonté politique de la Maison-Blanche de mettre en oeuvre le plan d'action de la déclaration qui entrainerait des déboursés d'un demi-milliard de dollars, annuellement, pour le Trésor américain et que l'on juge par trop libéral.

Le suspense a été maintenu jusqu'à la toute fin de la conférence de presse et, ce, jusqu'au moment où le premier ministre de la Suède — l'un des six pays initiateurs du sommet avec le Canada, l'Égypte, le Mexique, le Pakistan et le Mali — a informé les 3000 journalistes accrédités que le secrétaire américain de la Santé, Louis Sullivan, avait paraphé la déclaration.

Le président des États-Unis, George Bush, avait quitté le siège de l'ONU en matinée après avoir prononcé un discours d'une durée de cinq minutes, soit le temps qui lui avait été alloué.

(On a qualifié le Sommet de l'enfance de «Sommet de la ratification» parce que les leaders mondiaux ne bénéficiaient que de cinq, quatre ou trois minutes pour proposer leur solution aux problèmes complexes qui affligent les enfants de ce monde et, aussi, parce que cette formule ne permettait pas les échanges et les débats.)

Malgré l'engagement unanime des leaders mondiaux de mettre en oeuvre le plan d'action de la déclaration, une ombre est demeurée au tableau. En effet, les États-Unis ne se sont pas engagés à signer, et encore moins à ratifier, la Convention sur les droits de l'enfant adoptée en novembre dernier par l'Assemblée générale des Nations-Unies. Cette convention, qui a force de loi au niveau international, a été signée par 128 nations, dont le Canada, et ratifiée par 49. L'un des principaux objectifs du Sommet de l'enfance était d'accélérer la ratification de cette convention.

Les conservateurs, aux États-Unis, s'opposent à cette convention parce qu'elle ne se prononce pas contre l'avortement et parce qu'elle interdit la condamnation à mort des personnes de moins de 18 ans. Aux États-Unis, les condamnations à mort continuent de frapper les adolescents de moins de 16 ans dans plusieurs États.

Le Canada s'est pour sa part engagé à ratifier la Convention des droits de l'enfant avant la fin de 1991. Les gouvernements fédéral et provinciaux devront, au préalable, ajuster leurs législations aux différents articles de la convention.

Déclaration des chefs d'État

d'après UPI
NATIONS-UNIES

■ Voici quelques remarques formulées par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet des Nations-Unies sur l'enfance.

Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU

«Les leaders de toutes les régions du monde sont réunis ici pour s'attaquer à un problème qui unit l'humanité, celui que soulèvent la survie et le bien-être des enfants. En agissant ainsi, l'homme manifeste sa loyauté envers l'Humanité elle-même. Ce sommet mondial constitue un engagement du plus haut niveau de construire un ordre mondial qui sauvegardera la richesse la plus précieuse de la race humaine, ses enfants.»

Georges Bush, président des États-Unis

«Si nous les écoutons, nos propres enfants nous rappellerons qu'il existe de la magie, du mystère et du rire dans chaque jour de la vie. Si nous les écoutons, ils nous enseigneront également qu'un enfant a besoin d'être nourri, physiquement et spirituellement. Et à la vue des regards désespérés des plus démunis, nous apprendrons une vérité primaire: un enfant a avant tout besoin de survivre.»

Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne

«Nous découvrons de nombreux problèmes familiaux dans les pays occidentaux... preuve que le progrès économique ne permet pas nécessairement de résoudre les problèmes humains. Les jeunes sans-abri, la délinquance juvénile, les drogues ont souvent leurs racines dans la rupture des familles ou un milieu familial déséquilibré. Les parents ont souvent à peiner sans fin pour pourvoir aux besoins des leurs, avec très peu de temps à consacrer à leurs enfants.»

Brian Mulroney, premier ministre du Canada

«Cette journée pourrait représenter le début d'une nouvelle ère dans la vie des enfants du monde. Aujourd'hui, dans cette enceinte, ils pourraient avoir trouvé les voix et les amis qu'ils recherchent depuis si longtemps.» (Le Canada est un des six pays à avoir fait la promotion de ce sommet sans précédent, avec le Mexique, l'Égypte, le Mali, le Pakistan et la Suède.)

Suzanne Moubarak, épouse du président Hosni Moubarak d'Égypte

«Ce sommet revêt une importance immense en ce qu'il a permis de soulever les problèmes de l'enfance au plus haut niveau de l'agenda international. Il marque la naissance d'une vision et d'une philosophie communes qui permettront aux instances internationales de planifier l'avenir de nos enfants et de s'attaquer aux maux qui les assaillent.»

Carlos Salinas de Gortari, président du Mexique

«Nous réalisons les aspirations des États désireux d'accorder la priorité aux besoins de leurs enfants, auxquels nous devons transmettre un monde plus humain, plus sensible.»

Michel Rocard, premier ministre de France

«Rien n'est plus beau en ce monde que le rire d'un enfant. Rien n'est plus pathétique et plus bouleversant que la souffrance d'un enfant. Que des enfants continuent de mourir de la rougeole et de la coqueluche alors qu'il existe des vaccins — d'autant plus que ces vaccins sont peu coûteux — est, à mes yeux, intolérables et indigne de l'Homme.»

Richard Von Weizsacker, président d'Allemagne de l'Ouest

«Je parle en qualité de représentant d'un pays où les enfants ne savent rien de la sordide pauvreté dont souffre la vaste majorité des enfants du monde. Nous, en Allemagne de l'Ouest, sommes privilégiés et invités à non seulement aimer nos propres enfants mais à être solidaires avec les enfants des autres pays. Trop d'enfants à leur naissance sont sûrs de mourir de malnutrition. Mais les enfants ne peuvent être nourris et vêtus sans tenir compte d'une éthique tenant compte d'une meilleure planification familiale. Il nous appartient d'assumer ces responsabilités.»

Yoweri Kaguta, président de l'Ouganda et de l'OUA

«Ce sommet marque une étape cruciale de l'histoire et de l'évolution de la race humaine. Nous avons finalement reconnu que nous partageons un sort commun et que la solution à nos problèmes doit être partagée par tous. Nous avons enfin réalisé que toute évolution heureuse doit débuter par l'Homme lui-même, tout spécialement l'enfant. Vingt-et-un des 30 pays où sévissent les plus hauts taux de mortalité infantile se trouvent en Afrique.»

Pas d'*Izvestia* faute de papier

Agence France-Presse
MOSCOU

■ Les *Izvestia* ne sont pas parues hier en raison de la pénurie de papier, a annoncé un communiqué de la direction du journal qui s'excuse auprès des lecteurs.

C'est la première fois que l'un des plus célèbres journaux soviétiques, il y a peu encore organe officiel du gouvernement, doit renoncer à sortir des presses. La pénurie de papier est un problème constant pour les journaux soviétiques mais elle s'est aggravée ces dernières semaines avec le refus de la Carélie (au nord de Léningrad) de livrer sa production pour protester contre les pénuries de produits alimentaires.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke Est, de 9h à 18h;
- à Montréal: Université McGill, centre universitaire, salle de bal, 3e étage, 3480, rue McTavish, de 10h à 17h;
- à Repentigny: commission scolaire Le Gardeur, polyvalente Jean-Baptiste-Meilleur, 777, boulevard d'Iberville, de 14h à 20h30;
- à Vaudreuil: l'association des pompiers, poste des pompiers, 11, boulevard Jeannotte, de 14h30 à 20h30;
- à Lemoyne: Chevaliers de Colomb, conseil Santa-Maria 2267, en collaboration avec le Cercle Marie-Sourire de l'Association Marie-Reine, Centre Lajeunesse, 120, René-Philippe, de 15h à 20h30.

La Quotidienne — Tirage de samedi
à trois chiffres **569**
à quatre chiffres **0640**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

40-1-01

LUNDI 1er OCTOBRE 1990

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

La Presse

John Ciaccia fait son mea culpa

«Le gouvernement n'a pas suffisamment informé la population durant la crise d'Oka»

MARTIN PELCHAT



John Ciaccia est «passé aux aveux» hier sur les ondes d'une station radiophonique de la métropole.

■ Le gouvernement n'a pas suffisamment informé la population pendant la crise d'Oka, a admis hier le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, John Ciaccia.

«Un des problèmes, c'est peut-être un *mea culpa* de la part du gouvernement ou des gouvernements, c'est le fait de ne pas avoir communiqué suffisamment à la population ce que nous faisions», a reconnu le ministre en se livrant à un bilan des 78 jours de crise sur les ondes du réseau Radio Mutuel.

«On aurait peut-être dû mieux expliquer aux gens de Châteauguay, dès le début, le danger qui existait, la question des armes. Qu'on ne pouvait pas enlever les barricades par la force.»

Mais malgré les difficultés, le gouvernement a quand même atteint son objectif, dit-il, celui de mettre fin au conflit sans autres pertes de vie, après la mort du caporal Lemay, de la Sûreté du Québec, le 11 juillet.

«C'est peut-être un exemple à donner au monde entier car très peu de sociétés auraient pu avoir la patience de mettre fin à ce conflit sans autre violence», estime M. Ciaccia.

Maintenant que la crise d'Oka est terminée, Québec tentera de mener à bien les négociations avec les autochtones en isolant les Warriors et autres radicaux et en travaillant avec les représentants modérés.

«Quand le pont Mercier a été libéré, dit M. Ciaccia, c'est parce que les modérés ont forcé les Warriors à reculer. Et le dénouement de la crise, c'est parce que les modérés, le Grand conseil de la Confédération iroquoise, ont fait pression sur eux. C'est à nous de continuer à encourager les modérés et leur apporter de vraies solutions pour isoler les radicaux, les Warriors, et pour nous ne pas radicaliser les jeunes.»

Québec ne doit cependant pas attendre le gouvernement fédéral, qui, reconnait le ministre, «semble prendre beaucoup de temps à réagir». «La seule façon c'est de nous-mêmes démontrer un leadership. Avec l'entente de la Baie James, c'est le Québec qui a démontré le leadership. À Restigouche, avec les Micmacs, nous avons démontré un leadership.»

Exemple de cette volonté d'aller de l'avant sans attendre Ottawa, l'ouverture manifestée par le Québec face aux revendications autochtones d'autonomie gouvernementale. M. Ciaccia note d'ailleurs qu'il s'était déjà engagé sur cette voie avec les Mohawks de Kahnawake en janvier, avant que la crise ne vienne tuer dans l'oeuf cette initiative.

Sa définition de gouvernement autonome? «Ça veut dire de leur accorder sur leurs territoires des pouvoirs de gouvernement dans certains secteurs qui les touchent eux seulement. Par exemple, nous avons un code civil, le droit de propriété, certaines lois qui s'appliquent en général à tous les Québécois. Mais il n'y a rien qui dit qu'on ne peut pas avoir des changements qui touchent uniquement les autochtones et leur laisser le droit de faire ces lois et de les gérer. Pourvu que ça ne touche seulement qu'eux et que ça n'ait pas de retombées sur notre société.»

Ainsi, explique-t-il, la convention de la Baie James prévoit un régime de chasse, de pêche et de trappage où les Amérindiens sont impliqués dans le processus décisionnel. «Il est possible de définir certains droits, et si on les explique à notre population, il est possible d'arriver à des arrangements qui seront acceptables aux deux parties», poursuit le ministre.

À Oka, indique M. Ciaccia, il faut maintenant créer un mécanisme pour discuter avec les Mohawks de leurs revendications sur tout le territoire et pour répondre aux besoins économiques et sociaux qui existent dans cette région.

«Nous allons le faire en impliquant le Grand conseil de la Confédération iroquoise et les représentants d'OKa. Ils existent et sont contre les Warriors. La majorité des gens à Oka ne veulent pas des Warriors.»

À Kahnawake, une communauté plus populeuse et structurée, c'est sur la notion de gouvernement autonome qu'insistent les Mohawks. Mais là aussi les revendications territoriales seront abordées, promet John Ciaccia.

Enfin, la résolution des litiges de la réserve d'Akwesasne, partagée entre le Québec, l'Ontario et les États- Unis, demandera plus de patience, prévient-il.

«C'est très compliqué à cause des trois juridictions. Du côté américain, c'est là qu'il y a les casinos, le bingo. La réaction du gouvernement semble être un peu plus lente. Les Warriors sont plus établis. Mais si on peut ici à Kahnawake, avec le Grand conseil de la Confédération iroquoise, arriver à un début de solution, ça peut avoir une influence.»



L'armurier Jacques Béliveau, adjudant-maître, en compagnie du caporal Raynald Pelletier, du service de renseignement, examinent quelques-unes des balles qui avaient été jetées dans la fosse septique.

PHOTOS LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Les Warriors d'Oka étaient bien équipés

MARTIN PELCHAT

■ Avec des milliers de balles, 52 armes, plusieurs sacs de vêtements, trois congélateurs et... deux sacs d'entraînement de boxe, les Warriors retranchés au centre de désintoxication étaient prêts.

L'armée et la Sûreté du Québec exhibaient hier à Saint-Eustache les trophées de l'expédition d'Oka: les armes et objets trouvés dans le centre de désintoxication après la reddition de mercredi. Tout y était, sauf les choses qui appartenaient aux propriétaires de cet édifice réquisitionné pendant la crise par les leaders des barricades, et depuis le début de septembre, par les derniers résistants mohawks.

Une montagne de vêtements et des matelas regroupés dans l'entrepôt de Saint-Eustache ont présumément été volés dans les résidences voisines du centre, à l'intérieur du périmètre occupé par les Warriors, a expliqué l'agent André Blanchette, porte- parole de la SQ. Il en serait de même de plusieurs appareils électroniques, ordinateurs, télévisions et chaînes stéréophoniques. Ces biens seront remis d'ici quelques jours à leurs propriétaires.

On a également trouvé dans le repaire des Warriors une vingtaine de sacs de golf pleins de bâtons qui auraient été pris au club de golf, comme les quelque 200 autres sacs retrouvés par la police dans les secteurs qu'occupaient cet été les Mohawks.

Les 28 Warriors avaient pris soin, avant leur départ, de jeter les armes au feu et les munitions... dans la fosse septique. Deux agents de la SQ ont cependant pris soin de retirer de la fosse ces milliers de balles de divers calibres. Dans une des boîtes présentées hier à la presse, on en trouvait plus de 3000.



Une partie des restes de l'arsenal des Warriors.

«Deux armes par personne, c'est tout de même un arsenal imposant», a estimé le lieutenant-colonel Pierre Daigle, le commandant du bataillon du Royal 22e régiment qui oeuvrait à Oka.

Des 52 armes retirées des cendres, 12 sont des fusils de chasse, sept sont prohibées et sept autres dite «à autorisation restreinte»; policiers et militaires n'ont pu se prononcer sur les 26 autres. L'arsenal comprend plusieurs fusils d'assaut automatiques de type AK-47, que l'adjudant-maître Jacques Béliveau, un armurier de l'armée, décrit comme des armes «très robustes, dont le maniement, très simple, ne nécessite pas d'entraînement spécifique».

L'adjudant-maître a expliqué qu'il était possible de se procurer des armes de configuration AK-47 au Canada. On a aussi retrouvé un calibre 12 semi-automatique, une arme d'assaut utilisée par les forces de police, qui a pu être achetée aux États-Unis où la réglementation est moins stricte, estime l'armurier.

«Des expertises seront pratiquées sur les armes pour voir si elles sont reliées à un crime quelconque et à qui elles appartiennent», a ajouté l'agent Blanchette, qui admet que la tâche ne sera pas facile après leur exposition aux flammes.

Parmi les autres objets exposés hier à Saint-Eustache trouvés dans le centre où cohabitaient les Warriors, des femmes, quelques enfants et des journalistes, on pouvait voir une épée, des matraques, deux paires de menottes, trois planches cloutées, une veste pare-balles, un arc, cinq scies mécaniques, deux guitares, des batteries d'automobiles, un chargeur, une génératrice, des haches, pics et pelles, plusieurs glacières, cinq cafetières, une quinzaine de civières, des outils, une photocopieuse, deux fours, des cannes à pêche, deux bâtons de hockey et... un jouet Godzilla. Les écrans de trois téléviseurs, qui ont sans doute eu le malheur de diffuser de mauvaises nouvelles, avaient volé en éclats.

Les 600 militaires du bivouac de Saint-Benoît reprennent ce matin la route de Farnham

MARTIN PELCHAT

■ Les 600 soldats qui peuplaient depuis la mi-août le bivouac de Saint-Benoit, dans la région d'Oka, prendront ce matin la route de Farnham, pour porter à 2700 le nombre de militaires disponibles sur la Rive-Sud.

Par voie de communiqué, le brigadier-général Armand Roy, commandant tactique de l'armée, a laconiquement expliqué que le «redéploiement des unités de la région d'Oka vers la Rive-Sud vise à réunir tous les éléments de la cinquième brigade dans la même région géographique».

Un porte-parole, le capitaine Carol Lefrançois, a cependant indiqué qu'il n'était pas question pour l'instant d'envoyer d'autres soldats prêter main-forte aux 240 fantassins qui assurent la surveillance de Kahnawake. L'armée fera connaître cette semaine de quelle façon elle entend se retirer de la réserve mohawk. Le plan est présentement à l'étude, de dire le capitaine.

Un mois après le démantèlement des premières barricades à Kanesatake et quatre jours après le dénouement de la crise, l'armée quitte donc la région d'Oka. Déjà samedi, elle avait laissé à la Sûreté du Québec le soin d'assurer la sécurité dans le secteur.

Dès 9 h ce matin, un convoi militaire de 130 véhicules partira de Saint-Benoît pour emprunter la route 640 et ensuite les autoroutes 40 et 10, jusqu'à la sortie 55 vers Farnham. L'armée espère compléter l'opération ayant 13 h.

Le commandant du deuxième bataillon du Royal 22e régiment, le lieutenant-colonel Pierre Daigle, s'est dit satisfait de la façon dont ses soldats se sont acquittés de leur tâche à Oka. Le commandant affirme cependant que le siège n'a pas pris fin par la «reddition» des Warriors, mais bien par une tentative de fuite que des complices ont tenté de favoriser.

«En fait, les Warriors en ont profité pour sortir du périmètre en se servant d'un grand nombre de complices, a-t-il affirmé. Les gens ne se sont pas rendus selon le plan qui leur avait été présenté. C'est une tentative de fuite en se servant de femmes et d'enfants.»

Le lieutenant-colonel contredit les allégations du Comité de crise de la faction pro-Warriors de la Confédération des six nations iroquoises selon lesquelles plus d'une dizaine de Mohawks auraient réussi à s'échapper.

Selon le commandant Daigle, le seul Warrior manquant est le chef politique Loran Thompson, contre qui un mandat d'arrêt pour voies de fait contre un policier a été émis. M. Thompson a réussi à s'échapper en compagnie d'une femme et d'un enfant par l'entremise de la foule de sympathisants rassemblés au bas de la côte Saint-Michel, affirme M. Daigle.

Par ailleurs, le ministre des Affaires indiennes du Canada, Tom Siddon, rencontre aujourd'hui à Ottawa des représentants mohawks de Kanesatake afin de préparer les négociations pour la cession des terres. Le chef du Conseil de bande, George Martin, y sera, mais il rencontrera d'abord la presse afin de dénoncer «la mauvaise foi d'Ottawa». Le Conseil accuse le ministre de retarder à nouveau le règlement des litiges à Kanesatake.

Le retour à Kanesatake la semaine dernière du controversé Conseil de bande s'est effectué sans incidents, si ce n'est d'une brique lancée un soir à travers une fenêtre de l'édifice du conseil, voisin de l'école qui abrite le centre communautaire.

Enfin, la Sûreté du Québec ne rapportait pour sa part aucun incident depuis le départ de l'armée. Deux des policiers Cris affectés la semaine dernière à la surveillance du territoire mohawk retournent cependant aujourd'hui dans leurs communautés, ce qui ne laisse à Kanesatake que cinq agents autochtones, soit des Inuit, Montagnais et Micmacs.

Une anecdote qui en dit long sur le climat qui y règne: deux agents amérindiens de la SQ ont été appelés cette semaine au Conseil de bande en rapport avec l'affaire de la fenêtre brisée. Ils y sont allés en compagnie de deux policiers Blancs. Sur place, les Mohawks ont offert le café aux deux agents autochtones, mais pas aux Blancs...

Vallières: les Amérindiens ont toujours été des «nègres rouges d'Amérique»

Presse Canadienne

FARNHAM

■ Adaptant pour sa nouvelle cause le titre du livre qui lui a valu d'être mis au ban de la société québécoise dans les années 1960, Pierre Vallières estime que les Amérindiens ont toujours été des «nègres rouges d'Amérique».

Vallières était le plus connu des orateurs qui se sont adressés, samedi, à la centaine de manifestants du Regroupement de solidarité avec les Autochtones.

Interrogé à la suite de son allocution, l'auteur a dit que les Amérindiens sont «à l'avant-garde du mouvement de libération des opprimés». En ce sens, il compare leur combat à celui de la classe ouvrière. Ceci explique aussi à ses yeux pourquoi la majorité des participants à la manifestation d'avant-hier provenaient de mouvement communautaires.

Rédacteur en chef de la revue *Vie ouvrière*, qui tire à 2500 exemplaires, Pierre Vallières a aussi prédit une résistance des Autochtones qui peuplent les trois Amériques: «On assistera à une lutte de dimension continentale, qui va amener les sociétés à se redéfinir.»

La réserve Millbrook menace d'expulser les non-Indiens

Presse Canadienne

TRURO, Nouvelle-Écosse

■ Les Indiens de la réserve de Millbrook ont menacé d'expulser de leur territoire les non-Indiens qui vivent sur la réserve avec des épouses indiennes.

Les autorités indiennes ont également formulé des menaces voilées à l'intention des non-Indiens vivant sur la réserve et qui vagabondent un peu trop sur le territoire des autochtones.

Pour leur propre sécurité, les 98 non-Indiens de l'endroit devraient se contenter de vivre avec leur épouse et «éviter de se mêler de ce qui ne les regarde pas», a affirmé le chef Lawrence Paul.

Ils ne vivent en ces lieux que par la bonne volonté de la bande et du conseil de bande, et certains autochtones se sont plaints de ce que les non-Indiens interviennent dans les affaires locales.

L'animosité s'accroît depuis un certain temps entre les Micmacs de l'endroit et les Blancs qui y habitent.

Certains non-Indiens ont profité de permis de chasse et de pêche spéciaux, privilège qui ne devrait être accordé qu'aux Indiens, en devenant membres-associés du Conseil des autochtones de la Nouvelle-Écosse, une association regroupant des Métis et des Indiens sans statut.

Le chef Paul affirme que ces «faux Indiens», ne devraient pas obtenir de tels privilèges, car ils diluent les privilèges des «vrais Indiens» et obtiennent des avantages qui ne sont pas accessibles aux autres citoyens de la Nouvelle-Écosse.

L'artillerie légère regagne Valcartier

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Une partie importante des quelque 440 membres du 5e Régiment d'artillerie légère de la base de Valcartier est revenue au bercail depuis le 19 septembre, au terme de la levée des barricades d'Oka.

Les militaires sont fiers de leur intervention, mais ils avouent avoir senti de près les frustrations des belligérants.

Le 5e Régiment d'artillerie a été appelé à intervenir autant à Oka qu'à Châteauguay pour appuyer les différents bataillons de fantassins, pour assurer la sécurité à certains points de bloquage et, finalement, pour contribuer aux manoeuvres de ratissage.

Aux yeux du lieutenant Peter Amberly et de l'artilleur Paul Bincette, l'approche des Forces armées durant la crise d'Oka a toujours été très particulière.

«Les interventions d'appui aux forces civiles sont très différentes des opérations courantes. L'aspect des communications est très important. Il a fallu expliquer à la population le bien-fondé de notre présence sur le terrain», a déclaré Peter Amberly, qui avait été affecté au rang «du Milieu» à Oka.

Les militaires sont préparés à affronter toutes les situations, certes, mais le lieutenant Amberly reconnaît que plusieurs membres des troupes de Valcartier ne pensaient pas vivre un pareil conflit au Québec, si près de chez eux.

Contrairement aux fantassins du 22e Régiment, les artilleurs n'ont pas eu à se frotter directement aux Mohawks, ils ont quand même vécu toutes les tensions entourant la crise.

«On pouvait sentir très bien les frustrations des groupes belligérants. Il y a eu beaucoup de tensions parmi la population et nous étions là au beau milieu des gens».

Les deux militaires ont accepté de parler de ce qu'ils pouvaient ressentir mais ont refusé d'exprimer des opinions personnelles sur le conflit et l'attitude respective des différents groupes mêlés à la crise.

«En tant qu'individus, les militaires ont probablement tous des idées ou des opinions sur les différents aspects de la crise. Il est important que cela demeure personnel. Il aurait été impossible d'accomplir la tâche qui nous a été confiée par l'armée si chacun avait agi selon ses propres dispositions», a expliqué l'artilleur Bincette, qui a vécu la crise à Châteauguay.

Sans idolâtrer le flegme du soldat Patrick Cloutier, le jeune militaire qui a supporté sans broncher le regard et l'attitude provoquante du Warrior Lasagne, Peter Amberly et Paul Bincette reconnaissent qu'il a fait ce qu'il avait à faire en faisant totalement abstraction de ses sentiments personnels dans la situation qu'il avait à affronter.



Les travailleurs précaires sont traités comme des esclaves

FRANCOIS BERGER

■ «On nous traite comme des esclaves», dit Nathalie Buylla, porte-parole d'un syndicat de 50 travailleurs embauchés à temps partiel par la firme Sol-Air, une agence de services s'occupant de l'accueil des passagers à l'aéroport de Mirabel.

Les agents de Sol-Air ont menacé de déclencher la grève pour protester contre leurs conditions précaires de travail. «Congédiée si t'es enceinte, mise à pied si t'es malade, payée 5,50 $ l'heure, aucun avantage, aucun respect», résume Mme Buylla en décrivant la situation de ces personnes travaillant 24 heures par semaine et devant occuper d'autres emplois pour survivre.

De plus en plus répandu, le travail temporaire ou à temps partiel n'assure pas aux travailleurs la «protection» qui accompagne un emploi régulier, à temps plein. Pas de fonds de pension, pas de congés de maladie. Et pas de recours à moins d'être syndiqué, une «chance» qu'ont les employés de Sol-Air.

«Tous les travailleurs non syndiqués sont à statut précaire», considère Manon Richard, du groupe *Au bas de l'échelle*, un organisme voué à la défense des droits des plus démunis parmi les travailleurs du Québec (60 p. cent des salariés québécois ne sont pas syndiqués).

Une loi est toutefois censée protéger les travailleurs non syndiqués, la Loi sur les normes du travail que le gouvernement du Québec est en train de réviser en vue d'accorder plus de «protection» aux travailleurs temporaires et à temps partiel en particulier.

Le ministre québécois de la Main-d'oeuvre, M. André Bourbeau, doit déposer cet automne à l'Assemblée nationale un projet de loi sur les normes du travail qui accordera une «attention particulière au secteur grandissant du travail précaire», a confirmé à *La Presse* un porte-parole du ministre.

Dans les milieux concernés par la révision de la loi, on s'attend en outre à ce que les congés de maternité soient «bonifiés» parmi les travailleuses précaires qui perdent souvent leur *job* lorsqu'elles sont enceintes. Des groupes ont d'autre part réclamé que le droit de contestation d'un congédiement (pour un employé non syndiqué) puisse être exercé après un an au service du même employeur, alors que la loi actuelle prévoit un délai de cinq ans, excluant de fait les deux tiers des travailleurs.

«Il y aura une protection accrue pour les travailleurs précaires», s'est contenté de dire le porte-parole du ministre Bourbeau sans vouloir dévoiler le contenu du projet de loi.

Dans le secteur privé, entretemps, certains employeurs prennent les devants en offrant aux travailleurs temporaires des programmes de bénéfices sociaux. Ainsi, la firme de placement de personnel Léonard et Parisien offre depuis le premier septembre un régime d'assurance collective aux 3500 travailleurs temporaires qu'elle place annuellement dans des entreprises de la région de Montréal. La Fédération des entreprises d'aide temporaire, qui regroupe des firmes de placement de personnel temporaire, entend elle aussi offrir au cours des prochains mois une gamme d'avantages sociaux (soins médicaux, régimes collectifs d'épargne-retraite, assurances-accidents, etc.).

Dans les syndicats, les efforts portent sur la reconnaissancede l'ancienneté des employés précaires dans les listes de rappel et pour les promotions.

«Toute la question de l'organisation du travail est remise en cause», dit M. Clément Groleau, coordonateur des négociations dans le secteur privé à la CSN. On cherche notamment à réduire la sous-traitance et le temps supplémentaire de travail afin de créer plus d'emplois permanents, explique-t-il.

Des «valets»

Malgré les progrès prévisibles dans la protection des travailleurs précaires, ces derniers restent encore des «valets» du salariat dont les droits sont fort limités. Ainsi, au moment où les emplois précaires augmentent, le gouvernement fédéral modifie la loi de l'assurance-chômage excluant des bénéfices (ou prestations) les travailleurs n'ayant pas complété seize semaines de travail. Il s'agit d'un allongement de plus de la moitié de la durée de travail nécessaire à l'obtention des prestations d'assurance-chômage.

Aux États-Unis, parternaire économique privilégié du Canada, on tente d'exclure des bénéfices de l'assurance-chômage la majorité des 250 000 travailleurs temporaires qui ont participé au dernier recensement de la population américaine. Selon un projet de loi, ces employés temporaires n'auront pas accumulé suffisamment de semaines de travail pour avoir droit au programme destiné aux chômeurs.

Il est à noter, d'ailleurs, que le chômage frappe plus durement les travailleurs à temps partiel que ceux à temps plein, au Canada. L'an dernier, le taux de chômage était de 10,1 p. cent chez les gens qui occupaient un emploi à temps partiel avant de perdre leur *job*. Il était de 7,1 p. cent chez les gens ayant occupé un emploi à temps plein. Pendant la dernière récession, le chômage a frappé plus de 14 p. cent des travailleurs temporaires et à temps partiel.

Une définition «précaire»

■ Les emplois dits précaires sont de plusieurs types. Il peut s'agir de travail à temps partiel, temporaire (quelques jours, semaines ou mois), saisonnier, sur appel ou encore à contrat. Les définitions sont variées, mais on s'entend généralement pour qualifier de précaire un emploi dont la permanence n'est pas assurée et qui ne comporte pas d'avantages sociaux comme les congés et les assurances. Les travailleurs non syndiqués seraient ainsi tous à statut précaire, mais dans les faits on retient les emplois mal rémunérés et de courte durée.

La travail à temps partiel, par exemple, est défini de plusieurs manières, selon la source: moins de 30 heures par semaine pour Statistique Canada, mois de 39 pour les entreprises et les syndicats du commerce de détail, moins de 20 heures par semaine pour les compagnies d'assurances collectives.

Le travail sur appel se rapprocherait du travail à temps partiel, tandis que les emplois temporaires ou saisonniers seraient assimilables à ceux assujettis à un contrat.

Parmi les professions les plus touchées par le travail précaire, on note le secrétariat (travail de bureau), la vente, l'ensemble des services (caissières, employés de soutien), les employés des services sociaux et de santé (infimières sur appel, par exemple). Même la construction est parfois considérée comme un secteur «précaire» puisqu'une grande partie des ouvriers ne travaillent pas suffisamment au cours d'une année pour réaliser des gains supérieurs à 19 500 $. Le travail saisonnier, comme la pêche, est aussi considéré comme précaire.

Le portrait robot du travailleur précaire est celui d'une femme de 25 à 45 ans ans, ayant des enfants. Le travail à temps partiel (selon la définition de Statistique Canada) est surtout le fait des femmes, qui représentent 70 p. cent des effectifs de ce type d'emploi.

Mais les hommes se dirigent eux-aussi vers le travail à temps partiel. Quelque 7 p. cent des hommes présents sur le marché du travail occupent aujourd'hui des emplois à temps partiel au Québec, contre 22 p. cent des femmes.

L'écart entre les sexes devient même plus petit chez les jeunes (moins de 25 ans), dont 27 p. cent des hommes et 35 p. cent des femmes travaillent à temps partiel au Québec.

Il est à noter, en passant, que l'arrivée des hommes dans le travail précaire a un effet de «nivellement» avec les femmes, qui réclament l'équité dans les salaires et l'emploi. Ainsi, les hommes descendent l'échelle — de l'«inéquité» — de quelques échelons, rejoignant les femmes qui, pourtant, réclament un rattrapage «vers le haut». C'est ce qu'on appelle «niveler par le bas».

Le projet d'usine de la Reynolds à Louiseville est bel et bien mort

Presse Canadienne

LOUISEVILLE

■ Le projet d'implantation d'une usine de jantes en aluminium de la compagnie Reynolds est mort et enterré, a confirmé en fin de semaine le maire Sylvain Désaulniers.

Les quelque 325 emplois et 50 millions de dollars d'investissements promis sont fichus, faute de bons de commande suffisants auprès des fabricants de voitures nord-américains.

«Le projet est bel et bien mort. Il n'y aura définitivement pas d'usine à Louiseville. La compagnie a trouvé une option plus favorable en Ontario où elle pense faire probablement l'acquisition d'installations à 20 p. cent du coût de l'usine projetée à Louiseville», a déclaré le maire.

M. Désaulniers a appris cette nouvelle, vendredi, de la bouche du président et directeur général de la multinationale de l'aluminium, Randolph N. Reynolds. Le maire se trouvait alors au congrès des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, à Montréal, lorsque M. Reynolds lui a glissé au téléphone que «le projet n'est plus valide».

Une lettre

Les ministres des Affaires municipales du Québec, Yvon Picotte, et de l'Environnement du Canada, Robert-René de Cotret, ainsi que le maire de Louiseville recevront une lettre officielle de la décision, cette semaine.

Par ailleurs, il n'est pas totalement exclu qu'un quelconque «projet alternatif Reynolds» revienne sur le tapis d'ici à deux ans. «On peut parler d'un projet de remplacement», a révélé le maire Désaulniers qui croit que les déclarations du premier ministre Robert Bourassa — il contacterait son ami Reynolds — vendredi lors du caucus des députés libéraux du Québec de Bécancour, allaient peut-être dans ce sens.

«M. Bourassa veut sans doute vérifier le sérieux de Reynolds, a-t-il dit. Je suis très heureux que le premier ministre reconnaisse que Louiseville est une ville défavorisée comme la MRC de Maskinongé. Que le gouvernement va regarder la possibilité d'investissements majeurs ici et l'utilisation potentielle des 9 millions $ de subventions promis pour l'usine de Reynolds à Louiseville.»

À l'avenir, promet le maire, l'administration municipale ne divulguera plus publiquement ses projets avant que les élus «n'aient la clé en main». Et avant d'engager des fonds publics pour un projet d'envergure, «on va être très prudents».

Pour cette raison, M. Désaulniers mentionne que tous les intervenants socio-économiques et politiques impliqués dans le projet Reynolds vont se rencontrer sous peu pour faire le point. Plus tard, s'est-il engagé, tous les contribuables auront l'heure juste sur les causes réelles de l'abandon du projet de Reynolds.



Yvon Picotte

SUITE DE LA UNE

EMPLOIS

54 p. cent des nouveaux emplois sont à temps partiel

Les hommes

Chose frappante, les hommes ont accaparé les deux tiers des nouveaux postes à temps partiel (32000), quoique les femmes occupent encore 70 p. cent de ces emplois généralement dévalorisés, particulièrement dans les services et le commerce.

Les hommes, traditionnellement campés dans des emplois permanents, se dirigent ainsi de plus en plus sur le marché du travail précaire, incapables qu'ils sont de dénicher des postes réguliers qui se font rares notamment dans le secteur manufacturier. Cela est encore plus vrai pour les jeunes de moins de 25 ans, qui ont obtenu la moitié des emplois à temps partiel créés au Québec depuis le début de 1990.

Ces travailleurs de «seconde classe» doivent aussi se contenter de petits salaires, puisque c'est chez les employés à temps partiel que règne le salaire minimum. Les bas salaires (4$ ou moins l'heure) sont trois fois plus présents chez les employés à temps partiel (moins de 30 heures de travail par semaine) que chez ceux qui occupent des emplois à plein temps, selon Statistique Canada.

De «bons secrétaires»

«Les hommes aussi font de bons secrétaires», dit Mme Marie Fortier, directrice générale de la Fédération des entreprises d'aide temporaire, un organisme regroupant une quarantaine d'agences de placement de personnel au Québec. Elle note une nette augmentation du nombre d'hommes à la recherche d'un travail temporaire, y compris dans le secrétariat.

«Les emplois à plein temps, surtout chez les hommes, sont transformés en postes à temps partiel, mais cela est momentané en raison de la récession», dit M. André Desnoyers, économiste à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Au Québec, les hommes ont perdu 7000 emplois dits permanents depuis le début de l'année, tandis qu'ils ont occupé 4000 nouveaux emplois à temps partiel. Dans le commerce de détail, l'ouverture des magasins le dimanche a notamment eu pour effet de déplacer des employés permanents vers des postes à temps partiel, affirme M. Tony Filato, du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC, affiliés à la FTQ). Les commerçants ont déplacé les heures de travail en fonction des heures d'achalandage des magasins, créant deux postes à temps partiel là où on comptait un emploi à temps plein, explique-t-il. «La moitié des ventes faites auparavant le lundi ou le mercredi sont maintenant réalisées le dimanche», dit-il.

Chez les TUAC, les effectifs à temps partiel sont passés de 50 p. cent il y a cinq ans à 68 p. cent maintenant.

Dans l'ensemble de la main-d'oeuvre québécoise, le travail à temps partiel a doublé au cours de la dernière décennie, atteignant maintenant 15 p. cent. Certains experts prédisent un taux de 35 p. cent d'ici à l'an 2000.

Phénomène structurel

Pour M. Michel Grant, professeur au Département d'administration de l'Université du Québec à Montréal, le phénomène du travail précaire n'est pas provisoire mais correspond plutôt à une tendance structurelle vers la création d'une «société duale», où l'on retrouve deux types d'emplois: les bons et les mauvais.

Le Conseil économique du Canada, un organisme consultatif du gouvernement canadien, indique dans une étude publiée cette année que le tiers de tous les postes de travail au pays sont «hors normes», c'est-à-dire qu'ils ne correspondent pas à la définition ordinaire du travail permanent de 38 ou 40 heures par semaine, douze mois par année.

Au cours des dix dernières années, la moitié de tous les nouveaux emplois entraient dans cette catégorie, selon le Conseil.

Au Québec, la moitié des travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration sont à temps partiel. C'est aussi le cas de 30 p. cent des enseignants des cégeps et de 40 à 60 p. cent des professeurs d'université (chargés de cours). Dans les services sociaux et de santé, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a dénombré 72000 emplois précaires, occupés à 73 p. cent par des femmes et à 40 p. cent par des jeunes.

Ainsi, la montée fulgurante du travail dit précaire (à temps partiel, temporaire, à contrat ou sur appel) rend non seulement compte du ralentissement actuel de l'économie mais aussi des changements profonds, et durables, qui se manifestent dans le marché du travail. Davantage soumises à la «mondialisation» des marchés et au contrôle serré des coûts rendu nécessaire par la concurrence tous azimuts, les entreprises préfèrent dorénavant embaucher du personnel sur une base temporaire ou partielle.

Dans les agences privées de placement de personnel, on note que le recours à des travailleurs temporaires est «en voie de développement au Québec» et qu'il pourrait atteindre le niveau des entreprises américaines où le quart du personnel est «flottant». Le phénomène est similaire en Europe et s'étend aussi au Japon.

Ce qui est vrai pour le secteur privé l'est aussi pour le secteur public. Dans la Fonction publique québécoise, par exemple, le quart du personnel est contractuel, soit 10000 travailleurs. Au cours des années 1980, le nombre de fonctionnaires à temps plein a chuté de 7000 tandis que les employés temporaires ont fait un bond de 1500, indique M. Jean Laporte, vice-président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

Où l'école mène-t-elle?

Par ailleurs, une scolarisation plus poussée ne garantit pas l'obtention d'un emploi permanent, bien au contraire.

Une étude fédérale publiée l'an dernier montre que 37 p. cent des travailleurs temporaires possèdent un diplôme d'études post-secondaire, comparativement à seulement 29 p. cent de l'ensemble de la main-d'oeuvre canadienne.

Le professeur Grant note que le travail temporaire est devenu une sorte d'«antichambre» au travail régulier, particulièrement pour les nouveaux diplômés. L'attente pour obtenir un emploi permanent varie de une à quatre années passées dans des postes temporaires.

«Les postes de cadre intermédiaire sont de plus en plus comblés de manière temporaire, surtout dans les services de comptabilité», dit Mme Louise Léonard, pdg de la plus grosse maison de placement de personnel au Québec, Léonard et Parisien.

Cette semaine à la Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

«LES IMPRESSIONS DE LA MODE» les 4 et 5 octobre

Eh oui! Les marchands détaillants de la Galerie des Boutiques feront sûrement impression jeudi et vendredi prochains lors des présentations de leurs collections Automne/Hiver 90-91. Ils vous proposeront une foule d'idées nouvelles lors de 4 défilés à 12h30 et 13h15 au niveau métro. Quelle impression ferez-vous cette saison?

HALLS D'EXPOSITION

Présentation des modèles 1991 de Chrysler Canada Ltée le 4 octobre.

Programme de lancement de la gamme 1991, pour clients de parcs seulement.

Le Salon de la Motoneige de Montréal. Du 5 au 7 octobre.

En montre, les dernières motoneiges, des machines antiques, accessoires, pièces et services de voyage. Le salon regroupe aussi les clubs et organismes du milieu.

Salon du Passe-Temps de Montréal. Du 5 au 7 octobre.

Cette exposition regroupe un grand nombre de passe-temps, tels les travaux d'aiguilles, miniatures, autos téléguidées, animaux domestiques, matériel d'artiste, collections, livres, équipements de sport et plusieurs autres. Démonstrations sur place.

LA BANDE AM
C'EST...
Paul Arcand
et Gilles Proulx
des commentaires percutants
à 7h30 et 8h30



LA BANDE AM
cjms 128
cjms 128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

RÉSULTATS loto-québec

Tirage du 90-09-29

Lotto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

6 9 12 33 34 48

No complémentaire: 3

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	4 686 586,90$
5/6+	18	56 513,80$
5/6	351	2 216,20$
4/6	20905	71,50$
3/6	392049	10,00$

VENTES TOTALES: 22 009 564,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 10 000 000,00$

Prochain tirage: 90-10-03

Tirage du 90-09-29

Extra — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
552540	100 000 $
52540	1 000 $
2540	250 $
540	50 $
40	10 $
0	2 $

Tirage du 90-09-29

Select 4 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

3 7 17 24 30 38

No complémentaire: 42

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 500 000,00$

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	500 000,00$
5/6+	9	3 349,20$
5/6	94	213,70$
4/6	3 079	29,30$
3/6	38 619	5,00$

MISE-TÔT 14 18 20 34

GAGNANTS	LOT
106	471,70$

Ventes totales: 1 204 198,00$

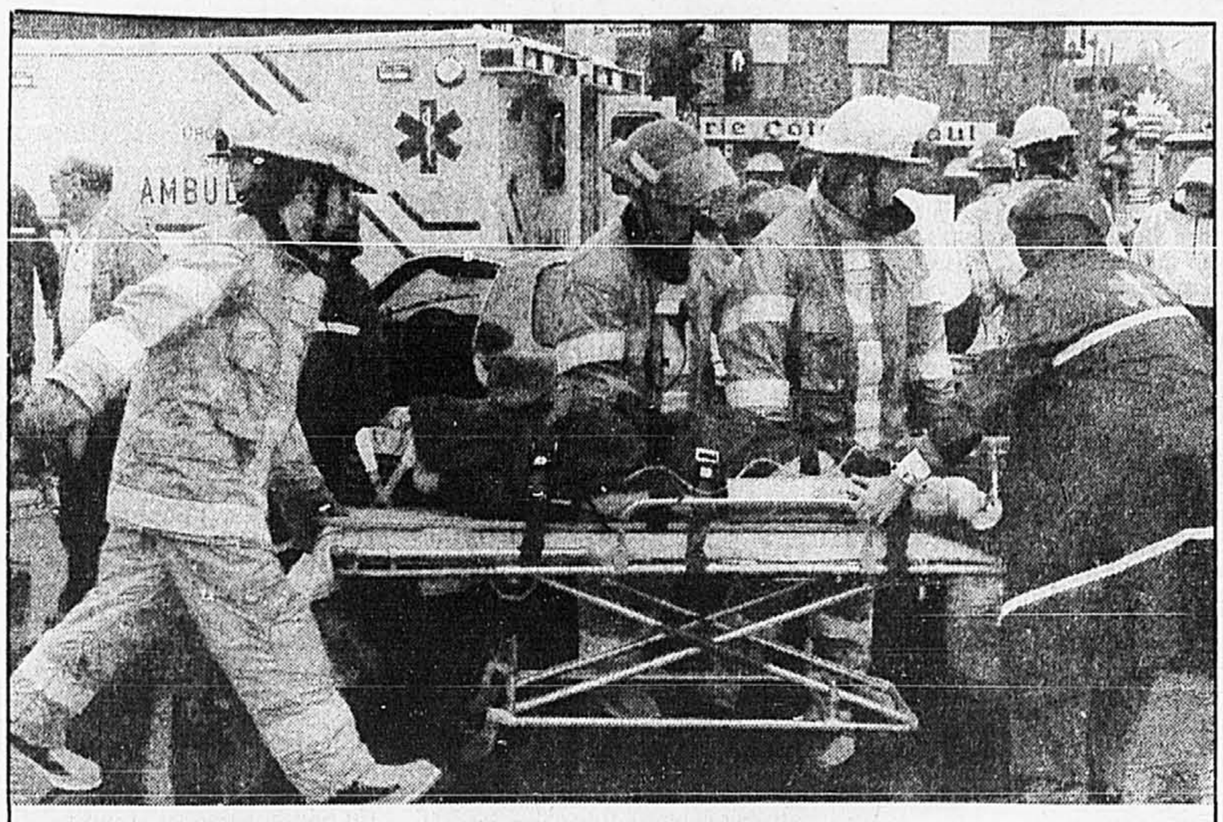
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

HÂTEZ-VOUS • FIN DE PROJET
24 19 CONDOMINIUMS
PRIX À PARTIR DE 54,900$
FOYER BAIN TOURBILLON ET BEAUCOUP PLUS!!!
PRÊT HYPOTHÉCAIRE 9¾ % 1 AN



53, 57, 61, ST-PIERRE
STE-THÉRÈSE
433-1770 967-1066
LOUISE NANTEL ● TRUSTEL COURTIER



Cinq blessés dans un accident

Cinq personnes ont été blessées grièvement hier après-midi à Montréal lors d'un accident de la circulation impliquant deux automobiles survenu à l'intersection des rues de Lavérendrye et de l'Église. L'accident s'est produit au beau milieu d'une pluie diluvienne qui s'abattait sur la ville. Une perte de contrôle de l'un des deux véhicules semble être à l'origine de la collision. Les pompiers ont été appelés sur les lieux et ont dû se servir des pinces de désincarcération afin de sortir les blessés de l'amas de ferraille.

PHOTO GILLES RENAUD, *collaboration spéciale*

Dix morts accidentelles ce week-end au Québec, dont sept sur les routes

Presse Canadienne

■ Au moins dix personnes ont perdu la vie au Québec durant la fin de semaine.

Les accidents de la circulation ont fait sept morts, deux personnes ont péri dans des incendies et un ouvrier est tombé du haut d'un édifice en rénovation.

Hier matin, un peu avant 6h, à Senneterre, en Abitibi, **Roland Wabanoick**, âgé de 20 ans, a trouvé la mort dans l'incendie d'une maison. L'incendie a pris naissance au moment où deux compagnons chambreurs de la victime se faisaient des frites sur la cuisinière.

Carole Robichaud, âgée de 25 ans et domiciliée à Saint-Polycarpe, a été heurtée par une automobile au moment où elle marchait en bordure du chemin Saint-Philippe, à Saint-Polycarpe. L'accident est survenu vers 3h50, hier matin.

Un garçon de 11 ans, **Nicolas Plourde**, a péri vers 1h, durant la nuit de samedi à hier, lors de l'incendie qui a dévasté la résidence familiale à Roberval. Le père et deux autres enfants ont réussi à fuir les lieux; la mère était à son travail.

Un chauffard a happé mortellement un Montréalais de 24 ans, **Charles Robert**, un peu après minuit, hier, sur la rue de Touraine à Sainte-Julie, sur la Rive-Sud. La victime marchait en bordure de la route après avoir quitté son propre véhicule qui était en panne, en vue d'aller chercher de l'aide. Ce n'est qu'hier après-midi que le chauffard s'est livré à la police.

Une septuagénaire de Sutton a succombé aux blessures qu'elle avait subies samedi, vers 9h, sur l'autoroute de l'Estrie, à Brossard, dans le capotage spectaculaire d'un autobus de la compagnie Viens effectuant alors la liaison entre Knowlton et Montréal. La victime est **Régina Daigneault**, âgée de 78 ans.

Un Montréalais de 37 ans, **Guy Quenneville**, a été tué vers 9h40, samedi, dans une collision survenue entre trois véhicules sur la route 158 à Saint-Alexis, une petite localité située à une quarantaine de kilomètres au nord de Montréal. Le conducteur de l'autre véhicule fera face notamment à une accusation d'avoir conduit en état d'ébriété.

Une collision frontale survenue vers 3h, dans la nuit de vendredi à samedi, sur la route 138 à Louiseville, à une trentaine de kilomètes à l'ouest de Trois-Rivières, a coûté la vie à **Pierre Gagnon**, âgé de 29 ans. La victime, domiciliée à Louiseville, a été tuée sur le coup.

Une Lavalloise de 57 ans, **Doreen Walker**, a succombé à ses blessures subies lors d'un accident à l'angle des boulevards de la Concorde et des Laurentides, à Laval, vers 21h40, vendredi. La collision s'est produite lorsque le conducteur de l'auto dans laquelle prenait place la victime effectuait un virage à gauche; l'auto a été percutée par une camionnette.

Vendredi, vers 16h30, sur l'autoroute 35 à la hauteur d'Iberville, sur la Rive-Sud, un motocycliste a été tué lorsqu'une automobile a traversé le terre-plein et l'a happé de plein fouet. La victime de 41 ans est **Jacques Turcotte** et habitait Venise-en-Québec. Le conducteur de l'auto aurait perdu la maîtrise de son véhicule après avoir tenté d'éviter un chien errant qui traversait l'autoroute.

En fin de journée, vendredi, un ouvrier affecté à des travaux de rénovation d'un immeuble à logements multiples de Longueuil a péri lorsque projeté du deuxième étage de la bâtisse après avoir été frappé par un madrier échappé par un confrère travaillant à l'étage supérieur. L'identité de la victime n'a pas été transmise par la police.

découpez et conserve

L'équipe d'experts des Industries Empire vous offre les meilleurs prix qui soient et vous paient sur-le-champ!

NOUS ACHETONS

MONNAIE, BIJOUX, ANTIQUITÉS, DAUM, LALIQUE, GALLÉ, IVOIRE, TAPIS, DIAMANTS, OR, ARGENT, MONTRES.

TABLEAUX - Scènes de bataille, paysages, chevaux, peintures modernes, bateaux, portraits, natures mortes, scènes de chasse, bronzes, livres ou bibliothèques complètes.

TABLEAUX

Nous achetons toutes les oeuvres d'art internationales, européennes, canadiennes et américaines: huiles, aquarelles, estampes rares, dessins, sculptures en bronze et plus. Apportez vos tableaux ou appelez-nous pour plus de renseignements. Si votre peinture est belle, personne d'autre qu'Empire à Montréal ne vous en donnera un meilleur prix!





Nous payons de 1 500 $ à 2 500 $ et plus pour les gravures originales de Louis Icart.

VERRE D'ART

Nous achetons tous les beaux vases, atomiseurs, bols, etc. en verre Gallé, Daum Nancy, Tiffany, Legras, Devez et autres noms réputés.

PORCELAINE

Nous achetons la porcelaine internationale Satsuma, Royal Doulton, Meissen et toutes les porcelaines rares.

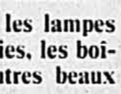
DOLLARS CANADIENS EN ARGENT

1935	32 $	1947, 7 carré	50 $
1936 7	15 $	1947, 7 pointu	100 $
1938	35 $	1947, feuille d'érable	150 $
1939	6 $	1948	600 $
1945	90 $	1949	10 $
1946	20 $	1950-67	3 $ et plus

Nous payons les prix ci-dessus pour les pièces à l'état «extrêmement belles». Nous achetons aussi les pièces de qualité inférieure et les pièces à l'état neuf. Nous payons les meilleurs prix.

OR, DIAMANTS, ARGENT, BIJOUX

Nous payons les meilleurs prix pour l'or et tous les types de bijoux. Nous acceptons l'or de tous les carats et nous payons les meilleurs prix pour les perles, diamants, émeraudes, rubis et saphirs. Nous achetons les articles en argent sterling et en argent européen, les services de couverts, pièces de service plateaux, services à thé, bols, etc...





Nous payons de généreuses primes pour les belles antiquités et nous achetons aussi les déchets d'or au cours du jour.

MONTRES-BRACELETS MONTRES DE POCHE

Nous payons les meilleurs prix pour les montres de poche et montres-bracelets en or. Nous recherchons spécialement les montres à répétition, les montres à fonctions multiples, les montres anciennes et les horloges de cheminée. Nous achetons les montres Rolex, Patek Philippe, Vacheron Constantin et autres marques de qualité.





PIÈCES D'OR

Nous achetons les collections du monde entier.

CANADA		ÉTATS-UNIS	
5 $ 1912, 13	160 $	1 $ or	135 $
5 $ 1914	400 $	2,50 $	125 $
10 $ 1912, 13, 14	375 $	3 $	500 $
20 $ 1967	205 $	5 $ Liberté	110 $
20 $ 1967 (ensemble)	215 $	5 $ Indien	170 $
100 $ 1976, 14k	103 $	10 $ Liberté	190 $
100 $ 1976, 1989, 22 carats	200 $	10 $ Indien	325 $
		20 $ Liberté	420 $





Prix pour des pièces «extrêmement belles» d'avant 1967.

Les prix peuvent changer selon l'évolution du marché!

Nous achetons aussi la porcelaine rare, les lampes Tiffany, les objets judaïques, les tapisseries, les boîtes à musique anciennes et tous les autres beaux objets de collection.



Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

INDUSTRIES EMPIRE

5500, rue Paré, Montréal

737-6586

découpez et conservez



Les «leçons particulières» de la place Roy

Inaugurée hier par le maire Jean Doré, la place Roy, bordée des rues Saint-André et Saint-Christophe, se démarque par cet ensemble sculptural créé par Michel Goulet et intitulé «Les leçons particulières». Pour le maire de Montréal, «il est clair que les créateurs doivent être, à nouveau, associés à l'aménagement de nos quartiers et donc, de notre ville. Ils enrichissent et humanisent le paysage urbain.»

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

LA BANDE AM C'EST... Paul Arcand et Pierre Trudel pour l'actualité sportive de première heure.

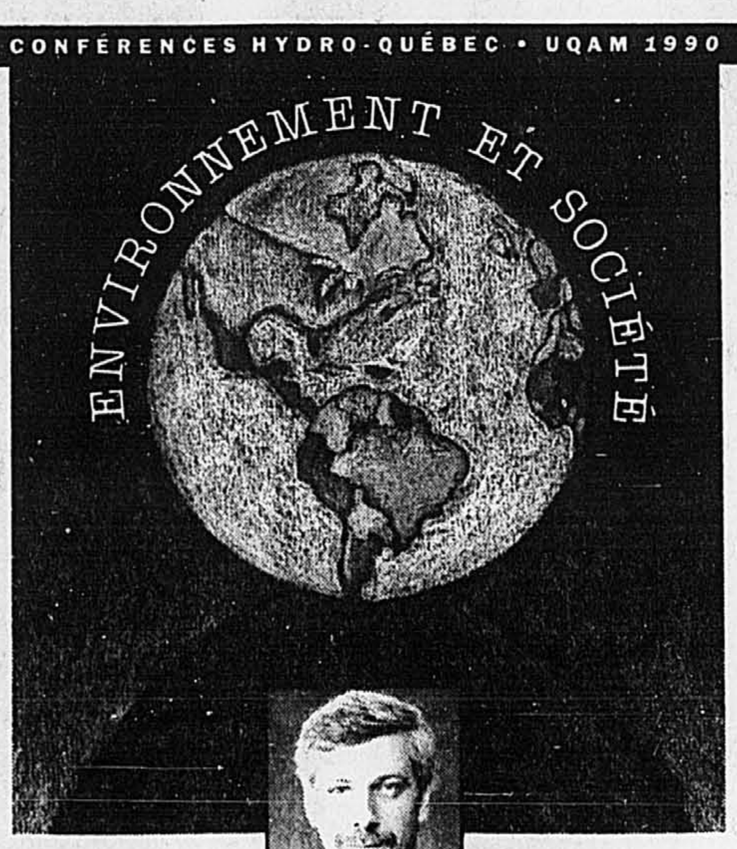


cjms128

RADIO AM STÉRÉO

AU RESEAU RADIOMUTUEL

CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC • UQAM 1990



Nécessité et urgence

Pour répondre au défi des enjeux environnementaux, il faut conjuguer les préoccupations économiques et environnementales.



Pierre-Marc Johnson
Directeur de recherche en environnement
Centre de médecine, d'éthique et de droit
Université McGill

Sous l'égide de la Chaire de recherche en environnement Hydro-Québec • CRSNG • UQAM

D E M A I N

mardi 2 octobre, 17h30
UQAM
salle Marie-Gérin-Lajoie
405, rue Sainte-Catherine Est
Montréal
Métro Berri-UQAM

Entrée libre

Renseignements : (514) 987-8229, 8245

Hydro-Québec

Université du Québec à Montréal

Un avion modèle crève un dirigeable Goodyear

d'après UPI

CARSON, Californie

■ Deux hommes s'amusant à faire voler des avions modèles, ont intentionnellement fait entrer ceux-ci en collision avec un dirigeable Goodyear, hier, trouant la carapace du ballon géant.

Perdant son air, le ballon, transportant sept passagers, a réussi à atterrir sans coup férir. Les policiers locaux se sont immédiatement mis à la poursuite des deux amateurs de modèles réduits.

Des témoins ont affirmé que les deux hommes faisaient voler leurs avions modèles à partir d'un parking d'un hôtel local, à environ un demi-mille du terrain d'aviation d'où le *BLimp* s'envolait, lorsqu'ils se sont mis à blaguer, promettant aux spectateurs de faire voler leurs engins autour du dirigeable et d'abattre celui-ci.

Les membres de l'équipage du ballon ont immédiatement calfaté la toile de kevlar du dirigeable, trouée d'un orifice de près d'un mètre de diamètre, afin de l'empêcher de se dégonfler entièrement, ce qui aurait pu provoquer des dommages à sa structure.

Les policiers ont une excellente description des «aviateurs de chasse» et de leur voiture.

Un dixième enfant est atteint d'un coup de feu en septembre à New York

d'après UPI

NEW YORK

■ Un garçon de 13 ans jouant dans un parc de Brooklyn, hier, est devenu le dixième enfant de New York à être atteint d'un coup de feu en septembre. Il a été atteint au bras d'une balle tirée d'une voiture en marche, ont révélé les autorités policières.

L'incident s'est produit à quatre heures de l'après-midi. Une voiture s'est alors approchée d'une groupe d'enfants jouant dans le parc et un des occupants a tiré deux coups de feu.

La police a précisé que la victime, dont l'identité n'a pas été révélée, repose dans un état stable à l'hôpital. Sa vie n'est pas en danger.

«Rien ne permet de croire que le tireur visait cet enfant en particulier, a précisé un enquêteur. Il semble être une victime du hasard.»

L'enfant est le 23 blessé par balle à New York depuis le 22 juillet, et le sixième dans les dix derniers jours.

Huit des victimes, y compris un bébé de trois semaines et deux fillettes de 13 ans abattues la semaine dernière, ont succombé à leurs blessures.

Environnement

Soligaz: les citoyens invités à interroger le promoteur



ANDRÉ NOËL

C'est ce soir que débutent les audiences publiques sur le projet du consortium Soligaz, qui veut construire à Varennes les infrastructures nécessaires à l'entreposage et au traitement des liquides de gaz naturel.

Le consortium, formé par les compagnies Noverco, Soquip, Petromont et le groupe SNC, veut entre autres creuser des cavités souterraines pouvant contenir jusqu'à 250 000 mètres cubes de liquides de gaz naturel.

Soligaz projette aussi la construction d'une usine de fractionnement pour extraire le propane et le butane, et d'un quai permettant de recevoir des navires citerne.

Des citoyens de la Rive-Sud critiquent le projet, qui coûtera 210 millions. «On se demande tout d'abord si l'accroissement de la production pétrochimique est une bonne chose», indique Mario Geoffrion, du Comité d'environnement de Varennes.

«Les produits de cette industrie, comme les plastiques et les engrais, sont parmi les plus polluants. On veut aussi avoir de solides garanties que le projet de Soligaz ne pose aucun danger pour la population.»

Le consortium estime qu'il n'y a aucun risque d'explosion, et que les risques d'incendie sont minimes. Mais il admet que l'aménagement du complexe va détruire une aire d'alimentation et de reproduction des poissons.

Le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) invite les citoyens à venir interroger le promoteur dès ce soir, 19 heures, à l'école J.P. Labarre, 2250 boulevard Marie-Victorin à Varennes.

PÉTITION CONTRE LES PHYTOCIDES

■ Le comité ad hoc sur l'usage des produits chimiques a recueilli 7000 signatures contre l'épandage de phytocides en forêt.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources utilise des phytocides, comme le Vision et le Velpar L, lors des activités de reboisement. Les phytocides empêchent la croissance des feuillus, au profit de la croissance des petits plants de conifère.

Ces produits sont nocifs pour la faune, et éventuellement pour la santé des êtres humains, soutient Suzanne Saint-Amour, une militante de Mont-Laurier active dans le comité.

Par ailleurs, le ministre des Forêts, Albert Côté, envisage la possibilité d'utiliser à nouveau des insecticides chimiques pour combattre la tordeuse de bourgeons d'épinette. Depuis 1985, les arrosages se faisaient seulement avec un insecticide biologique, le B.T.

MOBILISATION AU LAC SIMON

■ La Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), un organisme paragouvernemental, a mis en vente un vaste terrain en bordure d'une des plus belles plages du lac Simon, dans l'Outaouais.

Cette privatisation choque l'Association des propriétaires du lac Simon, qui affirme que «la plus belle plage lacustre du Québec est menacée».

«Il y a une vingtaine d'années, cette plage appartenait à des intérêts privés, rappelle Pierre de Passillé, porte-parole de l'Association. On a procédé, à l'époque, à son expropriation pour le bien commun, à l'avantage de tous. Pourquoi renverser la vapeur et privatiser ce bien public?

«Cette plage superbe fait partie du patrimoine naturel de tous les Québécois. Il est inadmissible de vouloir en limiter l'accès à 50 particuliers privilégiés.»

EN BREF

■ Le Grand Conseil des Cris a invité des autochtones de l'Amazonie à venir visiter le grand nord québécois. Les Cris excluent toute violence pour combattre les projets d'Hydro-Québec à la Baie James et à la Baie d'Hudson, mais ont l'intention d'utiliser tous les moyens pacifiques, en ayant recours aux tribunaux et en alertant l'opinion sur les impacts des projets pour l'environnement...

Une nouvelle réserve écologique, la réserve Samuel-Brisson près de l'Observatoire astronomique du Mont-Mégantic, a été inaugurée vendredi...

Hydro-Québec et l'UQAM reprennent leurs conférences sur le thème: environnement et société, tous les mardis à 17 h 30 à la salle Marie-Gérin-Lajoie, 405 est, rue Sainte-Catherine. Demain: l'ancien premier ministre Pierre-Marc Johnson, maintenant directeur de recherche au Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'université McGill. (Pour infos: 987-8229.)

La coqueluche sévit dans les populations non vaccinées du Canada

Prenez garde aux toux violentes qui évoquent le chant du coq

Presse Canadienne

■ Le nombre de cas de coqueluche a doublé au Canada, l'an dernier, parce que moins de parents font vacciner leurs enfants contre cette maladie très contagieuse.

«Les gens ont l'impression que la coqueluche est une maladie qui n'existe plus, ce qui est complètement faux», a déclaré un porte-parole du ministère canadien de la Santé et du Bien-être à Ottawa, M. David Penman, au cours d'une entrevue téléphonique.

Selon M. Penman, la vaccination est le seul moyen efficace pour ne pas contracter la maladie.

En 1989, les statistiques recueillies par Santé et Bien-être font état de 2440 cas pour l'ensemble du pays, soit une hausse substantielle comparativement aux 1106 cas rapportés en 1988.

L'Alberta, qui est la province la plus touchée, a vu son nombre de cas passer à 706 en 1989, contre seulement 145 l'année précédente. Les chiffres disponibles démontrent que la situation ne s'est pas améliorée en 1990.

En effet, 4523 cas avaient déjà été rapportés le 15 septembre. En mars et avril, on dénombrait jusqu'à 400 cas par semaine.

Taux records

«De pareils chiffres n'ont pas été rencontrés depuis 1930», affirme pour sa part le Dr John Waters, chef du service d'épidémiologie de l'Alberta, qui précise que la maladie perd du terrain lorsque le taux d'immunisation augmente.

Les autorités médicales considèrent que l'augmentation du nombre de cas de coqueluche est principalement attribuable au fait que des parents aient cessé de faire vacciner leurs enfants. Les gens ont tendance à croire que des maladies telles la poliomyélite, la coqueluche et la diphtérie appartiennent désormais à l'histoire.

Épidémie au Yukon

L'Alberta n'est toutefois pas la seule province aux prises avec le problème. En Ontario, le nombre de cas est passé de 360, en 1988, à 543, l'an dernier. Au Yukon, où il y a eu une importante épidémie en 1989, le nombre de cas a atteint 218 l'an dernier.

Cette année, l'hôpital Sainte-Justine de Montréal rapportait que le nombre de cas traités avait triplé, ce qui s'explique, encore une fois, par un faible taux de vaccination.

Les scientifiqes, a précisé le Dr Penman, n'excluent pas la possibilité que cette recrudescence soit attribuable à l'apparition d'un virus de nouvelle souche.

Un peu comme un rhume

Au début, la coqueluche ressemble à un rhume. Mais après quelques jours, la toux, qui peut durer jusqu'à 10 semaines, devient plus importante et l'enfant connaît des difficultés respiratoires. Ces quintes de toux violentes, qui, au paroxysme, évoquent le chant du coq, ont d'ailleurs laissé leur nom à la maladie.

La convalescence peut durer jusqu'à trois ou quatre mois, ajoute le Dr William James, de l'Association canadienne de pédiatrie.

La coqueluche est causée par une bactérie qui s'attaque aux poumons, la présence de mucus rendant le passage de l'air dans les voies respiratoires plus difficile. Elle est surtout dangereuse pour les enfants de moins de un an. Des cas de dommages au cerveau et de mortalité, bien que rares, ont été rapportés.

Vaccination sans danger

Certains parents refusent de faire vacciner leurs enfants, croyant, à tort, que la vaccination peut causer des dommages au cerveau. Selon le Dr James, les recherches réalisées sur le sujet n'ont pas permis de faire la corrélation entre les deux éléments.

Pour que les enfants soient protégés, a expliqué le Dr Williams, ils doivent être inoculés à 2 mois, 4 mois, 6 mois, un an et demi et, finalement, entre 4 et 6 ans.

Après avoir reçu le vaccin, l'enfant fera parfois de la fièvre. Il s'agit toutefois, selon le Dr James, d'une complication mineure.

Environ 30 p. cent des personnes immunisées attraperont quand même la coqueluche. Les symptômes seront toutefois beaucoup moins graves, a précisé le médecin.



LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111



LA BANDE AM
C'EST...
Paul Arcand et le Radio Trafic
la circulation révisée aux 10 minutes
avec Pierre Lacasse


cjms 128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

La SQ cherche trois témoins de l'accident d'autobus

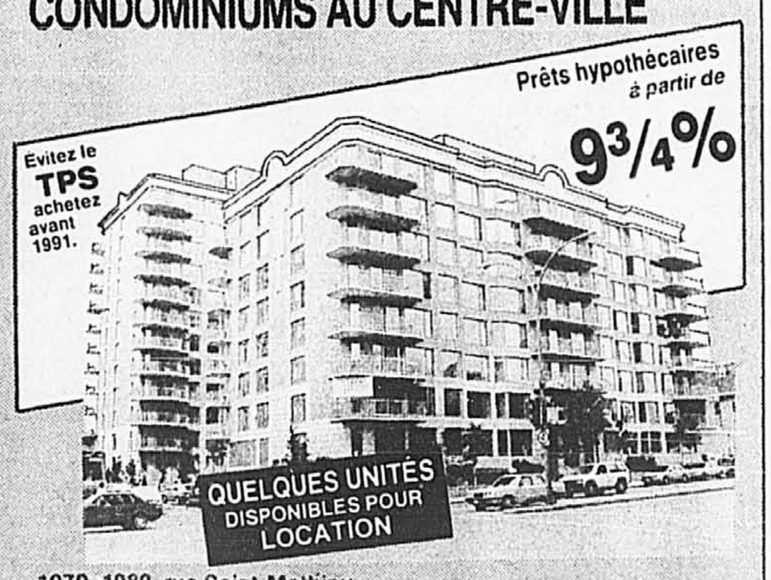
■ Des 12 personnes qui ont été blessées lors du spectaculaire accident impliquant un autobus de la compagnie Viens, survenu samedi matin sur l'autoroute des Cantons de l'Est à la hauteur de Brossard, trois seulement demeurent encore hospitalisées.

Les blessés sont tous hospitalisés à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park et selon un porte-parole de l'institution, deux seraient gardés sous observation préventive tandis que l'état de la troisième personne quoique grave, est stationnaire.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec demande à trois personnes qui ont été témoins de l'accident de communiquer avec le poste de la SQ à Candiac au numéro de téléphone 632-3120.

Les policiers recherchent particulièrement trois témoins de cet accident. Le premier est une infirmière qui s'est arrêtée sur les lieux; la seconde, le chauffeur d'un camion Mach remorquant un fardier jaune et transportant un tracteur à chenilles.

Le troisième témoin recherché est un homme qui serait arrivé peu de temps après l'accident. L'homme en question portait une casquette avec la mention SECUR et une moustache.

L'OASIS
CONDOMINIUMS AU CENTRE-VILLE


1070, 1080, rue Saint-Mathieu
(coin boul. René-Lévesque ouest)
Montréal
989-2981

La bande à
PAUL HOUDE !

RENÉ BOURDAGES
ISABELLE VACHON
PAUL HOUDE
PIERRE RINFRET
YVES HAMEL
De 6h00 à 9h00 "105,7 le matin"
CFGL 105,7
COGECO

Une star de l'édition



LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS FRANCE

Personne sans doute ne sait à quel moment précis et pour quelles raisons Françoise Verny est devenue une star de l'édition parisienne, mais c'est comme ça.

Bien entendu, le vedettariat chez Grasset ou Flammarion n'est pas exactement comparable à la gloire d'un présentateur de variétés ou de météo à la télévision, le nom de Verny est peut-être pour l'édition le plus connu du public. En tout cas, les médias influents l'ont consacrée grande prêtresse de la chose littéraire. C'est maintenant une vérité révélée dans Paris: «la» Verny constitue la puissance numéro à Saint-Germain-des-Prés, elle «monte des coups» invraisemblables, met au monde des romanciers qui la veille savaient à peine écrire, fabrique à volonté best-sellers et prix littéraires.

Un signe qui ne trompe pas: même avant son passage à la deuxième émission *Caractères* (TV5 du 14 octobre), son livre de souvenirs, à la couverture et au titre «roses» (*Le plus beau métier du monde*, 454 pages, Olivier Orban), a commencé à se vendre comme des petits pains. Au même moment, un homme éminemment respecté dans la profession, Maurice Nadeau écrivait ses propres Mémoires (*Grâces leur soient rendues*, Albin Michel). Nadeau a eu un vrai rôle historique, et son livre est écrit (alors que Mme Verny s'empresse de préciser qu'elle n'est pas écrivain). Mais c'est sur *Le plus beau métier du monde* que le public se jette. Comme il se jette sur la vie d'une star de cinéma ou d'un financier qui a réussi, en cherchant dans le livre la recette de la gloire et de la fortune. Preuve s'il en était besoin que la littérature exerce en France un pouvoir de fascination qu'on ne trouve pas dans beaucoup de pays, et sans rapport avec le poids réel de cette activité.

Comme on pourra le constater à la télévision, Mme Verny, début de la soixantaine, n'est pas exactement une carte de mode et n'a pas non plus le genre «grande bourgeoise de la littérature». Décrite sur quatre pages dans *Portrait du joueur* de Sollers (qu'elle a édité), elle apparaît sous la forme d'une sorte de bouledogue monté sur un corps de poissonnière. Dans *Le siècle des ténèbres*, Jack-Alain Léger en trace un autre portrait féroce: «Tu vois coco, tu as bien ciblé ton lectorat, maintenant il faut le fidéliser», lui hurle-t-elle avant de lui ordonner de couper la moitié de son texte.

Françoise Verny est aujourd'hui célèbre dans le tout-Paris pour ses trois paquets de Gitanes sans filtre, sa descente de whisky et sa propension à s'endormir au milieu des soirées mondaines. Mais, avant de s'endormir, elle a eu le temps de lancer à un convive: «Ce que vous racontez est passionnant, il faut que vous écriviez», ou: «Coco, t'as une gueule d'écrivain, il faut qu'on se voie...» Dans un milieu très vieille famille ou alors jeune-mondain-ambitieux, le look rustique de Mme Verny constitue un cas.

Bien qu'il comporte quelques longueurs et que les portraits des auteurs ne soient pas bouleversants, son livre de souvenirs comporte très exactement ce que le public attend — et que tout le monde lit avec gourmandise: les petites histoires des grandes maisons d'édition (directrice de collection de 64 à 82 chez Grasset, quatres ans chez Gallimard, aujourd'hui chez Flammarion).

Avec Mme Verny, il n'est pas d'abord question de grande littérature, de textes sublimes. Il est question de «coups» de livres qui marchent, de succès dans les médias et en librairie. Bien entendu elle aime les bons textes, les romans bien écrits, mais ce qui compte le plus pour elle, ce sont des ventes de plus de cent mille exemplaires. Et elle s'attarde volontiers sur des produits de pure commande, exemple un «ouvrage» du leader communiste Georges Marchais... mais dont on a écoulé 700 000 exemplaires.

Ses descriptions de la maison Grasset sont les plus amusantes. Elle aime beaucoup le patron de l'époque, Bernard Privat, monsieur charmant entre tous, littéraire, pas commercial pour un sou. Mais elle a plus de complicité avec son second, Jean-Claude Fasquelle, qui finira par l'évincer. Fasquelle, autre amateur de «coups». Il y a aussi Yves Berger, dont elle loue le talent d'écrivain, et qui déploie des manières de «voyou» dans les milieux parisiens, pour la plus plus grande gloire de la maison Grasset. «Chez Grasset, dit-elle finalement, nous fonctionnons comme un 'gang': contre l'adversaire nous oublions nos guerres internes et nous faisons front.»

De quoi s'occupe le «gang»? D'avoir des journalistes bien disposés dans les grands médias (en leur payant au besoin de solides avances pour des livres qu'ils n'écriront peut-être pas). D'aller piquer des romanciers confirmés à des confrères. Et aussi — spécialité de Berger — de «travailler» les jurys littéraires des prix de l'automne.

Tout Verny est dans cette remarque — reprise à la télévision: «Il n'y a pas dans les prix littéraires les grandes magouilles qu'on imagine. Simplement, la quais-totalité du prix Interallié est composée d'auteurs Grasset. Qui votent Grasset.» C'est dit sans la moindre ironie. Cela fait partie des données naturelles de la joyeuse vie littéraire parisienne, il ne sert à rien de s'exciter à ce propos.

Dans cette édition parisienne, on trouve des espèces animales fort disemblables. D'un côté des éditeurs dont la spécialité consiste à faire écrire, imprimer et mettre en vente une biographie de Dalida douze jours après son suicide. De l'autre, les éditions de Minuit, où l'on redoute presque les romans qui se vendent. Peut-être la gloire de Verny s'explique-t-elle par sa position parfaitement centrale: le commerce l'excite, mais les textes également. En même temps.

Il y a aussi une formidable énergie, et surtout une grande curiosité. Mme Verny n'a peut-être pas «créé» autant d'écrivains qu'on le croit. Elle s'est trompée comme tout le monde. Mais il est vrai que Bernard-Henri Lévy lui doit une bonne partie de sa gloire. Qu'elle a lancé à un inconnu: «Coco, t'as une gueule d'écrivain!», et qu'il s'appelait Yann Queffélec. Sans parler d'Alexandre Jardin, qu'elle a presque forcé à écrire, avec le succès que l'on sait. La querelle entre commerciaux et littéraires divise depuis toujours le monde de l'édition. Françoise Verny est une bicéphale parfaite: c'est peut-être pourquoi elle mérite d'être un monstre sacré.

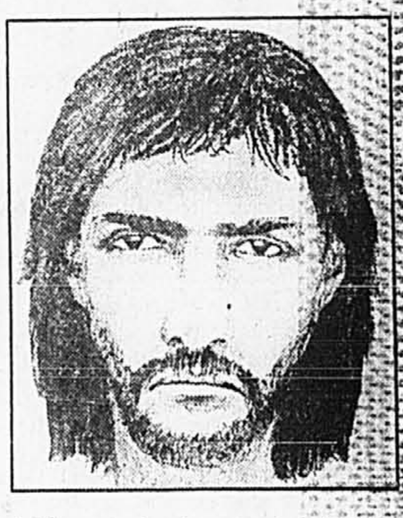
Abattu après avoir été pourchassé par un taxi

■ En matinée du mercredi 9 mai 1990, vers 8h30, la victime se rend à son travail, chez Ravary le Colosse, au 4849, boul. Saint-Jean, près de l'intersection du boul. Pierrefonds, à Pierrefonds.

Info Crime 393-1133

La victime circule vers l'ouest sur le boulevard Pierrefonds, à bord de sa Chevrolet Malibu 1983, de couleur beige et ornée de bandes décoratives. Une fois à la hauteur de la rue Perron, elle se fait talonner par un taxi. C'est en vain qu'elle tente de fuir, le conducteur du taxi la pourchassant jusqu'au lieu de son travail. Le meurtrier abat alors la victime d'un coup de feu à sa descente de voiture, d'une décharge de revolver de calibre .22.

Le suspect est âgé d'environ 30 ans. Il mesure approximativement 1,75 mètre et pèse quelque 74 kilos. Il a les cheveux noirs, bouclés et légèrement séparés au milieu, ainsi qu'une barbe. Probablement originaire d'Afrique du Nord, il a le teint foncé et s'exprimait en anglais. Il était vêtu d'une chemise colorée et d'un veston en denim. Il conduisait lui aussi une Chevrolet Malibu, une voiture taxi de couleur brun pâle, vraisemblablement en provenance de Laval.



Pour toute information, communiquez au numéro spécial d'Info-Crime, à 393-1133.

RELÈVE

La relève de la garde

SUITE DE LA PAGE A 1

président-directeur de la société, et le congédia sur-le-champ, tranchant ainsi le dernier lien entre la société et la famille du même nom qui avait fait de l'entreprise un géant de l'alimentation.

Neveu du regretté Sam Steinberg, Arnold avait passé 35 années au service de la compagnie. Homme posé et à l'esprit analytique, diplômé du Harvard Business School, Arnold était le chef comptable de la société. Il ne manquait pas de relations dans les cercles de la haute finance et avait fait fortune grâce à des placements avisés. Collectionneur d'art passionné, il avait un appartement à Manhattan où il se rendait souvent avec sa femme lorsque le prenait une rage d'acheter des oeuvres d'art.

Avant la prise de contrôle par Gaucher, Arnold Steinberg détenait avec ses deux frères, Lewis et Murray, 17% des actions avec droit de vote de la société. Il n'était pas de ceux qui voulaient vendre l'affaire; en fait, il aurait désiré s'en porter acquéreur. De concert avec le directeur général Irving Ludmer, il avait désespérément tenté, des mois durant, de présenter une offre pour acheter la société, mais n'avait pas réussi à réunir la somme nécessaire.

Cousines d'Arnold, les trois filles de Sam Steinberg contrôlaient, avec leur mère Helen, 52% des actions «votantes» et avaient décidé d'accepter l'offre de 75$ l'unité, présentée par le groupe de Gaucher. Pendant la longue lutte qui s'ensuivit, Arnold et ses frères avaient toujours refusé d'engager leurs actions et ne les avaient concédées que lorsque les événements les y avaient forcés. Leur refus avait failli faire échouer l'opération parce que Gaucher devait rassembler au moins 90% des actions pour que son offre d'achat soit valable. Gaucher faisait maintenant payer à Arnold son intransigeance.

Le nouveau propriétaire de Steinberg n'avait pas encore digéré l'attitude d'Arnold dans cette affaire et le ton de leurs échanges fut acrimonieux. Il accusait Arnold d'avoir renié son engagement à renoncer à ses actions en contrepartie de son maintien au poste de chef des finances de Steinberg. Gaucher était si furieux qu'il lui intima l'ordre de quitter les lieux avant la fin de la semaine.

Gaucher accepta ensuite la démission des cadres supérieurs Irving Ludmer et Bill Cleman et s'institua lui-même président du conseil d'administration et directeur général. En quelques jours seulement, il avait obtenu la démission des 12 membres du conseil d'administration de Steinberg et les avait remplacés par ses hommes de confiance. Comme président, il choisit Jean-Roch Vachon, un bon ami à lui, déjà président du Groupe alimentation Canada.

Arnold Steinberg ressentit presque comme un deuil dans sa famille la vente de la société. Même si ses frères et lui empochèrent plus de 76 millions de dollars pour leurs actions, Arnold n'en éprouva pas moins un coup terrible et un sentiment de profonde tristesse que l'argent ne pouvait atténuer. Depuis le jour de sa naissance, l'entreprise familiale avait été toute sa vie. Même après son congédiement, il ne put se résoudre à faire ses courses chez un concurrent. Il se rendait encore dans les magasins pour voir ce qui s'y passait. Pour lui, rien ne changerait jamais.

Arnold accepta d'autant plus mal la vente de la compagnie qu'à la fin de cette décennie difficile, Steinberg Inc. était promis à une meilleure rentabilité. Pendant la première moitié de 1989, les profits avaient considérablement augmenté sous l'impulsion du directeur général Irving Ludmer. Arnold aurait voulu conserver l'entreprise, non seulement par fierté familiale, mais parce qu'il avait la conviction que Steinberg encaisserait des profits supérieurs dans les années 90. Mais les soeurs refusaient d'attendre plus longtemps les bénéfices du plan de redressement mis en place par Ludmer, ce qui les incita vraisemblablement à vendre. Si la famille sortait gagnante de cette opération, Arnold soutenait qu'elle aurait gagné davantage à attendre encore 10 ans.

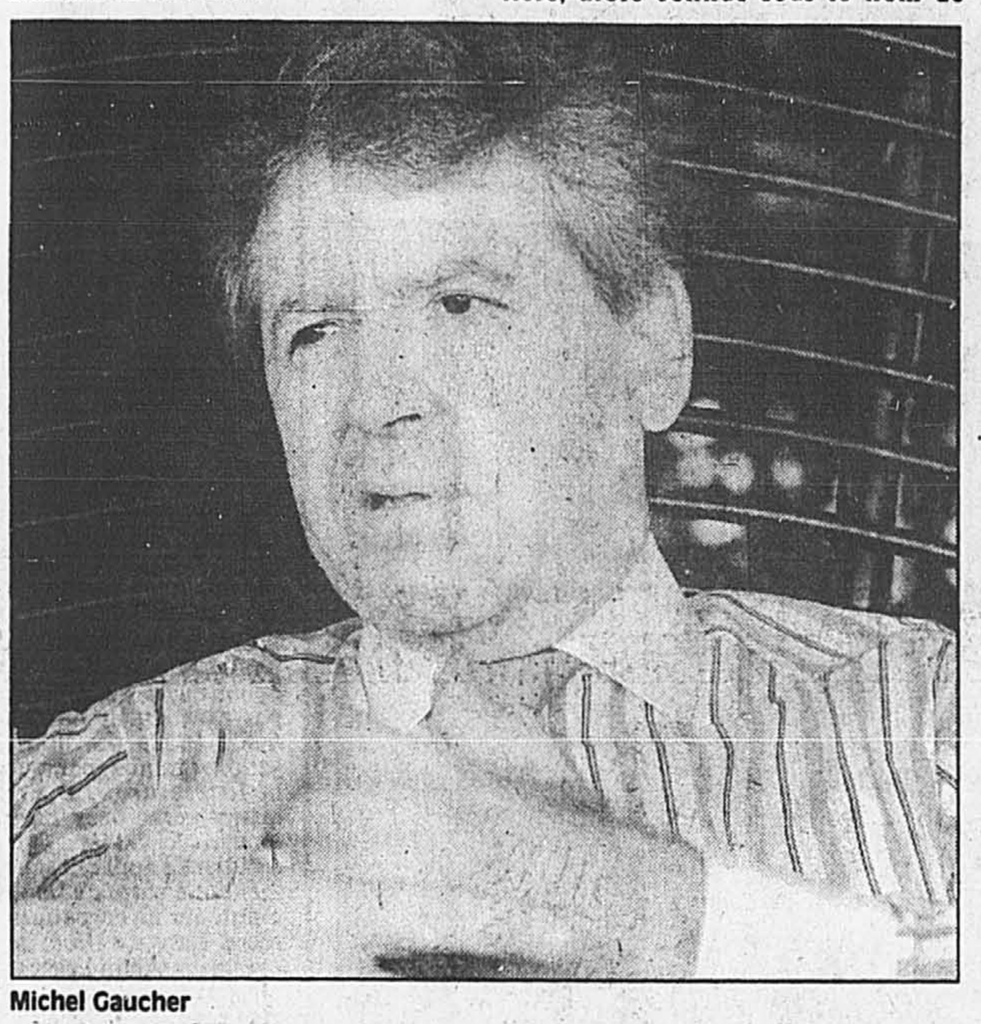
Pour les héritières immédiates de Steinberg — les trois soeurs qui avaient reçu en partage le contrôle de la société de leur père — les gains furent substantiels. Mitzi, Marilyn, Evelyn, leur mère Helen et les 12 petits-enfants d'Helen et de Sam encaissèrent à eux tous plus de 260 millions de dollars pour leurs actions. Les soeurs y gagnaient aussi une paix certaine, puisque la vente de l'entreprise marqua pour elles la fin tant attendue d'environ quatre années de tensions, d'amertume et de querelles qui avaient discrédité la famille et menacé la survie de l'entreprise. Leurs dissensions avaient même mené à une poursuite engagée par l'aînée, Mitzi Dobrin, contre ses soeurs Marilyn Cobrin et Evelyn Alexander et à la rupture des relations entre Helen, la mère, et Marilyn. Leurs différends avaient fait éclater cette famille, jadis très unie, déconcerté des milliers d'employés et finalement précipité la vente de l'empire familial.

Sam Steinberg en aurait été inconsolable.(...)

Michel Gaucher est l'incarnation même de la réussite. On l'a souvent décrit comme un homme fougueux, qui a la parole facile, d'une politesse raffinée et parfaitement bilingue. Il a épousé Nancy Orr, une Ontarienne d'une grande beauté, comptable de formation et chef comptable de sa société de portefeuille. Il conduit une Porsche; elle, une Jaguar. Parents de quatre enfants, ils partagent leur temps entre une somptueuse résidence de brique rouge au sommet du versant westmontais du mont Royal et une spacieuse maison de campagne dans les Cantons de l'Est. Michel Gaucher jouit d'une telle popularité dans le grand public que les conservateurs de la scène fédérale et les libéraux du Québec l'ont assidûment courtisé pour qu'il défende leur bannière dans une campagne électorale. Certains croient qu'il ambitionne de devenir un jour premier ministre du Québec.

Toute sa vie est une quête incessante de succès et de célébrité. Dès l'âge de 32 ans, Gaucher était parvenu à accumuler un diplôme en ingénierie, un autre en droit et une maîtrise en administration des affaires. À 36 ans, il était déjà millionnaire et à la tête d'un lucratif empire engagé dans la construction et le transport maritime. Il semble animé non seulement d'une insatiable curiosité intellectuelle, mais d'un désir forcené de gagner à tous les jeux.

Né dans une famille montréalaise prospère, Gaucher a joui d'une enfance privilégiée dans la riche ville d'Outremont. Sa grand-mère, une Torontoise d'origine anglo-irlandaise, avait réussi dans la bijouterie et son père avait fait carrière dans l'assurance. Michel fit ses études au collège Stanislas, une institution privée très cotée qui a formé plusieurs des meilleurs et des plus brillants Québécois francophones. À 16 ans, il entrait au Collège militaire royal de Saint-Jean pour y acquérir le sens de la discipline, puis il signait un engagement de trois ans dans la marine canadienne. De retour dans sa ville natale, il étudia l'ingénierie à l'Université de Montréal; il fut membre de l'équipe universitaire de football et joua un rôle actif au sein des associations étudiantes.



Michel Gaucher

Après avoir obtenu un M.B.A. de l'Université McGill, Gaucher entra au service de la multinationale Alcan Aluminium Ltée, dont le siège social se trouve à Montréal, mais il n'avait pas encore une idée bien arrêtée de ce qu'il voulait faire dans la vie. Il retourna aux études, cette fois pour décrocher un diplôme en droit; il étudiait le soir et travailla le jour. Il se décrit lui-même à cette époque comme «un indigent» qui gagnait quelques dollars les week-ends en donnant des leçons de ski alpin dans les Laurentides. «Je roulais dans une petite Volkswagen 1957 déglinguée. Tous mes amis possédaient une Chevy, avaient une femme et deux enfants. Moi, j'étais encore étudiant en droit et je portais des jeans.»

Gaucher accéda bientôt à la direction générale de la filiale mexicaine d'Alcan; il gravissait rapidement les échelons de l'une des plus influentes sociétés canadiennes. La vie au sein d'une aussi grosse entreprise le déçut et il la quitta en 1972 pour vendre ses services comme expert-conseil. Quatre ans plus tard, il devenait président d'un petit cabinet d'ingénieurs montréalais, T. Pringle & Sons.

Tandis qu'il travaillait à un projet en Afrique dans les années 70, Gaucher fit une rencontre qui allait changer sa vie. L'homme en question, un avocat new-yorkais très expérimenté, aux innombrables relations d'affaires, s'appelait David Morse. Il prit sous son aile le jeune Québécois. «David Morse m'a convaincu que rien ne m'était impossible», dit Gaucher. Pendant deux décennies, Morse avait été directeur général de l'Organisation mondiale du travail et il connaissait des industriels du monde entier. Il présenta Gaucher à des cadres supérieurs de International Harvester Co., alors premier producteur mondial de machinerie agricole. Cette rencontre porta fruits: peu de temps après, le cabinet de Gaucher se voyait confier par contrat la tâche d'enseigner aux Africains le maniement des produits Harvester. Plus tard, Harvester ouvrait aussi une usine d'assemblage au Québec et aidait Gaucher à créer une nouvelle compagnie, Sofati Ltée.(...)

La soif de Gaucher

En un rien de temps, Sofati fit de Gaucher un millionnaire. La rentabilité de la compagnie fut immédiatement assurée parce que sa clientèle se composait à 90% de gouvernements étrangers qui pouvaient obtenir d'Ottawa des subventions à l'exportation. Le jeune homme se montrait extrêmement habile à s'assurer l'aide gouvernementale pour ses projets. En 1989, il avait déjà mené à bien des transactions, dans le Tiers Monde, qui totalisaient 1,2 milliard de dollars, dont un contrat de 109 millions de dollars, financé par la Société pour l'expansion des exportations, pour la construction de six écoles au Cameroun, et un autre contrat de 250 millions pour l'érection d'une usine d'entretien de camions et de voitures, en Algérie.

Mais sa soif de succès n'en était pas pour autant étanchée; Gaucher sentait le besoin de manifester sa présence dans le milieu des affaires de son pays.(...) Pour sa première opération au Québec, en association avec Louis Rochette, homme d'affaires de la ville de Québec, il acheta au prix de 43 millions de dollars une petite flotte de pétroliers qui faisaient la navette entre le Saint-Laurent et les Grands Lacs.

Rochette est un homme aux allures aristocratiques qui flaire les bonnes affaires; il était alors président de Davie Shipbuilding. Dome Petroleum Ltée, déjà en difficultés, était propriétaire de ce chantier maritime et devait plus tard faire faillite. Dome désirait se départir de sa flotte de pétroliers et Rochette était intéressé à s'en porter acquéreur. Gaucher l'était également, mais il n'avait pas les moyens de l'acheter.

Les deux hommes décidèrent d'unir leurs efforts et présentèrent conjointement une offre pour la flotte de pétroliers, alors connue sous le nom de Branch Lines. On retint leur offre et cette transaction marqua le début d'une association étonnante, mais fructueuse. Rochette est en effet plus âgé et plus conservateur en affaires que ne l'est Gaucher, souvent casse-cou. «Je me suis dit qu'il avait peut-être besoin d'un partenaire comme moi qui lui tiendrait à l'occasion la bride haute, avoue Rochette. Lorsqu'il désire quelque chose, il est parfois un peu trop impatient.» Les deux hommes ne sont pas seulement associés en affaires, ils sont aussi devenus amis. Rochette invite les Gaucher à sa maison de Key Largo, en Floride, où ils font de la voile ensemble.

Gaucher ne mit pas beaucoup de temps à convaincre d'autres importantes sociétés pétrolières de leur vendre ou de leur louer leurs flottes de pétroliers en leur promettant d'exploiter leurs navires à moins de frais qu'il ne leur en coûtait pour les maintenir elles-mêmes en service. Gulf Canada, Texaco, Ultramar et Shell signèrent finalement des contrats à longue échéance avec Socanav (un néologisme, fruit de la contraction des mots sociétés et navires) pour assurer le transport des produits pétroliers dans la voie maritime du Saint-Laurent, le long de la côte Est et jusque dans l'Arctique. Lorsque le succès de l'entreprise se confirma, Gaucher voulut y apposer son sceau personnel. Il baptisa l'un des navires du nom de sa femme, Nancy Orr, et un autre de celui de son père, Hubert Gaucher.

À 39 ans, Gaucher releva un autre défi en devenant le premier Québécois à s'engager dans le transport transatlantique par conteneurs.(...) Gaucher rassembla 500 000$ comme capital de mise de fond et les Sofati Container Lines virent le jour en octobre 1982 avec l'aide de cadres qui avaient quitté le navire d'un concurrent, Cast Container Group. Une bouffée d'air frais souffla dans le milieu sclérosé de l'industrie du transport maritime à Montréal.

Mais rien n'était acquis et Gaucher dut affronter la concurrence de Cast et d'autres transporteurs transatlantiques. Une ruineuse guerre des prix s'ensuivit. Gaucher avait toutefois un avantage: ses origines québécoises francophones. Sofati Container Lines réussit à arracher un important contrat de la Société des alcools du Québec: elle assurerait le transport de ses vins depuis l'Europe. Ce contrat lui permettrait du même coup de faire ses preuves.

La concurrence s'avéra finalement trop rude pour Cast, qui fut presque acculé à la faillite et que son principal créancier, la Banque Royale du Canada, sauva *in extremis*. Gaucher venait de remporter une victoire à la Pyrrhus. Déterminée à récupérer son investissement de plusieurs millions de dollars dans Cast, la Banque Royale était disposée à attendre son heure. La concurrence entre les deux sociétés se raviva; les prix chutèrent et bientôt Sofati se trouva en situation difficile. Sofati soupçonnait Cast et la Banque Royale de s'adonner à des pratiques déloyales pour fixer artificiellement les prix. Gaucher, qui n'a jamais hésité à relever un défi, était prêt à les trainer devant les tribunaux.

Mais il opta plutôt pour une autre solution: il vendit à Cast sa compagnie de transport par conteneurs et se retira de ce marché sans que son nom y soit terni. Mais il aurait sa revanche. Lorsqu'il s'empara de Steinberg à la fin d'août 1989, Gaucher découvrit que la Banque Royale était le premier banquier de sa nouvelle entreprise. Plusieurs semaines plus tard, il transférait le compte de Steinberg à la Banque de Montréal.

Gaucher aspirait à construire un vaste conglomérat industriel du genre de celui que s'était constitué son ami Paul Desmarais, propriétaire de Power Corp. Et de fait, dans un portrait flatteur qu'il traçait de Gaucher, le *Financial Post* le décrivait déjà comme «un empereur en devenir de la finance». Pendant un certain temps après la vente de Sofati Containers Lines, Gaucher encaissa pourtant coup sur coup échecs et contrariétés.(...)

L'entreprise de pétroliers créée par Gaucher, Socanav Inc., prenait lentement son essor et s'affirmait peu à peu comme l'un des transporteurs maritimes canadiens les plus actifs. De concert avec son associé Louis Rochette, Gaucher inscrivit sa société à la bourse, en 1986, en lançant une émission d'actions de 25 millions de dollars pour profiter ainsi du Régime d'épargne-actions du Québec, un abri fiscal provincial. Cet afflux de capitaux permit aux deux associés de rembourser l'énorme dette qu'ils avaient alors contractée auprès d'institutions bancaires. Peu après, Socanav se portait acquéreur d'une compagnie québécoise de transport écolier, Sumabus Inc., dans un effort de plus grande diversification.

Dans les grandes ligues

Mais ce n'était que menu fretin et Gaucher brûlait de s'attaquer à des géants. Il réunit une équipe de spécialistes en acquisitions pour étudier toutes les occasions qui se présenteraient et ne cacha pas son désir de s'en prendre à plus gros poisson. Lorsque Texaco Canada Inc. fut mis aux enchères par le siège social américain, Gaucher fut en mesure de faire une offre entièrement financée de 650 millions de dollars pour les raffineries et les stations-service. Mais cette fois encore, sa mise ne suffit pas et Imperial Oil l'emporta.

Gaucher porta ensuite son attention sur les États-Unis; il rassembla le financement nécessaire — soit 1,2 milliard de dollars — et présenta une offre d'achat pour la First Republic Bank Corp. de Dallas. Les *regulators* des États-Unis avaient entrepris le sauvetage de la banque en difficulté et plusieurs acheteurs potentiels flairaient la bonne affaire parce que le gouvernement américain y injectait des sommes très importantes. Gaucher passa tout l'été à Washington, D.C., à examiner les moyens de s'emparer de la banque. Il était même prêt à déménager au Texas pour diriger lui-même les opérations, mais il n'en eut pas l'occasion. Une banque de la Caroline du Nord lui coupa l'herbe sous le pied en se portant acquéreur de 49% des actions de la First Republic, pour la somme de 520 millions de dollars.

Gaucher devenait impatient et Steinberg attira bientôt son attention. Les Gaucher comptaient parmi leurs amis le gouverneur général d'alors, Jeanne Sauvé, et son époux, Maurice, un «courtier en mariage d'affaires» qui mettait en relation acheteurs et vendeurs de sociétés. Maurice Sauvé agissait au nom de Mitzi Dobrin, la plus pressée de vendre l'entreprise familiale parmi les soeurs Steinberg. En mars 1989, Sauvé informa Gaucher que les soeurs étaient disposées à vendre si on leur offrait un juste prix. Gaucher écrivit immédiatement à la famille Steinberg pour lui exposer à grands traits son projet d'offre d'achat. Par la suite, il s'assura le concours de la Caisse de dépôt et placement pour surclasser la surenchère présentée par son rival torontois, Oxdon Investment Inc.

Gaucher et la Caisse savaient que de fortes pressions politiques s'exerçaient sur les soeurs pour qu'elles vendent Steinberg à un groupe québécois. Les Québécois avaient adopté cette entreprise comme une des leurs et considéraient qu'elle faisait partie intégrante du patrimoine de la province.(...)

Steinberg était le troisième plus important employeur au Québec et le plus gros acheteur de produits agro-alimentaires québécois. La compagnie était plus qu'un symbole culturel, elle était devenue un levier économique de première importance pour la province. Aussi, lorsque les soeurs Steinberg déchirées par les dissensions la mirent en vente, des sonnettes d'alarme retentirent jusque dans les corridors de l'Assemblée nationale. En juin 1989, Oxdon Investments Inc. présenta la première offre; ce consortium ontarien projetait de démanteler l'entreprise et de céder les magasins d'alimentation à Loblaw, une société dont le siège social se trouve à Toronto. Le premier ministre Bourassa et plusieurs autres Québécois jugèrent inacceptable que Steinberg passe aux mains d'un acheteur de l'extérieur de la province.

Un vent nouveau de nationalisme économique soufflait sur le Québec et la province se sentait soudain vulnérable à la vague de fusions et d'acquisitions qui secouait le monde des affaires à la fin des années 80.(...)

Et la Caisse vint

Soudain, la vente de Steinberg prenait une dimension politique. La lutte pour l'achat de Steinberg coïncida avec la campagne électorale de 1989 et le premier ministre Robert Bourassa craignait les conséquences de son dénouement. Il n'avait guère apprécié de perdre Consolidated-Bathurst et il voulait s'assurer que Steinberg resterait une entreprise québécoise. Le premier ministre communiqua par téléphone avec Gaucher, la direction de la Caisse et les soeurs Steinberg. Les pressions politiques s'intensifiaient.

Lorsque la Caisse décida d'agir, en fournissant presque tout le financement nécessaire à l'achat de Steinberg, les critiques fusèrent de toutes parts, hors du Québec. Michel Gaucher et Louis Rochette, son associé dans Socanav, n'avaient réuni que 20 millions de dollars comptant; Socanav n'en présenta pas moins elle-même l'offre d'achat de 1,3 milliard de dollars.

«En fait, la Caisse téléguidait l'opération; Gaucher n'était qu'une marionnette et il ne sera jamais rien de plus, lança plus tard un Arnold Steinberg amer. Gaucher n'avait pas réussi à recueillir un seul cent pour réaliser ses ambitions lorsque la Caisse annonça qu'elle fournirait tout le fric.» Non seulement la Caisse accepta de s'engager d'avance à acheter pour la somme de 887 millions de dollars l'énorme portefeuille de valeurs mobilières d'Ivanhoe Inc., mais elle en assuma aussi les dettes qui s'élevaient à 150 millions. Elle consentit également un prêt obligatoire de 70 millions à Socanav.

Pour toute compensation, la Caisse se contenta de 15% des actions ordinaires de Socanav. Mais cette proportion pourrait grimper à 27%, compte tenu des obligations convertibles qu'elle détenait également. Pour ses détracteurs, cette transaction avait tout d'une nationalisation déguisée et faisait la preuve que la Caisse outrepassait son mandat premier: celui d'investir les régimes de retraite des Québécois dans des placements sûrs et profitables. Des voix anonymes s'élevaient dans Bay Street pour dénoncer l'intrusion «pernicieuse» de la Caisse dans le monde des affaires canadien: elle se servait de son énorme pouvoir pour fausser la loi de la libre concurrence.(...)

(...) Steinberg, c'était la bonne affaire au bon moment, selon Campeau. Le perspicace président du conseil d'administration de la Caisse avait diversifié avec succès les avoirs de l'institution depuis qu'il en avait pris la direction en 1980. Mais son plan d'investissement n'était pas encore complété. À ses yeux, le portefeuille de biens immobiliers de la Caisse accusait 10 bonnes années de retard. «Il ne comptait que pour 2% de notre actif et, pour un régime de retraite comme le nôtre, ce pourcentage aurait dû s'établir plutôt à 4%, ou même 6%.» Il considérait un plus gros investissement dans l'immobilier comme un moyen avisé de mieux diversifier le capital des rentes québécoises et d'éviter ainsi qu'il ne soit complètement assujetti aux aléas des marchés boursiers.

Steinberg lui fournissait justement l'occasion rêvée en ce sens. C'était pour la Caisse une chance unique. En retour de l'aide qu'elle apportait à Michel Gaucher, en finançant sa prise de contrôle, la Caisse hériterait de tous les biens immobiliers de Steinberg, détenus par Ivanhoe Inc. — le sixième plus important propriétaire immobilier au Canada. Ivanhoe possédait 36 centres commerciaux de premier ordre, au Québec et en Ontario, évalués à plus de 1,1 milliard de dollars — de loin l'actif le plus précieux de Steinberg. «En une seule transaction dans de l'immobilier de très bonne qualité, nous avons rattrapé 10 années de retard, affirme Campeau. À moyenne échéance, ce genre d'opération rapporte toujours.»(...)

À ceux qui doutaient de sa capacité de gérer une entreprise de commerce de détail, Gaucher réplique: «Je ne suis pas du genre à reculer. Nous avons pris possession d'une compagnie de transport maritime et nous en avons fait la plus importante au Canada, en quelques semaines. Notre chiffre d'affaires s'est accru de 400% en trois ans. Nous avons l'intention de relancer également cette société.» Ceux qui le connaissent bien le disent aussi tenace qu'un bouledogue. «C'est un homme très déterminé, qui ne manque pas de cran», dit de lui Jean Campeau de la Caisse.

Mais les gens au fait des problèmes complexes qui assaillaient Steinberg ne voyaient pas un coup de maître dans cette acquisition. Tandis que la Caisse jetait son dévolu sur les biens immobiliers tant convoités, Gaucher se débattait seul pour relancer la division des ventes au détail et essuyer une dette monumentale. Il avait emprunté pour acheter l'empire Steinberg en engageant du capital de rachat, une tactique risquée qui avait acculé à la faillite l'empire américain de vente au détail du financier canadien Robert Campeau. Dans le cas de Gaucher, il ne s'agissait pas de sommes aussi astronomiques, mais le concept et les risques étaient exactement les mêmes.(...)

Socanav avait investi 50 millions de dollars comptant pour acheter Steinberg et donc emprunté la quasi-totalité du 1,3 milliard de dollars à la Caisse et à un groupe d'institutions financières. La Banque Toronto-Dominion et la Banque de Montréal lui avaient garanti un crédit à court terme de 330 millions et une agence gouvernementale du Québec lui avait prêté 50 millions.

Mais parce qu'il avait engagé très peu d'argent frais dans l'achat de l'entreprise, il avait en fait lourdement hypothéqué les avoirs de Steinberg. Les chiffres étaient affolants. Non seulement Steinberg supportait-il une nouvelle dette d'environ 450 millions de dollars, conséquence de la prise de contrôle, mais ses livres comptables indiquaient déjà une dette courante de 320 millions. Au total, Steinberg assumait une dette de 770 millions, même après la vente d'Ivanhoe Inc. Le problème était flagrant: maintenant qu'Ivanhoe ne lui appartenait plus, l'entreprise disposait d'un actif bien inférieur pour faire face à sa dette.

Michel Gaucher savait qu'il ne pourrait trainer longtemps ce fardeau. Sans compter que, moins de trois ans plus tard, le loyer exigé pour certains de ses magasins Steinberg fort bien situés doublerait au moins. Tant qu'Ivanhoe était partie intégrante de l'empire Steinberg, les loyers des magasins d'alimentation s'étaient toujours maintenus sous le cours du marché. Mais dans ses négociations pour l'achat d'Ivanhoe, la Caisse avait exigé que les loyers des supermarchés soient réajustés tous les cinq ans au cours du marché.

La Caisse de dépôt avait su négocier de façon implacable.(...)

L'HÉRITAGE DE SAM

Le nouveau propriétaire fait maison nette

Les chargés de cours de l'U. de M. obtiennent 39 p. cent

RAYMOND GERVAIS

■ C'est dans une proportion de 91 p. cent que les 1000 chargés de cours de l'Université de Montréal ont accepté hier, de ratifier l'entente de principe intervenue au cours des derniers jours entre leur comité de négociation et la partie patronale.

Convoqués d'abord pour prendre un vote de grève lors de cette assemblée, les chargés de cours ont été appelés à se prononcer sur le résultat des négociations qui se sont déroulées jeudi et vendredi.

L'exécutif syndical et le comité de négociation du syndicat étaient unanimes à recommander hier à leurs membres d'accepter les plus récentes offres de l'employeur et d'éviter ainsi la grève.

Le président du Syndicat des chargés de cours, François Cyr, a indiqué au terme de l'assemblée que les chargés de cours avaient réussi à négocier un bonne convention collective qui leur accordera sur une période de trois ans des augmentations salariales de l'ordre de 39,5 p. cent.

«Ce pourcentage peut sembler énorme, mais il ne faut pas oublier que nos membres avaient un rattrapage à faire pour rejoindre leurs collègues du réseau des universités du Québec», a indiqué le président du Syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal, affilé à la Fédération natjonale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN).

Le salaire moyen d'un chargé de cours passera donc de 3500 $ à 5020 $ par trimestre pour un cours de 45 heures. De plus, les chargés de cours ont aussi obtenu le droit de donner jusqu'à six cours durant l'année au lieu de quatre.

Au chapitre du perfectionnement, les syndiqués pourront aussi se partager une enveloppe de 180000 $ annuellement.

Trois arrestations, un blessé

■ Une manifestation contre l'organisme «Montréal Debout» qui avait lieu au parc Lafontaine hier après-midi, s'est soldée par l'arrestation de trois personnes soupçonnées d'avoir agressé un membre d'un organisme rival, Longitude KKK 74, (Ku Klux Klan).

Michel Larocque — la victime — qui prenait des photos des manifestants, affirme avoir été frappé au cou et au dos en plus d'avoir été projeté par terre. On lui aurait aussi dérobé sa pellicule.

La police a procédé à l'arrestation des suspects qui seront accusés de vol qualifié. Ces derniers seront appelés à comparaître en Cour par voie de sommation.

ENTREPOSAGE
À L'INTÉRIEUR
● BATEAUX ● MOTEURS
● ROULOTTES ● AUTOS
● MOTORISÉS ● ETC.
ESCOMPTE 10%
SUR TOUTES RÉPARATIONS
HORS-SAISON
PROFITEZ-EN!
pigeon inc
6767 EST, HENRI-BOURASSA 325-1010

LA BANDE AM
C'EST...
Paul Arcand et Caroline Proulx
la météo
beau temps mauvais temps!

LA BANDE AM cjms 128 PAUL ARCAND ET SON ÉQUIPE
cjms 128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

LE VÉRITABLE
TELERGON-II
SUSPENSION DE GELÉE ROYALE
(Véritable préparation de Gelée Royale épurée et titrée selon le procédé C.B.P. de B. de BELVEFER)
TELERGON-II
buvable
Du 29 septembre au 6 octobre, vous pourrez rencontrer chez JEAN COUTU au 865, rue Ste-Catherine Est à Montréal, le célèbre biologiste BOYER de BELVEFER, surnommé le «Père de la Gelée Royale» et son assistante, LILIANE. À cette occasion, vous bénéficierez d'un prix spécial et d'un échantillon gratuit de 3 ampoules avec chaque boîte de 24 ampoules de TELERGON-II.
MISE EN GARDE
ATTENTION!
M. de Belvefer, «Le père de la Gelée Royale», rappelle à ses fidèles amis canadiens que la seule gelée royale préparée selon ses dernières découvertes porte la marque TELERGON-II. Exigez la marque sur la boîte verte.

BOYER DE BELVEFER
Le père de la Gelée Royale
JEAN COUTU
NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER!



DURANT LES JOURS AUBAINES
Attrapez les Caracataaap, ils simplifient la vie!
La composition abrégée
Le renvoi automatique
La conférence à trois
L'appel en attente
L'appel personnalisé

AVEC L'APPEL PERSONNALISÉ, LA SONNERIE VOUS MET SUR LA BONNE PISTE!
L'appel personnalisé vous permet d'ajouter jusqu'à deux numéros de téléphone supplémentaires à votre service résidentiel. Comme chaque numéro correspond à une sonnerie, vous pouvez savoir à qui l'appel est destiné avant même de décrocher le combiné.

GRÂCE À L'APPEL EN ATTENTE, CAPTEZ TOUS VOS APPELS!
Avec l'appel en attente, vous pouvez répondre à un second appel alors que vous êtes déjà au téléphone. Un bip discret vous indique qu'une autre personne essaie de vous joindre. Mettez le premier correspondant en attente et répondez au second appel.

SOYEZ AUX ÉCOUTES AVEC LA CONFÉRENCE À TROIS!
Avec la conférence à trois vous pouvez inviter une troisième personne à participer à une conversation téléphonique.

AVEC LA COMPOSITION ABRÉGÉE, ÉTABLISSEZ LE CONTACT SUR-LE-CHAMP!
La composition abrégée vous permet de joindre huit numéros mis en mémoire.*

AVEC LE RENVOI AUTOMATIQUE, VOS APPELS VOUS SUIVENT À LA TRACE!
Avec le renvoi automatique, vous pouvez faire suivre vos appels à presque n'importe quel autre numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre ou prendre vos messages. C'est simple: avec le renvoi automatique, vous êtes toujours là!

Abonnez-vous aux Services téléphoniques spécifiques et au service Touch-Tone^mc durant les Jours Aubaines de Bell Canada, entre le 24 septembre et le 3 novembre 1990, et ÉCONOMISEZ!

• Passez au service Touch-Tone et obtenez 2 mois de service Touch-Tone gratuit, soit une économie de 5,10 $, le tarif mensuel étant de 2,55 $*.

ÉCONOMISEZ 14$ DURANT LES JOURS AUBAINES!

• En plus, économisez les frais d'administration de 14 $** et profitez des tarifs groupés avantageux.

RÉALISEZ UN BEAU COUP DE FILET EN VOUS ABONNANT À PLUSIEURS SERVICES!
Consultez la grille ci-dessous et voyez comme il est avantageux de profiter des tarifs groupés.

Services téléphoniques spécifiques Tarifs mensuels groupés–Résidentiel	
1 service	4,00$
2 services	5,50$
3 services	7,50$
4 services	9,50$
5 services	11,50$
Deuxième appel personnalisé*	4,00$
Chaque inscription à l'annuaire de l'appel personnalisé	1,20$

*Le deuxième appel personnalisé ne fait pas partie des tarifs groupés.

Passez à la Téléboutique Bell ou appelez le Service à la clientèle entre le 24 septembre et le 3 novembre 1990.

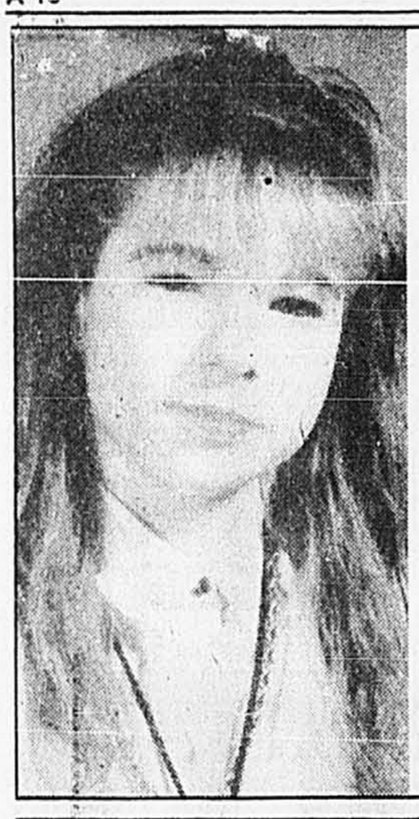
ABONNÉS D'AFFAIRES MONOLIGNES
Sortez des sentiers battus avec les Services téléphoniques spécifiques!
Pour en savoir plus et pour profiter des tarifs groupés avantageux appelez le Service à la clientèle entre le 24 septembre et le 3 novembre 1990.

«Consultez un spécialiste: ayez recours au Service à la clientèle ou à la Téléboutique Bell entre le 24 septembre et le 3 novembre 1990.»
Certains Services téléphoniques spécifiques ne sont présentement pas offerts partout. Pour connaître les services offerts dans votre secteur et vous y abonner, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle ou passez à la Téléboutique Bell.

*Le tarif mensuel ne comprend pas la location des appareils. Si vous êtes abonné au service résidentiel ou d'affaires monolignes, que vous n'avez pas de prise téléphonique et décidez de passer au service Touch-Tone durant les Jours Aubaines, vous pourrez vous faire installer GRATUITEMENT une prise pour chaque appareil téléphonique fixe que vous avez déjà en place.

**Cette offre s'adresse exclusivement aux abonnés de résidence et d'affaires monolignes qui ne déménagent pas entre le 24 septembre et le 3 novembre 1990.

Bell
des gens de parole



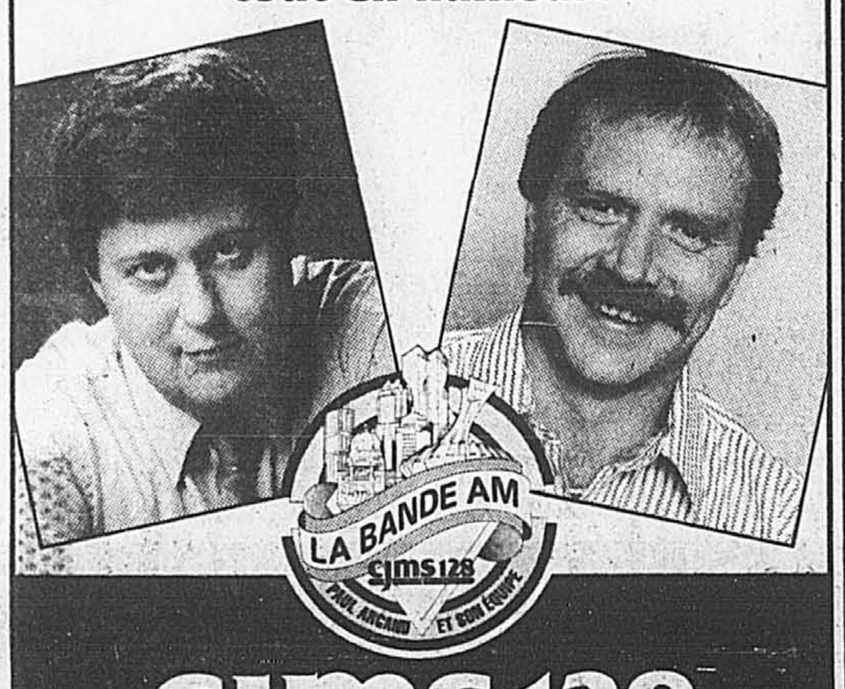
Disparue

■ Les policiers de la CUM sont à la recherche de Karine Demers, une adolescente de 14 ans disparue depuis le 18 septembre du foyer familial de la rue du Colombier, à Pointe-aux-Trembles.

Karine mesure 1,58 m, pèse 45 kg, a les cheveux et les yeux bruns. Elle s'exprime en français.

Toute personne pouvant aider les enquêteurs à retrouver cette jeune fille est priée de communiquer avec la section Police-Jeunesse du district 55 en composant le 280-2655 ou à la section de l'officier de service, au 280-2777. Toute information sera traitée avec discrétion.

LA BANDE AM
C'EST...
Paul Arcand et Michel Beaudry
pour un réveil tout en humour!



cjms128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

Les communautés

Les Iraniens de Montréal: sous le signe du soleil avec la «Semaine Mehregan»



LILY TASSO

La présidente du groupe culturel iranien «Farabi Sara» parle de ses compatriotes d'origine avec bien des projets en tête. «Nous avons décidé de les sortir de leur coquille», lance Chahla Nasséri-Rahimi à propos de leur intégration, après avoir allégué que s'ils organisaient des fêtes entre eux jusqu'à présent, c'était «pour soulager leur nostalgie».

Une série d'événements artistiques et culturels étalés sur dix jours, du jeudi 4 au samedi 13 octobre, accompagneront en effet le nouveau départ souhaité et préparé de longue date par le groupe qui tient d'ailleurs son nom du célèbre philosophe, mathématicien, médecin et musicien Al-Farabi, du Xe siècle, ayant eu Avicenne pour disciple.

Concerts, expositions, représentations théâtrales, nuit de poésie, projection de films, conférences, seront offerts au public au 4040 du boulevard Saint-Laurent. «Plutôt que par nos problèmes, nous voulons nous faire connaître par nos arts qui entrent dans le langage universel», d'expliquer Chahla dont la belle voix interprète des chants pour enfants.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Chahla Nasséri-Rahimi, la dynamique présidente du groupe culturel iranien «Farabi Sara», à gauche, en compagnie de son frère Bahram Nasséri et de Mahbobeh Sadria.

Les bouleversements qu'a connus l'Iran des ayatollah depuis la fin des années 1970 ont ajouté au paysage cosmopolite de Montréal une nouvelle communauté culturelle venue cette fois du sud-ouest et non pas du sud-est asiatique comme on a pris l'habitude de désigner bien d'autres groupes arrivés de ce vaste continent. De fait, la communauté iranienne établie de fraiche date chez nous compterait déjà environ 10 000 membres. À Toronto, ils seraient deux fois moins nombreux.

Avec ses commerçants, négociants, entrepreneurs dans les domaines de la construction et du transport, particulièrement du taxi et des agences de voyage, la communauté iranienne de Montréal comprend aussi des médecins regroupés au sein d'une association qu'a fondée la dynamique Chahla secondant son mari dentiste. Tout comme des ingénieurs et architectes, comptables et courtiers, pharmaciens et enseignants dont on trouve également les noms dans l'annuaire de 130 pages que l'on doit à la compagnie M.BA.M. Cette dernière publie aussi le mensuel *Dournama* qui signifie perspectives en plus d'importer des livres d'Iran.

Ce sont quand même des artisans et des ouvriers qui constituent la grande majorité de la communauté. Parmi eux, beaucoup de femmes aussi fournissant un travail dur dans les manufactures.

Par ailleurs, plusieurs étudiants iraniens fréquentent nos universités et sont généralement trilingues pratiquant leur langue maternelle à la maison. Les enfants, eux, apprennent à lire et à écrire le persan dans l'une des trois écoles du samedi, au West Island, sur le boulevard Crémazie et la rue Jean-Talon. Pour sa part, Mahbobeh Sadra, autrefois responsable du Comité des femmes iraniennes, se dévoue aujourd'hui à l'enseigner aux Québécoises mariées à des Iraniens. Arrivée il y a dix ans à Montréal, elle a commencé par se mettre à l'étude du français. «Bien que les mentalités soient très proches entre Québécois et Iraniens, ces derniers ont du mal à avancer dans la langue de Molière», estime-t-elle.

C'est le souci du rapprochement toujours qui caractérisera les festivités en vue. Elles ont été réunies sous l'appellation de «Semaine Mehregan» remontant à une tradition zoroastrienne vieille de vingt-cinq siècles, basée sur le culte solaire. Et c'est sous le signe du soleil, symbole de paix et d'entraide, que défileront paroles, sons et images entourés d'oeuvres d'artistes-peintres, d'architectes, de calligraphes et de photographes. Mehdi Ghafouri, à la tête de l'Institut international d'art et d'architecture, a veillé à la préparation de leur exposition. D'autre part, la pianiste-compositrice Sheida Gharachedaghi, auteur de l'opéra-ballet *Fairies* donné en novembre dernier à Toronto, apportera son concours au volet musical de la «Semaine Mehregan». Pour les détails du programme complet, on peut se renseigner au 289-8709 et 933-8629.

Signalons enfin que, de leur côté, les gens d'affaires organisent pour la deuxième année consécutive un dîner-rencontre au Centre Sheraton, le samedi 20 octobre. Avec panel sur la TPS, soirée dansante et encan au profit des victimes du séisme de juin dernier en Iran.

Il faut amender Hibernia

Le gouvernement fédéral s'apprête à adopter une loi qui consacrera le projet Hibernia destiné à l'exploitation des ressources pétrolières sous-marines au large de Terre-Neuve.

Le gouvernement fédéral versera une aide financière de $2,7 milliards pour ce projet évalué à $5,2 milliards. Le quart de l'aide fédérale, soit $675 millions, proviendra des impôts perçus au Québec. Cela sans que le Québec ne se voit garantir un juste retour par l'octroi de contrats substantiels qui contribueraient à stabiliser l'activité des sites industriels du groupe MIL à Sorel-Tracy et navals à Lévis-Lauzon, et du même coup assurer un centre d'excellence en contruction modulaire et offshore pour le Québec.

Accorder au Québec sa juste part

Dans sa forme actuelle, le projet de loi C-44 ne protège pas les intérêts des entreprises canadiennes opérant ailleurs qu'à Terre-Neuve. Cette situation a pour effet de placer les complexes industriels et navals du Québec, qui pourtant possèdent une expertise dans le domaine des plates-formes d'exploitation pétrolière, sur le même pied que les chantiers navals étrangers.

Des amendements au projet de loi C-44 sont essentiels pour permettre au Québec de bénéficier équitablement des retombées économiques que suscitera le projet Hibernia au pays.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT :

- assurer la participation du Québec à la construction de grands équipements reliés au projet Hibernia;
- maintenir les 3 500 emplois des sites industriels du groupe MIL à Sorel-Tracy et navals à Lévis-Lauzon;
- stabiliser l'industrie navale au Québec;
- développer une expertise québécoise nécessaire au maintien d'une position concurrentielle au Canada et à l'étranger;
- stimuler l'économie québécoise.

C'EST VITAL!

Cette annonce a été retenue par :

Le Comité de survie MIL Sorel-Tracy qui regroupe tous les intervenants socio-économiques de la région Sorel-Tracy.
Président : Mario de Tilly

Syndicat national des ouvriers des chantiers maritimes Sorel
Syndicat national des employé-es de bureau Marine Industries Sorel
Syndicat des gardes de sécurité Marine Industries Ltée

Le Comité de survie MIL-Davie qui regroupe tous les intervenants socio-économiques de la région de Lévis-Lauzon (région de Québec).
Président : Jean-Marc Lessard

Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon
Syndicat du corps de sécurité de MIL-Davie

CSN

© 1990 United Parcel Service du Canada Ltée

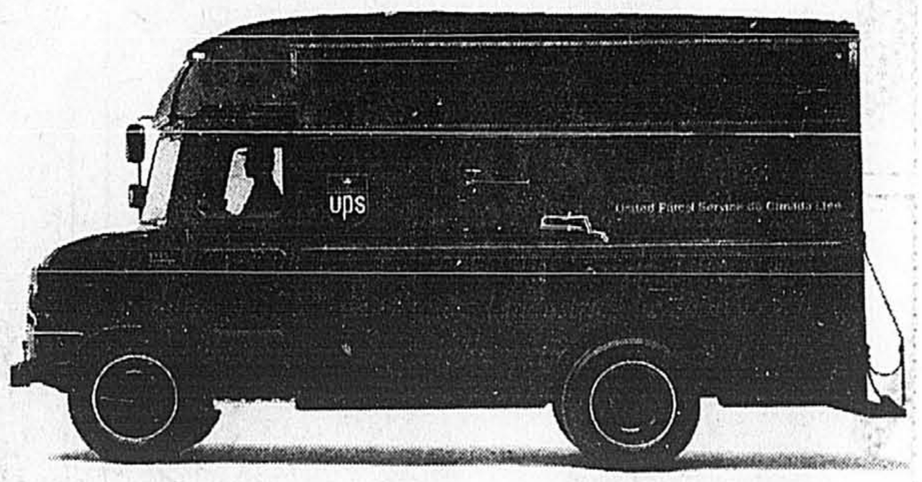


▽ *Comment offrir un meilleur service à meilleur prix? Très simple: en étant plus efficace. Chaque jour, nos messagers soumettent leur véhicule à une inspection très serrée afin de prévenir les pannes, et un itinéraire préétabli leur permet de minimiser les délais de livraison. Ils passent même leur porte-clefs à leur doigt – main gauche, pour être précis – question de ne pas perdre leur journée à le chercher!*

La moindre localité qu'on retrouve sur la carte du Canada se retrouve aussi dans l'itinéraire aérien de UPS. Parce que voyez-vous, en plus de notre service de transport routier, nous offrons un service aérien fort considérable qui vous permet d'expédier vos colis à n'importe quelle adresse, n'importe où à travers le pays. ▽



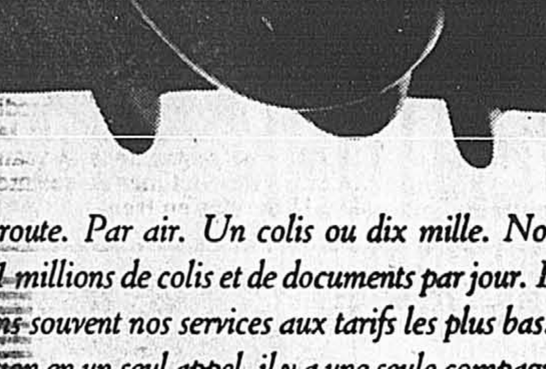
◁ *Si votre colis ou document est expédié par avion, soyez assuré qu'il voyage en première classe. Avec UPS, c'est certain. En plus d'une imposante flotte aérienne de 727, de 747 et de DC-8, nous possédons le plus grand nombre de 757 dans toute l'industrie du courrier. Il s'agit du transporteur le plus performant – et le plus silencieux – qu'on puisse trouver aujourd'hui sur les routes de l'air. Pour nos passagers, rien n'est jamais trop beau!*



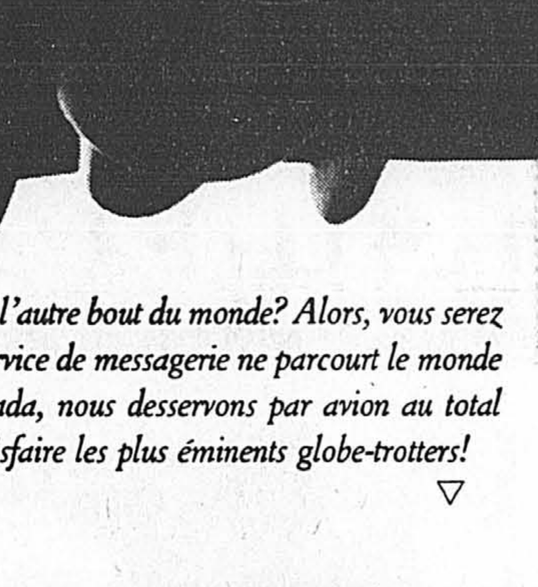
△ *Nul ne dessert autant de points en Amérique du Nord que UPS. Normal; nous avons plus de camions sur la route que tout autre service de courrier. Nous sommes partout en Ontario, au Québec et dans les centres financiers de l'Ouest, aussi bien qu'aux États-Unis, d'un océan à l'autre. Voilà un bon point à retenir avant de mettre en route votre prochain envoi.*

Par route. Par air. Un colis ou dix mille. Nous livrons tout, partout. Plus de 1.1 millions de colis et de documents par jour. Et grâce à notre efficacité, nous offrons souvent nos services aux tarifs les plus bas. Alors, si vous désirez régler la question en un seul appel, il y a une seule compagnie à qui vous pouvez faire appel: UPS. ***1 800 363-8757.*** ▽

Vous songez à envoyer un colis à l'autre bout du monde? Alors, vous serez heureux d'apprendre qu'aucun service de messagerie ne parcourt le monde plus que UPS. À partir du Canada, nous desservons par avion au total 188 pays et territoires. De quoi satisfaire les plus éminents globe-trotters! ▽



Pour nous l'efficacité c'est une façon de penser.



Si votre service de courrier ne vous offre pas tous ces services, courez chez nous.

Charlie Brown et Snoopy nous font revivre notre jeunesse depuis 40 ans

d'après Associated Press

NEW YORK

■ Qui le croira? La bande des *Peanuts* atteint cette année la quarantaine bien sonnée!

Leurs images se sont fortement imprégnées, au cours de ces quatre dernières décennies dans la culture populaire nord-américaine: Charlie Brown tentant en vain de botter le ballon de football; Snoopy mitraillant le Baron Rouge; et Lucy dispensant ses conseils psychiatriques à coups de pièces de cinq cents.

L'heure est aujourd'hui à la célébration pour tous ces célèbres personnages.



Lucy, Charlie Brown, Snoopy et Woodstock, une fois de plus, déplorent une énième défaite électorale de Linus.

Pour marquer le 40e anniversaire de la bande dessinée *Peanuts*, un concert de jazz aura lieu à Carnegie Hall, un party d'anniversaire se déroulera au Musée d'Histoire naturelle de Los Angeles et une exposition spéciale sera tenue au Smithsonian Institute.

Le 2 octobre 1950, *Peanuts* faisait ses débuts dans sept quotidiens et le bon vieux Charlie Brown et son fidèle mais indépendant beagle amorçaient une carrière qui en feraient des phénomènes sociaux.

À l'heure actuelle, cette bande dessinée parait dans 2300 journaux et atteint plus de 200 millions de lecteurs dans 68 pays. Le gang des Peanuts parle en effet, en plus de l'anglais et du français, le chinois et même le serbo-croate.

On en a même fait une comédie musicale, *You're a Good Man, Charlie Brown*, une série télévisée et un livre sur les valeurs philosophiques et religieuses véhiculées par cette BD, *La Bible selon Peanuts*.

En septembre dernier, selon le magazine *Fortune*, Charles Schulz, créateur de cette bande dessinée, était un des dix artistes les plus riches des États-Unis, ayant empoché notamment, en 1989 et 1990, quelque 54 millions $ US.

À l'encontre de nombreux caricaturistes, Schulz, âgé de 67 ans, dessine lui-même toutes ses bandes.

«Pourquoi les musiciens composent-ils des symphonies? Pourquoi les poètes composent-ils des poèmes?, demande-t-il. Parce que leur vie serait sans signification s'ils ne le faisaient pas.

«C'est pourquoi je dessine des bandes. C'est ma vie!»

Né à St. Paul, au Minnesota, Schulz avait étudié le dessin au collège après avoir répondu à une petite annonce dans un hebdomadaire. Il se fit ensuite lettreur puis enseigna les arts et vendit quelques bandes dessinées au *Saturday Evening Post*. Ses bandes dessinées principales s'intitulaient alors *Li'l Folks* (les tout-petits), qui devaient précéder Peanuts. Les personnages de cette dernière bande ont été créés, en 1947, pour le St. Paul Pioneer Press et la bande fut syndiquée en 1950, alors qu'elle prit définitivement le nom de *Peanuts*.

Charlie a été créé et baptisé en l'honneur d'un ami que Schulz avait connu à l'école des arts et qui est demeuré son alter ego. Snoopy est inspiré d'un chien qu'il a possédé dans son jeune âge. Quant à la petite fille aux cheveux rouges bouclés — à laquelle Charlie voue un amour sans retour mais que l'on ne voit jamais dans la bande dessinée — elle a été inspirée par une amie d'enfance du caricaturiste qui avait refusé ses propositions de mariage.

Pour près de trois générations maintenant, les personnages de Peanuts sont bien campés et très familiers: chacun sait que Snoopy est l'incarnation d'un as-aviateur de la Première Guerre mondiale, que Linus ne peut se passer de sa rassurante couverture et qu'il attendra toujours la Grande Citrouille à chaque Halloween et, qu'enfin, Schroeder joue merveilleusement du Beethoven sur son piano miniature.

Snoopy est si célèbre qu'il a naviqué avec les astronautes américains à bord de la mission Apollo 10 et que lui et ses compagnons ont été les vedettes du spectacle d'ouverture du dernier Super Bowl, en janvier, à La Nouvelle-Orléans.

LA BANDE AM
C'EST...
Paul Arcand et
Mario Tremblay
le bleuet le plus populaire en ville!



LA BANDE AM
cjms 128
PAUL ARCAND ET SON ÉQUIPE

cjms 128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

D&J Ritchie Inc.
RÉALISEZ
la valeur de vos objets d'art et de vos antiquités
À L'ENCAN



NOS SPÉCIALISTES
viendront à Québec et à Montréal pour évaluer des tableaux, des objets d'antiquité et de collection afin de les inclure dans nos encans torontois, qui se font connaître de façon internationale. Nous vous invitons à venir les rencontrer, aux dates indiquées ci-dessous, afin d'obtenir gratuitement des évaluations verbales.

CORNELIUS KRIEGHOFF
petite huile non signée, vendue pour la somme de 27500$ et plusieurs autres petites esquisses de valeur par Casson 11500$, Harris 29700$, Jackson 16500$, Morris 25500$, Varley 22000$.



LAMPE DE VERRE «DAUM CAMEO»
vendue récemment pour la somme de 24200$. À l'encan: pièces rares d'argenterie, de porcelaines, de verreries, de bijoux, d'ameublements et tapis, tous offerts lors de nos ventes par catalogue qui ont lieu 7 à 9 fois par an.



BENJAMIN CONSTANT
huile. Salomé, vendue pour la somme de 22000$. Vasarely 33000$. Angiada-Camarasa 101000$.

Nous avons récemment constitué un nombre de registres concernant l'art canadien et international à partir de collections privées et publiques de même que des registres pour l'argent, le verre d'art, la porcelaine rare, la joaillerie ainsi que pour l'ameublement et les tapis d'Orient. Nous sommes intéressés par les oeuvres des artistes canadiens du XIXe et du début du XXe siècles et aussi par les oeuvres des artistes européens et américains. Également, c'est avec plaisir que nous recevons des envois de joailleries, d'objets d'art fabriqués à partir de l'argent ou de l'or, de porcelaine rare, de verre, de tapis d'Orient ainsi que des tapis avec motifs orientaux et fabriqués à la main, de jouets, de poupées et d'autres objets de collection.

Afin d'obtenir gratuitement des évaluations verbales, veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous.

QUÉBEC: le 1er octobre 1990 à l'Hôtel Hilton, (418) 647-2411
MONTRÉAL: les 2, 3 et 4 octobre 1990 au Château Champlain, (514) 878-9000.
Il est également possible de nous rejoindre à nos bureaux de Toronto, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30.

429, Richmond est, Toronto, Ont. M5A 1R1
Téléphone: (416) 364-1864 Télécopieur: (416) 364-0704

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

On est tous d'accord, c'est vital.



Du 15 au 21 octobre 1990, c'est la 6e Semaine de la santé et de la sécurité du travail. Partout au Québec, dans les entreprises comme sur la place publique, c'est l'occasion de parler de santé et de sécurité du travail et surtout de passer à l'action!

Le thème de cette année, **un plan d'action en santé et en sécurité du travail**, veut sensibiliser les employeurs et les travailleurs à la nécessité de faire de la prévention pour réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Pour obtenir de l'information ou du matériel de support afin de réaliser vos activités pendant la Semaine, communiquez avec votre direction régionale de la CSST.

CSST
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Du 15 au 21 octobre 1990, c'est la Semaine de la santé et de la sécurité du travail.

CONCOURS "LA COURSE EUROPE-ASIE"
VIVEZ L'AVENTURE AVEC UN GRAND "A"
À GAGNER: un séjour en FRANCE ou en THAÏLANDE!





Le concours se termine le 11 mars 1991

Chaque lundi à 19h00, les concurrents de LA COURSE EUROPE-ASIE vous font partager leurs découvertes.

Vous pourriez peut-être vous aussi vivre l'aventure avec un grand "A" en participant au concours LA COURSE EUROPE-ASIE et gagner, à votre choix, un séjour de deux semaines en France ou un séjour de trois semaines en Thaïlande pour deux personnes, toutes dépenses payées!

Comment participer? Il suffit de choisir votre reportage préféré et de remplir le coupon de participation.

la course europe asie

Sébastien Bage
Attente, urgence, patience
Sabrina Berreghis
Féodalité moderne
Bruno Boullanne
Cadavres exquis
Karina Goma
Zurick ist kapput
Patrick Masbourian
Même la merde est politique
Brigitte Nadeau
Tous les skinheads s'appellent Jean-Marie
Stéphane Thibault
Les invisibles chapeautés
Denis Villeneuve
Mauvaise mine

AIR FRANCE
Club Aventure voyages
La Presse
Radio-Canada Télévision

J'ai regardé l'émission du.....
J'ai préféré le reportage de:
.....
Nom.....
Adresse.....
Code postal.....Tél.:.....

Retourner à: Société Radio-Canada
LA COURSE EUROPE-ASIE
1400, boul. René-Lévesque est
Montréal, Québec
H2L 2M2

Fac-similé accepté



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Alice Parizeau, une femme de coeur dont la plume était vouée à l'action



JACQUES FOLCH-RIBAS

collaboration spéciale

Il y a au moins vingt ans (je m'interdis de préciser les dates) une jeune femme qui voulait publier: elle s'appelait Alice Parizeau. Elle portait un texte que je trouvai clair, net, solide. Je crois bien que nous fûmes les premiers, à la revue Liberté, à publier un article d'elle — je veux dire un texte sérieux. Et déjà, c'était de l'écriture d'action.

Depuis, je devins un ami d'Alice. On ne se voyait pas souvent, qu'importe: nous savions que l'autre était là (surtout dans les coups durs, et il y en eut). Elle se donnait un mal fou pour faire triompher les causes, nombreuses, auxquelles elle croyait. Alice, femme de coeur. C'est surtout à cela que je pense ce matin dimanche où l'on annonce son décès. Alice qui travaillait sans cesse, avec acharnement, pour la cause des femmes, la cause de l'école laïque (eh oui, cela ne nous rajeunit pas et va paraître archaïque) puis la grande cause: celle du Québec.

Celle-là, bien sûr, fut pour elle la plus importante. Durant des années, je sus qu'Alice était là, en province, en banlieue, à Québec, à Montréal, partout où il fallait aller parler, expliquer, pousser à la roue (voilée) d'un référendum perdu d'avance — mais elle le savait. Qu'importe, elle travaillait.

Dire que pendant tout ce temps, elle écrivait. Folle d'écriture, Alice, lectrice passionnée et écrivain d'amour. Je ne vais pas ici parler de son oeuvre, Réginald Martel l'a étudiée, commentée, et la question n'est pas là aujourd'hui. La question, c'est qu'Alice écrivait pour témoigner avant tout (et presque exclusivement). Elle a attendu si longtemps de le faire pour sa Pologne natale. Sans doute la retenue de l'exilée qui ne veut pas insister sur les pénibles souvenirs de son enfance et sur ses anciennes amours. L'exil, c'est aussi cela: la discrétion sur l'avant-vie. Alice a témoigné, finalement, et comme un torrent soudain débondé. Sur le Québec aussi, qu'elle adorait, dont elle avait pris jusqu'aux tics, dont elle voulait qu'il existât, et vite. Alice, femme de coeur.

Alice, femme blessée... Les deux choses vont souvent ensemble. On savait chez elle le drame d'une enfance terrible, la Pologne, le camp de concentration, puis le drame d'un Paris adopté qui ne pouvait répondre, à l'époque, à l'amour d'Alice, et enfin le drame d'un Québec où elle se sentit très vite chez elle, enfin! — Lui, il répondit.

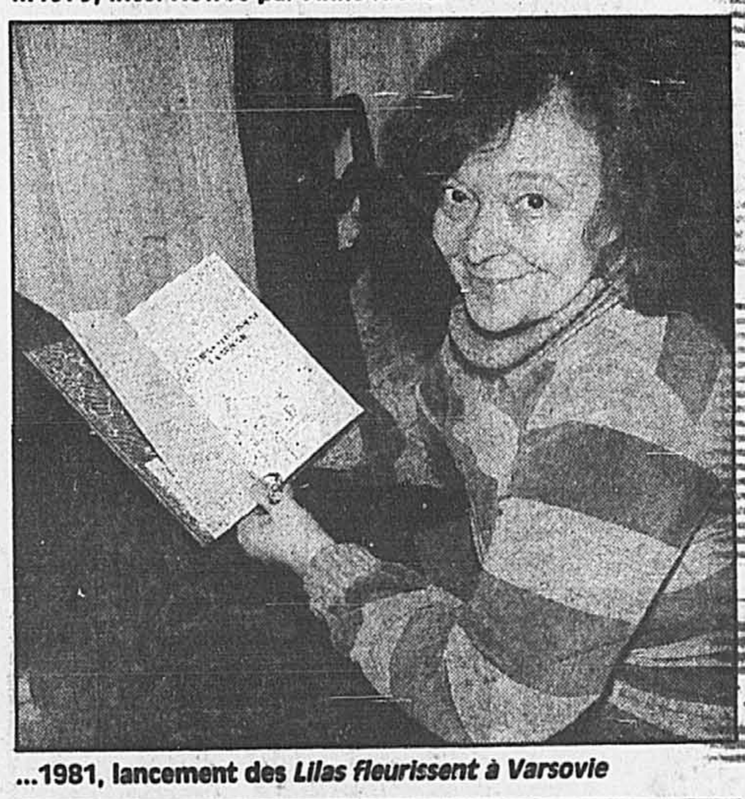
Elle portait le bonheur de ce dialogue dans les yeux. Cela se voyait. Je la revois parlant avec René Lévesque. J'ai cru qu'il y avait un respect mutuel, qui se perçoit lorsque l'un et l'autre savent ce que l'un et l'autre pensent, et sourient de complicité, d'indulgence... Je crois qu'il en allait de même avec d'autres politiques que cette politologue de formation fut sans doute bien aise de fréquenter, sans pourtant les méjuger jamais. Les grands blessés ne savent pas mordre.

Comment, nous ne rencontrerons plus Alice rue Laurier? Enfirouapée dans ses châles et ses manteaux amples, le sourire toujours au visage, attentive à ce qu'on lui raconte, ayant toujours, elle, quelque chose à raconter ? Ou bien dans les corridors de Radio-Canada où elle est venue présenter un livre — mais plus souvent ouvrir son coeur pour les autres, les femmes, les enfants, la Pologne, le Québec et l'amour ? Toujours en train d'étudier un livre, d'écrire un article qui serait utile, elle se fouettait. Ou discrète, près de son Jacques Parizeau trop célèbre à son goût à elle (c'est du moins ce que je crois, elle ne me l'a jamais laissé entendre, ce sont choses délicates) et attentive à leur famille?

C'est très embêtant. Ne pas perdre le souvenir de celle dont la vie (et l'oeuvre) furent faites contre l'oubli. Au revoir, Alice.



...1975, interviewée par Anne Richer



...1981, lancement des *Lilas fleurissent à Varsovie*



...1984, pigiste littéraire à *La Presse*

Le Quatuor Takàcs: excellent

CLAUDE GINGRAS

Deux concerts à la même heure, la pluie qui tombe à torrents, les rues fermées pour une course de bicyclettes. Résultat: je rate l'ouverture de Rossini à l'OSM et, bien qu'ayant quitté la PdA immédiatement après le concerto, je dois, comme une cinquantaine d'autres, écouter le Haydn du Quatuor Takàcs dans le hall de Pollack.

Le principal attrait du concert de l'OSM était la transcription pour piano que Beethoven fit de son Concerto pour violon.

La partie d'orchestre n'a pas été touchée mais la partie soliste a été repensée: Beethoven a confié à la main droite la ligne de violon, «adaptant» au besoin, et il a écrit un nouvel accompagnement pour la main gauche. Il n'avait pas laissé de cadences pour son Concerto pour violon mais, lui-même pianiste, il écrivit quatre cadences pour la version piano, dont une, au premier mouvement, dans laquelle le piano dialogue avec les timbales.

Le «Sixième Concerto pour piano, op. 61a» de Beethoven était joué par Elena Bashkirova, fille du pianiste Dmitri Bashkirov (déjà entendu à Montréal). Quelques enregistrements (dont je parlerai samedi) nous ont révélé la vraie dimension de cette transcription. On ne peut en dire autant de l'exécution d'hier après-midi. Si la pianiste y exprima quelques idées intéressantes, elle y fit aussi un nombre inadmissible de fausses notes.

Au Ladies' Morning Musical Club, la 99e saison s'ouvrait avec le Quatuor Takàcs, de Hongrie. Des débuts au Club, mais non à Montréal: l'ensemble, dont l'effectif est resté le même depuis sa création, en 1975, se rappelle avoir joué ici il y a une dizaine d'années.

On entend habituellement le Quatuor op. 130 avec le nouveau finale que Beethoven composa pour remplacer le finale original, lequel, jugé trop long, fut isolé pour devenir le Quatuor no 17, sous le titre de *Grosse Fuge*. Hier, on entendait l'op. 130 avec sa *Grande Fugue* d'origine.

Du commencement à la fin de son programme, le groupe maintint le plus haut niveau d'excellence, aux plans technique, musical et expressif. Intéressants, ce Haydn plus intense qu'«élégant» et ce Beethoven plus dramatique que celui des ensembles allemands. Mais le sommet du concert fut le Bartok, très virtuose et très sonore. C'est une musique que le Takàcs *parle* comme sa langue maternelle.

QUATUOR À CORDES TAKÀCS (Gàbor Takàcs-Nagy et Károly Schranz, violons, Gàbor Ormai, alto, et András Fehér, violoncelle). Hier après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation: Ladies» Morning Musical Club. Programme;

Quatuor en ré majeur, op. 76 no 5, Hob. III:79 (1799) ... Haydn

Quatuor no 5, Sz. 102 (1934) ... Bart°Gok

Quatuor no 13, en si bémol majeur, op. 130 - version originale, avec *Grosse Fuge*, op. 133 (1825) ... Beethoven

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Elena Bashkirova, pianiste. Hier après-midi, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des «Dimanches Standard Life».

Programme:

Ouverture de l'opéra *Il Signor Bruschino* (1813) ... Rossini

Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 61 (1806) ... Beethoven, transcription pour piano et orchestre de l'auteur (1807)

Symphonie no 1, en sol mineur, op. 13 (*Rêves d'hiver*) (1868) ... Tchaikovsky

Théâtre

Le débat sur la critique est engagé



JEAN BEAUNOYER

J'aurais bien aimé éviter le sujet, mais ça me sera bien difficile parce qu'on nous a fait la fête, à nous les critiques de théâtre, la semaine dernière. D'abord, on nous a réuni pendant une heure à Radio-Canada pour discuter de la dernière et de la prochaine saison théâtrale à Montréal. Vous qui nous lisez quotidiennement (j'espère), vous pourrez nous entendre aujourd'hui, à 11 heures sur la bande FM de Radio-Canada. Michel Vais anime cette émission intitulée *En scène* et les critiques Robert Lévesque, Louise Vigeant, Gilbert David ainsi que l'auteur de ces lignes, traceront un bilan de la saison.

D'autre part, la journaliste Pat Donnely du quotidien *The Gazette*, nous a payé un joyeuse traite, si on me pardonne cette expression populiste (sic!) dans l'édition du 22 septembre de son journal, lors d'un reportage sur la critique théâtrale à Montréal.

Après quinze ans d'entrevues dans différents domaines à *La Presse*, à me torturer les méninges pour respecter la pensée, la personnalité de mon interlocuteur, me voilà subitement inscrit au club des mal cités... Et vlan! Je veux bien passer l'éponge sur plusieurs remarques dures pour un petit ego, mais il y a plus grave: Pat Donnely cautionne dans son papier tous les attachés de presse qui nous harcellent constamment et qui prétendent que *La Presse* néglige le théâtre (en nous demandant évidemment de tout couvrir tout le temps, à Montréal et ailleurs).

J'ai expliqué, il me semble, assez longuement à Pat Donnely que la société, les journaux en général n'accordaient pas au théâtre toute la place qu'il mérite. J'ai précisé par la suite qu'un seul journaliste ne pouvait tout faire dans ce domaine, mais que d'autre part le titulaire de la chronique théâtre se devait de tout voir. Donc, problème.

Avec quelques années de maîtrise en littérature, un bac en pédagogie, cinq ans d'enseignement, quelques années de travail social dans les milieux défavorisés, j'aimerais être considéré autrement qu'un ancien journaliste sportif devenu arbitre *populiste* du théâtre. Précisons également que les meilleurs journalistes sportifs de la ville inventaient une nouvelle écriture dans la section des sports il y a une douzaine d'années, à *La Presse*. Je pense à Foglia, Blanchard, Duguay, Réjean Tremblay, King, Marcotte et d'autres.

Je ne sais pas si notre million de lecteurs, considère que le théâtre ou *La Presse* soit *populiste*. Notre journal s'adresse d'abord à la famille, à tous les secteurs de la société et, dans cette perspective, la couverture du théâtre ne concerne pas uniquement les chapelles idéologiques, les groupes undergrounds, les amis bien branchés, mais tout le théâtre.

Je crois au caractère démocratique du théâtre tout en préconisant le dépassement par l'expérience théâtrale. C'est René-Daniel Dubois qui disait: «on ne sait pas vraiment c'est quoi le vrai monde. J'ai été surpris de voir une femme de 80 ans bouleversée par une de mes pièces.»

Et le théâtre s'adresse aussi en été à un million de personnes. Je n'ai jamais dit que j'adorais le théâtre d'été, mais qu'il fallait respecter ce million de spectateurs en «couvrant» les principales pièces à l'affiche durant la saison estivale et en évitant de mépriser ce genre de théâtre et la clientèle qu'il attire.

Autre erreur par omission: jamais il ne fut question de l'autre quotidien francophone de la métropole, *Le journal de Montréal* pour ne pas le nommer. Ni à la radio, ni dans le papier de la *Gazette*. Si *La Presse* est populiste, comment diable pourrait-on qualifier *Le journal de Montréal?*

la Place des Arts comptera deux salles de spectacle, l'une de 500 et l'autre de 250 places et sera intégré au futur complexe scientifique de l'Université du Québec à Montréal. Montréal deviendra ainsi un centre international de théâtre pour jeunes publics.



Michel Tremblay

QUÉBEC DONNE 4,5 MILLIONS POUR LA MAISON-THÉATRE

■ C'est maintenant officiel: le ministère des Affaires Culturelles s'engage à verser une subvention de 4,5 millions $ dès le prochain exercice financier et donne son accord et son appui à la construction et à l'aménagement de la Maison québécoise de théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Comme nous l'annoncions la semaine dernière, le nouvel immeuble édifié près de

À L'AIDE DE «GAI ÉCOUTE»

■ Pour souligner son dixième anniversaire, le service d'écoute téléphonique *Gai écoute* présentera la toute nouvelle pièce de Michel Tremblay *La maison suspendue*, le dimanche 14 octobre, à la salle Port-Royal de la Place des Arts. Tous les cachets des artistes pour cette représentation seront remis à l'organisme bénévole qui se consacre au bien-être de la communauté homosexuelle.

Carole Carpentier: un disque après vingt ans de piano-bars



DENIS LAVOIE

■ Il n'y a pas d'âge pour débuter sur disque, et Carole Carpentier est là pour le prouver. Après avoir consacré une bonne vingtaine d'années à faire les belles heures des piano-bars des grands hôtels, la chanteuse originaire de La Tuque peut aujourd'hui enfin s'entendre chanter sa vie sur disque dans *Le droit d'être aimé.*

«C'est du vécu que je chante», nous dira d'abord la chanteuse et auteure du *Droit d'aimer.* Carole Carpentier «n'avait jamais imaginé se rendre là et faire carrière sur disque. Quand j'ai commencé, tout jeune, c'était pour le plaisir, un simple hobby», de raconter la chanteuse.

Ce hobby est vite devenu très accaparant, car par la suite, un groupe allait se former, *Les Aquarels,* avec lequel Carole Carpentier va faire un premier tour du Québec et un disque. Le groupe, qui chantait les auteurs québécois, Félix et Léveillée, Ferland et Vigneault en tête, a connu une grande popularité un peu partout en province.

Amatrice de peinture autant que de musique, elle a donc choisi une carrière dans ce dernier milieu. Et de 1968 à 1974 Vigneault fut l'un de ses auteurs préférés. «On rêvait d'avoir des pièces originales, mais on n'avait guère le temps, car on jouait six à sept soirs par semaine», rappelle Carole Carpentier.

Aujourd'hui, c'est en chanteuse mature, style cabaret, que l'on retrouve celle qui a longtemps chanté à l'Auberge des Gouverneurs de Sherbrooke et qui continue de répondre aux demandes du public à l'hôtel Universel, rue Sherbrooke à Montréal

Chansons sentimentales, mélodramatiques, il n'y a rien de sublime sur ce disque qui compte quelques airs latins, des ballades, des chansons qui toucheront les plus que deux fois vingt ans. Pour amateurs de nostalgie, le public de piano-bars et de cabarets.

Amie d'enfance de Marcel Béliveau qui croit beaucoup en son talent, Carole Carpentier travaille avec Maurice Robidoux depuis quelques années, pour préparer sa carrière sur disque. Elle a ainsi composé suffisamment de chansons en tandem pour faire encore deux autres albums, après celui où elle nous chante les déboires d'une femme *Sous le joug d'un amant* et craint de *Mourir sans être aimé,* pour citer deux titres des chansons de ce premier disque.

«Quand je compose, je cherche ce qui touche monsieur et madame tout-le-monde. Je le sens bien, c'est comme si je prenais le pouls du public, à force de jouer dans les piano-bars et d'y entendre plein de confidences», rappelle Carpentier.

«C'est pas facile de faire le métier que je fais. Je suis en contact direct avec le public. Et j'en suis venue à m'ennuyer quand je ne travaille pas.» Au fil des années, Carpentier a croisé Nicole Martin, qui a débuté aux mêmes endroits.

«Je suis heureuses quand je chante ce que les gens aiment. J'ai ainsi chanté quelques unes de mes chansons que les gens ont aimées.» Ces chansons, on les retrouve aujourd'hui sur ce premier disque, qui représente l'espoir d'une nouvelle carrière.

Ce sont des chansons d'allure rétro, pour ne pas dire vieillotte, sans rien de très actuel que nous offre Carole Carpentier, auteure, compositrice, chanteuse et musicienne qui chante en spectacle en sept langues.

CITÉ 107,3 FM
LA STATION ROCK·DÉTENTE DE MONTRÉAL

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

19:00 ② ⑨ ⑬ — La Course Europe-Asie

Début de la vraie course ce soir. Une série prometteuse.

20:00 ② ⑨ ⑬ — Un Signe de feu

Ça ne pète pas le feu encore cette saison.

20:30 ⑮ — Thalassa

Cette émission pour les amoureux de la mer fête son 15e anniversaire. On y entendra notamment des propos du comédien-navigateur Gilles Pelletier.

22:30 ⑰ — «M.A.S.H.»

Cette comédie sanglante de Robert Altman a donné naissance à l'une des plus populaires séries télé jamais présentées. Le film est extraordinaire avec Donald Sutherland et Elliott Gould.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
②	Montréal ce soir (17h30)		La Course Europe-Asie		Un signe de feu		Dallas		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
③	The News		CBS News	Golden Girls	Uncle Buck	Major Dad	Murphy Brown	Designing Women	The Trials of Rosie O'Neill		The News	Arsenio Hall Show
⑤	News 5	Nightly News	Jeopardy!	A Current Affair	Prince of Bel Air	Ferris Bueller	Movie: "A Promise To Keep".				News 5	The Tonight Show
⑥	Newswatch		Canadiens in Soviet	● October + 20	Prince of Bel Air	Degrassi High	Newhart	Designing Women	The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart
⑦	Le TVA - Le Monde	Charivari	Entre chien et loup		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib	Quotidienne (22h54)	Le TVA - Réseau	Le TVA - Région (23h50)
⑧t	Le TVA - Le Monde	Charivari	Entre chien et loup		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib	Quotidienne (22h54)	Le TVA - Réseau	Le TVA - Région (23h50)
⑧	Newsline		Entertainment Tonight	Jeopardy!	Just For Laughs		Movie: "A Promise To Keep".				CTV National News	Nightline
⑧	Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	MacGyver		Football: les Bengals de Cincinnati vs les Seahawks de Seattle.					
⑨	En Estrie (17h30)	Vivre à trois	La Course Europe-Asie		Un signe de feu		Dallas		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
⑩	Le TVA - Montréal	Charivari	Entre chien et loup		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib	Quotidienne (22h54)	Le TVA - Réseau	Miami (23h50)
⑫	Pulse		Entertainment Tonight	Murphy Brown	Just For Laughs		Movie: "A Promise To Keep".				CTV National News	Pulse
⑬	En Mauricie (17h30)	Vivre à trois	La Course Europe-Asie		Un signe de feu		Dallas		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
⑰	Passe-Partout	Téléservice		Omni Science	National Geographic Globe-Trotter		Nord-Sud	Médecine apprivoisée	Questions d'argent	Cinéma sans frontières: "M.A.S.H.".		
㉒	Newscenter 22	ABC World News	ALF	Perfect Strangers	MacGyver		Football: les Bengals de Cincinnati vs les Seahawks de Seattle.					
㉔	Polka Dot Door	Alice's Adventure	Elephant Show	Lifelines	Vista: Medecine 2000.		Imprint		Artworks: By the Road Side: Van Gogh.		Better Writing (23h05)	Literacy... (23h35)
㉝	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Vermont Report	The Infinite Voyage		The American Experience		War Reporters		Movie: "The Alamo".	
㉟	La Roue chanceuse	Zizanie	Ordinacoeur	S.O.S. Consommation	Dossiers mystères		Cinéma: "Le Balancier".				Le Grand Journal	Sport Plus
㊲	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		The Infinite Voyage		The American Experience		Mystery! Inspector Morse II.		The Avengers	Movie (23h52)
⑮	Télétounsme	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	7 sur 7		Thalassa		S.O.S. Racisme: Trans Europe Concert.		Carré vert	Alice	Le Journal (23h45)
⑳	Musique Vidéo	Fax: L'InfoPlus	Rock Velours		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)	Musique Vidéo		Fax: L'InfoPlus	Musique Vidéo
TVO	The Long Road Home (17h30)		High Hopes				Disorganised Crime				Working Girl	
RDS	Aventure	Sports 30	Magazine des Expos	Festival western de St-Tite		Triathlon	Descente de rivière	Nos Expos, nos amours	Grand Prix de la moto		Sports 30	Blue Bonnets
SE	L'Obsédée (18h15)				M.A.L.			Femmes au bord de la crise de nerfs (21h45)			Le Diable revient (23h15)	

● Changement de dernière heure.

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

Les Misérables

©1990 CMOL



LA PLUS POPULAIRE DES COMÉDIES MUSICALES

DERNIÈRE HEURE!

LES REPRÉSENTATIONS DE LA PRODUCTION MONTRÉALAISE, PRÉSENTÉE EN VERSIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE,

DÉBUTENT LE 17 JANVIER 1991

BILLETS ET RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES À LA BILLETTERIE DU THÉÂTRE AINSI QU'À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON OU TÉLÉPHONEZ À TÉLÉTRON : (514) 288-2525

GROUPES DE 20 PERSONNES ET PLUS : (514) 527-3644

* Billets d'étudiant disponibles à 16 $ sur présentation d'une carte d'identité valide à la billetterie du Théâtre.

THÉÂTRE SAINT-DENIS, MONTRÉAL

LA BANDE AM

C'EST...

Paul Arcand et la JUNGLE EN FOLIE

l'humour féroce du matin

à 6h55 et 8h20

LA BANDE AM cjms128 PAUL ARCAND ET SON ÉQUIPE

cjms128

RADIO AM STÉRÉO

AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

MARTINI & ROSSI CKAC 73 LA SUPER STATION DE MONTRÉAL La Presse ALLIANCE VIVAFILM

ONT LE BONHEUR D'INVITER 400 PERSONNES À UNE REPRÉSENTATION SPÉCIALE

Vous ne la connaissez pas encore mais elle vous déteste déjà.



Tatie Danielle

LA NOUVELLE COMÉDIE NOIRE DE

ÉTIENNE CHATILIEZ

("La vie est un long fleuve tranquille")

AVEC TSILLA CHELTON, CATHERINE JACOB, ISABELLE NANTY, NEIGE DOLSKY, ERIC PRAT, LAURENCE FÉVRIER. SCÉNARIO ET DIALOGUES FLORENCE QUENTIN. ADAPTATION FLORENCE QUENTIN ET ÉTIENNE CHATILIEZ. IMAGE PHILIPPE WELT. DÉCORS GEOFFROY LARCHER. MONTAGE CATHERINE RENAULT. MUSIQUE GABRIEL YARED. CHANSON INTERPRÉTÉE PAR CATHERINE RINGER. UNE PRODUCTION TELEMA, FR3 FILMS PRODUCTION, LES PRODUCTIONS DU CHAMP POIRIER AVEC LA PARTICIPATION DE SOFICA INVESTIMAGE, SOFIMAGE, SOFICA CRÉATIONS ET IMAGES INVESTISSEMENTS.

LE MERCREDI, 17 OCTOBRE à 19h30
au cinéma 2 du Complexe Desjardins

- Le tirage aura lieu le 10 octobre
- Cette annonce paraîtra dans La Presse du 29 septembre au 5 octobre 1990
- La valeur des prix est de 2,800 $
- 200 gagnants recevront leur laissez-passer double par la poste.

Retournez ce coupon-réponse à:
CONCOURS "TATIE DANIELLE",
a/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Mtl. H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél.: _____ Tél. bureau: _____

- Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

Pour information appelez : **849-FILM** 11 am - 10 pm

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées Cards Welcome

LE FILM A L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDIQUÉE DANS L'HORAIRE.

DU 28 SEPT. AU 4 OCT. 1990

LE FAUBOURG
1616 ouest, rue Ste-Catherine

POSTCARDS FROM THE EDGE (G) Dolby Stéréo THX
12:45 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:10 / Coupons refusés

PACIFIC HEIGHTS (14 ans) Dolby Stéréo
12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:25 - 9:40 / Coupons refusés

WILD AT HEART (18 ans) Dolby Stéréo
1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:25

DARKMAN (14 ans) Dolby Stéréo
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Exc. le 1 et 3 oct.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 9:30
Exc. le 4 oct.: 1:00- 3:00 - 5:00 - 7:00

PLACE ALEXIS NIHON
Metro Atwater

I COME IN PEACE (14 ans) Dolby Stéréo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

PUMP UP THE VOLUME (14 ans) Dolby Stéréo
2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:30

DIE HARD #2 (14 ans) Dolby Stéréo
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

ÉGYPTIEN
1455, rue Peel

FLATLINERS (14 ans) Dolby Stéréo
2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:30
Excepté lundi 1 oct.: 2:00 - 4:20 - 9:30

PUMP UP THE VOLUME (14 ans) Dolby Stéréo
2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:35
Exc. lundi 1 oct.: 2:00 - 4:25 - 7:00

LES AFFRANCHIS (14 ans) Dolby Stéréo
2:00 - 5:00 - 8:00
Exc. lundi 1 oct.: 1:00 - 4:00

POINTE-CLAIRE
6361, Trans-Canadienne

POSTCARDS FROM THE EDGE (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30 / Coupons refusés

MEN AT WORK (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:05 - 9:10
Sem.: 7:05 - 9:10

FLATLINERS (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:20 - 4:00 - 7:00 - 9:20
Sem.: 7:00 - 9:20

PACIFIC HEIGHTS (14 ans) Dolby Stéréo THX
Sam. et Dim.: 12:45 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:25
Sem.: 7:15 - 9:25 / Coupons refusés

PUMP UP THE VOLUME (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:15
Sem.: 7:10 - 9:15

I COME IN PEACE (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

BONAVENTURE
Place Bonaventure

YOUNG GUNS #2 (14 ans)
Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35
Sam. et Sem.: 7:30 - 9:35

MEN AT WORK (G)
Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Sam. et Sem.: 7:15 - 9:15

CENTRE-VILLE
2001, Université, Station Métro McGill

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (G)
1:05 - 3:30 - 7:15 - 9:30

LIGNES INTERDITES (14 ans)
1:10 - 3:45 - 7:10 - 9:35

FLATLINERS (14 ans)
1:15 - 3:35 - 7:20 - 9:40

AMITYVILLE #3, LA MALÉDICTION (14 ans)
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

RETOUR VERS LE FUTUR #3 (14 ans)
1:00 - 5:15 - 9:30
2ème film: LE DÉLATEUR / 3:15 - 7:40

WITCHES (G) / 1:15 - 3:15 - 5:15

RÊVES (G) / 7:15 - 9:35

58 MINUTES POUR VIVRE (14 ans)
1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:25

CHASSEUR BLANC, COEUR NOIR (G)
Dolby Stéréo
1:25 - 3:45 - 7:05 - 9:15

PRÉSUMÉ INNOCENT (G)
1:10 - 4:15 - 7:10 - 9:35

DÉCARIE
6900, boul. Décarie

PACIFIC HEIGHTS (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45
Sem.: 7:00 - 9:30 / Coupons refusés

POSTCARDS FROM THE EDGE (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:25
Sem.: 7:05 - 9:25 / Coupons refusés

BERRI
1280, rue St-Denis

ILS VONT TOUS BIEN (G) Dolby Stéréo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Coupons et laissez-passer refusés

LA FILLE DU MAQUIGNON (G) Dolby Stéréo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Coupons et laissez-passer refusés

LE PETIT MONSTRE (G) Dolby Stéréo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

UN WEEK-END SUR DEUX (G)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

NIKITA (14 ans)
1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 9:45

LE DAUPHIN
2396 est, rue Beaubien

LES AFFRANCHIS (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:30 - 8:00 / Sem.: 8:00

PRÉSUMÉ INNOCENT (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

LONGUEUIL
Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Laurent

LES AFFRANCHIS (14 ans)
Sam. et Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 / Sem.: 8:00

PRÉSUMÉ INNOCENT (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 1

DADDY NOSTALGIE (G)
1:05 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

SOLEIL MÊME LA NUIT (G) Dolby Stéréo
1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:35
Coupons et laissez-passer refusés

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (14 ans)
1:15 - 3:15 - 5:05 - 7:10 - 9:20

PUMP UP THE VOLUME (14 ans) (v. française)
1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25

CRÉMAZIE
8610, rue St-Denis

LE GRAND BLEU (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 / Sem.: 8:00
Exc. Merc. 3 oct.: Aucune représentation

BROSSARD
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau

LA FILLE DU MAQUIGNON (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Sem.: 7:30 - 9:30
Coupons et laissez-passer refusés

PUMP UP THE VOLUME (14 ans) (v. française)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:20
Sem.: 7:15 - 9:20

LE PETIT MONSTRE (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

CARREFOUR LAVAL
2330, boul. Le Carrefour

LA FILLE DU MAQUIGNON (G)
Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Sem.: 7:15 - 9:15
Coupons et laissez-passer refusés

PUMP UP THE VOLUME (14 ans)
Dolby Stéréo (v. française)
Sam. et Dim.: 1:00 - 5:10 - 7:15 - 9:20
Sem.: 7:15 - 9:20

LES AFFRANCHIS (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:30 - 5:00 - 8:00 / Sem.: 8:00

PRÉSUMÉ INNOCENT (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 / Sem.: 7:00

FLATLINERS (14 ans)
Sam. et Dim.: 12:45 - 3:00 - 5:00 - 7:20 - 9:30
Sem.: 9:30

LIGNES INTERDITES (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 12:30 - 2:45 - 7:20 - 9:40
Sem.: 7:20 - 9:40

POSTCARDS FROM THE EDGE (G)
Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 3:10 - 5:15 - 9:35
Sem.: 7:20 - 9:35 / Coupons refusés

LAVAL 2000
Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin

LE PETIT MONSTRE (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:45 - 3:30 - 5:15 - 7:15 - 9:00
Sem.: 7:15 - 9:00

58 MINUTES POUR VIVRE (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem.: 7:00 - 9:25

ASTRE
9480, Boul. Lacordaire

PACIFIC HEIGHTS (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
Sem.: 7:10 - 9:20
Couche tard: Ven. et Sam.: 12:00
Coupons refusés

I COME IN PEACE (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 8:50
Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00

PUMP UP THE VOLUME (14 ans) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30
Sem.: 7:10 - 9:15
Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30

LES AFFRANCHIS (14 ans)
Ven.: 7:15 - 10:00
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00
Lun. au Jeudi: 7:30

LE PARADIS
8215, rue Hochelaga

LE PETIT MONSTRE (G) Dolby Stéréo
Sam. et Dim.: 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45 / Sem.: 7:15 - 9:00

58 MINUTES POUR VIVRE (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:15 - 4:10 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15

LES AFFRANCHIS (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:50
Sem.: 7:00 - 9:45

COMMODORE
5780, boul Gouin ouest, Cartierville

ILS VONT TOUS BIEN (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15
Coupons & laissez-passer refusés

LA FILLE DU MAQUIGNON G



COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

un film de MAZOUZ

DISTRIBUTION prima film

BERRI, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL

NATHALIE BAYE

UN WEEK-END SUR DEUX G

DE NICOLE GARCIA



MALOFILM DISTRIBUTION

BERRI

Christian Slater 14 ans

PUMP UP THE Volume

EN VERSION FRANÇAISE ALLIANCE VIVAFILM

COMPLEXE DESJARDINS, CARREFOUR LAVAL, BROSSARD,

MARCELLO MASTROIANNI

Ils VonT ToUs Bien! G

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

BERRI, COMMODORE ALLIANCE VIVAFILM

DIRK BOGARDE
JANE BIRKIN
ODETTE LAURE

Daddy Nostalgie G



UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER

COMPLEXE DESJARDINS

ALLIANCE VIVAFILM

CHARLOTTE GAINSBOURG NASTASSJA KINSKI

dans un film de PAOLO ET VITTORIO TAVIANI

LE SOLEIL MÊME LA NUIT G

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

ALLIANCE VIVAFILM

COMPLEXE DESJARDINS

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE 14 ans



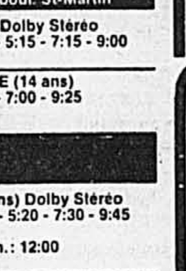
JEAN-HUGUES ANGLADE

MARIE TRINTIGNANT

UN FILM DE MICHEL DEVILLE

ALLIANCE VIVAFILM COMPLEXE DESJARDINS

PACIFIC HEIGHTS 14 ans



VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FAUBOURG, POINTE-CLAIRE, DÉCARIE, ASTRE

COUPONS REFUSÉS

CE N'EST PAS UNE RENCONTRE DU 3e TYPE... C'EST LA DERNIÈRE. 14 ans

DOLPH LUNDGREN

I COME IN PEACE

VERSION ORIGINALE ANGLAISE ALLIANCE VIVAFILM

PLACE ALEXIS NIHON, ASTRE, POINTE-CLAIRE

PHILIPPE CAUBÈRE

LA GLOIRE DE MON PÈRE

UN FILM DE YVES ROBERT

D'APRÈS L'ŒUVRE DE MARCEL PAGNOL

DÈS LE VENDREDI 5 OCTOBRE

CLINT EASTWOOD

CHASSEUR BLANC COEUR NOIR G

CENTRE-VILLE

Les Fantasmes Privés De MARILYN CHAMBERS #2 EN PRIMEUR 18 ans

UN APRÈS-MIDI érotique

bijou des 10's 5030 Rue PAPINEAU • 527 9131

Couples Enflammés EVE 1729 Blvd St-LAURENT 861 3151

Je T'offre mon corps

3ème FILM "AMERICAN HARD"

EN PRIMEUR Guy 10 Ans GUY à MAISONNEUVE 931 2492

DEEP THROAT 3 EVIL Angel

RECEVEZ UNE CASSETTE SÉLECTION EVE VIDÉO AVEC UN ACHAT D'UNE CASSETTE AU PRIX RÉGULIER



J'AIME LES ARTS, C'EST CHRONIQUE.

Je pense donc je lis La Presse

FAMOUS PLAYERS INFO-FILM 866-0111 11h00 à 22h00

TES AFFAIRES SONT MES AFFAIRES G
version française de: TAKING CARE OF BUSINESS
DOLBY STEREO Le PARISIEN 1:30-4:05 6:45-9:10
VERSAILLES Tous les soirs 7:30-9:45
aussi au OMÉGA (Longueuil)

Taxi Blues 14 ans
version française
DOLBY STEREO Le PARISIEN 1:20-4:00 6:40-9:25

CLAUDE LELOUCH IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES G
plus un court-métrage au PARISIEN SEULEMENT.
DOLBY STEREO Le PARISIEN 1:00-3:45 6:30-9:15
VERSAILLES Tous les soirs 6:30-9:15

PRIX AIR CANADA (FILM PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE.) PRIX DU MEILLEUR FILM CANADIEN

UNE HISTOIRE INVENTÉE G
aussi le court-métrage: «L'HEURE RÊVÉE» ASTRAL
DOLBY STEREO Le PARISIEN 12:25 2:45-5:00 7:10-9:30
aussi aux PINE (Ste-Adèle), LE PARIS (St-Hyacinthe), REX (St-Jérôme) et IMPÉRIAL (Joliette)

PRETTY WOMAN G
version o.anglaise
PALACE Séances 3:50-6:40-9:05 merc 3:50-9:30

«PASSIONNANT!» — J. Zoll, CFPL-TV/LONDON G
HARRISON FORD
PRESUMED INNOCENT G
version o.anglaise
DOLBY STEREO LOEWS 1:00-3:40 6:20-9:10
DOLBY STEREO DORVAL Tous les soirs 6:30-9:15

RAFALES G
aussi à l'affiche le court-métrage: ENFANTILLAGE
DOLBY STEREO Le PARISIEN 1:00 3:10-5:15 7:30-9:35
GREENFIELD PARK Tous les soirs 7:05-9:15
VERSAILLES Tous les soirs 7:15-9:15
aussi à l'IMPÉRIAL (Trois-Rivières)

Walt Disney **The Jungle Book** G
PALACE v.o.anglaise Tous les jours 1:15

DUCK TALES THE MOVIE G
TREASURE OF THE LOST LAMP version o. anglaise
PALACE Tous les jours 1:45

CYRANO G
AUCUN LAISSEZ-PASSER
THX DOLBY STEREO IMPÉRIAL 12:45-3:35 6:25-9:15
aussi à l'IMPÉRIAL (Joliette) et IMPÉRIAL (Trois-Rivières)

GENE WILDER G
FUNNY ABOUT LOVE
version o. anglaise
DOLBY STEREO PALACE 1:20-4:00 7:05-9:30
DOLBY STEREO DORVAL Tous les soirs 6:30-9:15

STEVE MARTIN G
MY BLUE HEAVEN
version o.anglaise
DOLBY STEREO PALACE 3:00-5:05 7:10-9:20 Jeu 3:00-9:30

AFTER DARK MY SWEET 14 ans
Patric Jason Rachel Ward
version o. anglaise ASTRAL
LOEWS 1:45-4:20 7:00-9:30
CINÉMA DU PARC Tous les soirs 6:45-9:20

HUPPERT • DALLE
LA VENGEANCE D'UNE FEMME G
Le PARISIEN 12:50-3:35 6:25-9:05

COMÉDIE D'AMOUR G
DOLBY STEREO Le PARISIEN 1:05 3:05-5:10 7:15-9:20

DE L'AVENTURE À L'OBSESSION. G
CLINT EASTWOOD
WHITE HUNTER BLACK HEART
version o.anglaise
LOEWS 1:30-4:00 6:30-9:00

PATRICK SWAYZE DEMI MOORE G
MON FANTÔME D'AMOUR
version française de: GHOST
UNIVERSITÉ mar 6:40-9:10 lun 9:30 merc 9:40 aucune rép. jeu
LAVAL Tous les soirs 7:00-9:30
GREENFIELD PARK Tous les soirs 6:40-9:20
Cinéma du PLATEAU 2:00-4:30 7:00-9:30
VERSAILLES Tous les soirs 6:30-9:00
aussi aux REX (St-Jérôme), IMPÉRIAL (Joliette), IMPÉRIAL (Trois-Rivières) et LE PARIS (St-Hyacinthe)

VAN DAMME 18 ans
DEATH WARRANT
version française
Cinéma du PLATEAU 1:30 3:30-5:30 7:30-9:30
GREENFIELD PARK Tous les soirs 7:15-9:25
VERSAILLES Tous les soirs 7:30-9:30
aussi aux OMÉGA (Longueuil) et IMPÉRIAL (Joliette)

GoodFellas
version o.anglaise
DOLBY STEREO LOEWS 12:05-3:05 6:05-9:05
DOLBY STEREO PLAZA JEAN-TALON Tous les soirs 7:00-9:35
DOLBY STEREO CINÉMA V Tous les soirs 6:10-9:15
CINÉMA DU PARC Tous les soirs 6:15-9:15
DOLBY STEREO LAVAL Tous les soirs 6:10-9:10
aussi au PINE (Ste-Adèle)

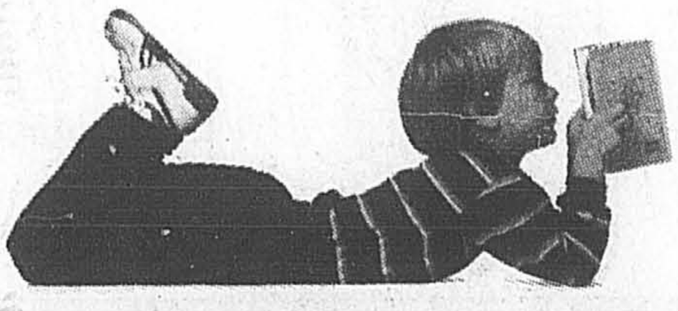
NARROW MARGIN 14 ans
version o.anglaise
COLUMBIA TRI-STAR FILMS OF CANADA
DOLBY STEREO PALACE 12:45 2:55-5:00 7:20-9:35
DORVAL Tous les soirs 7:00-9:15
VERSAILLES Tous les soirs 7:10-9:15

COLLECTION OR

ILS VÉCURENT HEUREUX...

Voici la magnifique collection Or pour les amoureux de contes populaires... une collection de dix livres bien pensés et joliment présentés, offerts exclusivement chez les détaillants Shell participants.

Chaque livre illustré en couleurs et à couverture rigide peut être à vous pour seulement 99 ¢ avec un plein (min. 25 L) d'essence haute performance Formule Shell Bronze, Formule Shell Argent ou Formule Shell Or (jusqu'à épuisement des stocks).



COLLECTIONNEZ LES DIX!

La collection comprend dix contes en or pour les enfants. Chacun d'eux est un classique: *La magicien d'Oz, La petite sirène, Blanche-Neige et les sept nains, La reine des neiges, Le petite chaperon rouge, L'empereur et le rossignol, Hansel et Gretel, La princesse et la grenouille, L'apprenti sorcier et Pinocchio.*

Et pour vous aider à conserver cette collection originale, nous vous offrons un superbe coffret



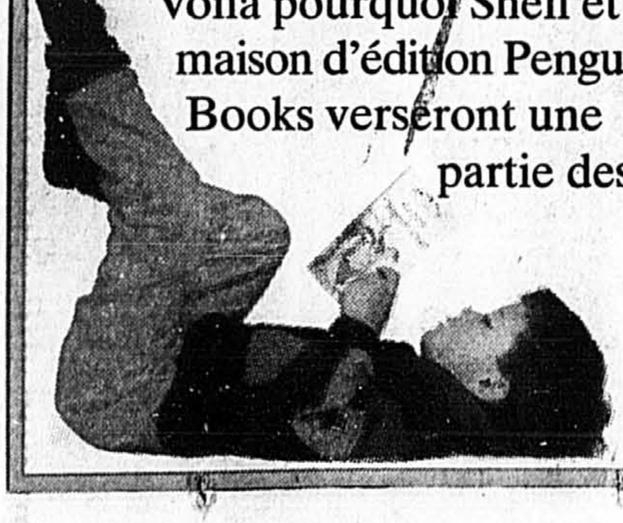
de rangement au prix de 99 ¢ seulement* avec un plein d'essence (min. 25 L), jusqu'à épuisement des stocks.

AIDEZ-NOUS À PROMOUVOIR L'ALPHABÉTISATION

Chez Shell, l'alphabétisation des enfants nous tient à coeur. Voilà pourquoi Shell et la maison d'édition Penguin Books verseront une partie des recettes tirées de la vente de ces livres à ABCanada – la fondation pour promouvoir l'alphabétisation au Canada.

Faites un plein d'essence Formule Shell et commencez dès maintenant votre collection Or. Ainsi, vous contribuerez à une cause humanitaire très valable.

Grâce à ce geste, vous ferez des lecteurs qui vivront toujours heureux...





99¢ CHACUN*

ÇA BOUGE AVEC SHELL

*UN LIVRE PAR PLEIN D'ESSENCE (MIN. 25 L), JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

Spectacles

CINÉMA

AFFRANCHIS (LES)
Astre (4). Ven.: 19 h 15, 22 h; sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 22 h; du lun. au jeu.: 19 h 30.
Carrefour du Nord (2). Sam., dim.: 15 h 30, 21 h; tous les soirs: 21 h.
Carrefour Laval (1). Sam., dim.: 13 h 30, 17 h, 20 h; tous les soirs: 20 h.
Cinéma Capitol (3, Drummondville). Tous les soirs: 21 h 30.
Cinéma Égyptien (3). Tous les jours: 14 h, 17 h, 20 h; lun.: 14 h, 16 h.
Cinéma Joliette (3). Dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 45.
Ciné-Parc Saint-Eustache (1). Ven., sam., dim.: dès 19 h.
Dauphin (1). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 30, 20 h; tous les soirs: 20 h.
Longueuil (1). Sam., dim.: 14 h, 17 h, 20 h; tous les soirs: 20 h.
Paradis (3). Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 50; tous les soirs: 19 h, 21 h 45.

AFTER DARK MY SWEET
Du Parc (2). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 20.
Loews (4): 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

AMITYVILLE (3), LA MALÉDICTION
Cineplex Centre-Ville (4). Tous les jours: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

APRÈS-MIDI (UN) ÉROTIQUE
Bijou: 11 h 20, 13 h 50, 16 h 25, 18 h 55, 21 h 30.

BACKDOOR BABES
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

BANDE (LA) À PICSOU
Versailles (3): Sam et dim: 13 h.

CHASSEUR BLANC,COEUR NOIR
Cineplex Centre-Ville (8). Tous les jours: 13 h 25, 15 h 45, 19 h 05, 21 h 15.

58 MINUTES POUR VIVRE
Cineplex Centre-Ville (7). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25.
Laval 2000 (2). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25; tous les soirs: 19 h, 21 h 25.
Paradis (2). Sam., dim.: 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 15; tous les soirs: 19 h, 21 h 15.

CITÉS-CINÉS
Palais de la Civilisation (île Notre-Dame). Tous les jours, de 10 h à 22 h. Sam., de 10 h à minuit. Jusqu'au 21 octobre.

COMÉDIE D'AMOUR
Parisien (5): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

CONFESSIONS OF A CANDY STRIPER
L'Amour: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.

COUPLES ENFLAMMÉS
Eve: 9 h 50, 14 h 05, 18 h 25.

CYRANO DE BERGERAC
Cinéma Capitol (3, Drummondville). Sam., dim.: 13 h 30, 18 h 45; tous les soirs: 18 h 45.
Impérial: 12 h 45, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 15.
Impérial (3, Joliette). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30.
Impérial (1, Trois-Rivières). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30.

DARKMAN
Faubourg Ste-Catherine (4). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; lun., merc.: 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 30; jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h.

DEATH WARRANT
Fairview (2). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Palace (2): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 50, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

DEATH WARRANT (V.F.)
Du Plateau (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Greenfield (2). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 25.
Impérial (4, Joliette). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Oméga (1,Longueuil). Ven.: 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; du lun. au jeu.: 20 h.
Versailles (2). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

DEEP THROAT (3)
Guy: 9 h 50, 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 30.

DÉLATEUR (LE)
Cineplex Centre-Ville (5). Tous les jours: 15 h 15, 19 h 40.

DIE HARD (2)
Place Alexis Nihon (3). Tous les jours: 13 h 30, 16 h, 19 hg, 21 h 30.

DOUBLE JEU
Ciné Parc Saint-Eustache (1). Ven., sam., dim.: dès 19 h.

DUCKTALES: THE MOVIE
Fairview (1). Sam., dim.: 13 h4 5.
Palace (3). Tous les jours: 13 h 45.

EVIL ANGEL
Guy: 11 h 15, 14 h 10, 17 h 05, 20 h 05.

FANTAISIES PRIVÉES DE MARILYN CHAMBERS (2)
Bijou: 10 h 10, 12 h 40, 15 h 10, 17 h 45, 20 h 15.

FANTASMES D'UNE INFIRMIÈRE
Eve: 12 h 45, 17 h 05, 21 h 25.

FILLE (LA) DU MAQUIGNON
Berri (2). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Brossard (1). Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; tous les soirs: 19 h 30, 21 h 30.
Carrefour Laval (1). Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15.

FLATLINERS
Carrefour Laval (4). Sam., dim.: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; tous les soirs: 21 h 30.
Cinéma Égyptien (1). Tous les jours: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 30; lun. : 14 h, 16 h 20.
Cineplex Centre-Ville (3). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 35, 19 h 20, 21 h 40.
Pointe-Claire (3). Sam., dim.: 13 h 20, 16 h, 19 h, 21 h 20; tous les soirs: 19 h, 21 h 20.

FUNNY ABOUT LOVE
Dorval (4). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
Palace (6): 13 h 20, 16 h, 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

GHOST
Cinéma V (2). Tous les soirs: 18 h 15, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 15, 21 h 20.
Dorval (2). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 25.
Du Parc (3). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Loews (3): 13 h 05, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.
Pine (2, Sainte-Adèle). Tous les soirs: 20 h 10; sam.: 19 h, 22 h.

GOODFELLAS
Cinema V (1). Tous les soirs: 18 h 10, 21 h 15; sam., dim.: 12 h, 15 h 05, 18 h 10, 21 h 15.
Du Parc (1). Tous les soirs: 18 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 14 h 15, 18 h 15, 21 h 15.
Jean-Talon. Tous les soirs: 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 35.
Laval (1). Tous les soirs: 18 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: minuit.
Loews (1): 12 h 05, 15 h 05, 18 h 05, 21 h 05. Dernier spectacle sam.: minuit.
Pine (5, Sainte-Adèle). Tous les soirs: 20 h; sam.: 18 h 50, 21 h 50.

GRAND (LE) BLEU
Crémazie. Sam. et dim.: 14 h, 17 h, 20 h. Tous les soirs: 20 h, sauf merc.

HANDFUL OF TIME
Ouimetoscope. Sam., dim.: 19 h 30, 21 h 30.

HISTOIRE (UNE) INVENTÉE
Impérial (1, Joliette). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
Le Paris (1, Saint-Hyacinthe). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 20, 19 h 10, 21 h 20.
Parisien (6): 12 h 25, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.
Pine (1, Sainte-Adèle). Tous les soirs: 20 h 20; sam.: 19 h 10, 22 h.
Rex (1, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

HOMME (L') QUI VOULAIT SAVOIR
Cineplex Centre-Ville (1). Tous les jours: 13 h 05, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30.

I COME IN PEACE
Astre (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 20 h 50. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.
Place Alexis Nihon (1). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Pointe-Claire (6). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.

ILS VONT TOUS BIEN
Berri (1). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Commodore. Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15; tous les soirs: 19 h, 21 h 15.

IL Y A DES JOURS ET DES LUNES
Parisien (4): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
Versailles (5). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

IMAX - TO THE LIMIT
Vieux-Port. Du mar. au dim.: 14 h 30, 20 h 30.

IMAX - VIVRE AU SOMMET
Vieux-Port. Du mar. au ven.: 10 h, 11 h 30, 13 h, 19 h, 22 h; sam.: 13 h, 16 h, 17 h 30, 19 h, 22 h; dim., 11 h 30, 13 h, 16 h, 17 h 30, 19 h.

JE T'OFFRE MON CORPS
Eve: 11 h 10, 15 h 25, 19 h 45.

JUNGLE (THE) BOOK
Fairview (2). Sam., dim.: 13 h 45.
Palace (5). Tous les jours: 13 h 15.

LIGNES INTERDITES
Carrefour Laval (5). Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 19 h 20, 21 h 40; tous les soirs: 19 h 20, 21 h 40.
Cinema Capitol (2, Drummondville). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Cinema Joliette (2). Dim.: 13 h 30, 16 h, 19 , 21 h 30; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Cineplex Centre-Ville (2). Tous les jours: 13 h 10, 15 h 45, 19 h 10, 21 h 35.

LIVRE (LE) DE LA JUNGLE
Versailles (4). Sam et dim: 13 h 20.

MEN AT WORK
Bonaventure (2). Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15.
Pointe-Claire (2). Sam., dim.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 10; tous les soirs: 19 h 05, 21 h 10.

MON FANTOME D'AMOUR
Cinema Capitol (1,Drummondville). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Ciné-Parc Saint-Eustache (3). Ven., sam., dim.: dès 19 h.
Du Plateau (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Greenfield (3). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 20.
Impérial (2, Joliette). Tous les soirs: 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 35.
Impérial (2, Trois-Rivières). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Laval (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: minuit.
Le Paris (2, Saint-Hyacinthe). Tous les soirs: 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h 25, 19 h, 21 h 25.
Rex (2, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Université. Ven., mar.: 18 h 40, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 10; lun.: 21 h 30; merc.: 21 h 40.
Versailles (1). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

MY BLUE HEAVEN
Palace (5): 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20; jeu.: 15 h, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

NARROW MARGIN
Dorval (3). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 15.
Palace (1): 12 h 45, 14 h 55, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.
Versailles (3). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 15; sam., dim.: 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 20.

NIKITA
Berri (5). Tous les jours: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 45.

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE
Complexe Desjardins (3). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20.

PACIFIC HEIGHTS
Astre (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: minuit.
Décarie (1). Sam., dim.: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h45; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Faubourg Ste-Catherine (2). Tous les jours: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40.
Pointe-Claire (4). Sam., dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25.

PETIT (LE) MONSTRE
Berri (3). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Brossard (3). Sam., dim.: 13 h 10, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h.
Carrefour du Nord (1, Saint-Jérôme). Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15.
Cinéma Capitol (4, Drummondville). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Cinéma Joliette (1). Dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Laval 2000 (1). Sam., dim.: 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h; tous les soirs: 19 h 15, 21 h.
Paradis (1). Sam., dim.: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h , 21 h 45; tous les soirs: 19 h 15, 21 h.

POSTCARDS FROM THE EDGE
Carrefour Laval (6). sam., dim.: 15 h 10, 17 h 15, 21 h 35; tous les soirs: 19 h 20, 21 h 35.
Décarie (2). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 25; tous les soirs: 19 h 05, 21 h 25.
Faubourg Ste-Catherine (1): 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.
Pointe-Claire (1). Sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.

PRÉSUMÉ INNOCENT
Carrefour Laval (4). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h; tous les soirs: 19 h.
Cineplex Centre-Ville (9). Tous les jours: 13 h 10, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 35.
Dauphin (2). Sam., dim.: 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.
Longueuil (2). Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.

PRESUMED INNOCENT
Dorval (1). Sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15; tous les soirs: 18 h 30, 21 h 15.
Loews (2): 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

PRETTY WOMAN
Palace (3): 15 h 50, 18 h 40, 21 h 05; merc.: 15 h 50, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

PUMP UP THE VOLUME
Astre (3). Sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.
Brossard (2). Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 20; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20.
Carrefour du Nord (2, Saint-Jérôme). Sam., dim.: 13 h, 19 h; tous les soirs: 19 h.
Carrefour Laval (2). Sam., dim.: 13 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20.
Cinéma Égyptien (2). Tous les jours: 14 h, 16 h 25, 19 h, 21 h 35; lun.: 14 h, 16 h 25.
Ciné-Parc Saint-Eustacge (2). Ven., sam., dim.: dès 19 h.
Complexe Desjardins (4). Tous les jours: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.
Place Alexis Nihon (2). Tous les jours: 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Pointe-Claire (5). sam., dim.: 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15; tous les soirs: 19 h 10, 21 h 15.

48 HEURES DE PLUS
Ciné-Parc Saint-Eustache (3). Ven., sam., dim.: dès 19 h.

RAFALES
Greenfield (1). Tous les soirs: 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 15.
Impérial (3, Trois-Rivières). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
Parisien (7): 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 35.
Versailles (6). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

RETOUR VERS LE FUTUR (3)
Cineplex Centre-Ville (5). Tous les jours: 13 h, 17 h 15, 21 h 30.

RÊVE
Cineplex Centre-Ville (6). Tous les jours: 19 h 15, 21 h 35.

SOLEIL MÊME LA NUIT
Complexe Desjardins (2). Tous les jours: 13 h, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

TAKING CARE OF BUSINESS
Fairview (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 16 h 50, 19 h, 21 h 15.
Palace (4): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 25.

TAXI BLUES
Parisien (2): 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 25.

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES
Ciné-Parc Saint-Eustache (2). Ven., sam., dim.: dès 19 h.

TES AFFAIRES SONT MES AFFAIRES
Oméga (2, Longueuil). Ven.: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 19 h, 21 h 30; du lun. au jeu.: 20 h.
Parisien (1): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 10. Versailles (4). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 45; sam., dim.: 15 h 05, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 55.

UN WEEK-END SUR DEUX
Berri (4). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

VENGEANCE D'UNE FEMME
Parisien (3): 12 h 50, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 05.

WHITE HUNTER, BLACK HEART
Loews (5): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

WILD AT HEART
Faubourg Ste-Catherine (3). Tous les jours: 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 25.

WITCHES
Cineplex Centre-Ville (6). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15.

YOUNG GUNS (2)
Bonaventure (1). Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35; sam. et tous les soirs: 19 h 30, 21 h 35.

SALLES DE RÉPERTOIRE

BONJOUR MONSIEUR GAUGUIN
Cinéma ONF (Complexe Guy-Favreau): 21 h.

CLAIR DE FEMME
Ouimetoscope: 21 h 15.

DES AMIS POUR LA VIE
Cinéma ONF (Complexe Guy-Favreau): 19 h.

FESTIVAL OF ANIMATION
Rialto: 19 h 15.

M. HIRE
Rialto: 21 h 30.

MORT (LA) DE SIEGFRIED
Ouimetoscope: 19 h 15.

MUSIC BOX
Ouimetoscope: 21 h.

PARTY (LE)
Ouimetoscope: 19 h.

PROGRASMME MAX LINDER
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

RAGING BULL
Cinéma de Paris: 14 h 30, 19 h.

SWAN LAKE- THE ZONE
Cinéma de Paris: 17 h, 21 h 30.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) - Orchestre de Chambre McGill. Dir. Alexander *Brott. Kevin McMillan, baryton, et Ted Baskin*, hautboiste. Oeuvres de Bach: 20 h 30.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) - «La Maison suspendue», de Michel Tremblay. Avec Hugolin Chevrette-Landesque, Yves Desgagnés, Denise Gagnon, Elise Guilbault, Rita Lafontaine, Jean-Louise Millette, Michel Poirier et Gilles Renaud. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) - «Voix paralleles». Avec Pauline Julien et Hélène Loiselle. Du mar. au sam., 20 h.

THÉATRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine o.) - «L'Ecole des femmes», de Molière. Mise en scène de René Richard Cyr. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.

THÉATRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.) - «...Et Laura ne répondait rien», de René-Daniel Dubois. Du mar. au sam., 20 h; sam., 15 h.

THÉATRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) - «Le Voyage magnifique d'Emily Carr». Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.

LA LICORNE (4559, Papineau) - «Glengarry Glen Ross», de David Mamet. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 16 h 30, 20 h 30.

ESPACE GO (5066, Clark) - «Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anemone», de Michel Garneau: 20 h 30.

ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.) - «L'arbre des Tropiques». Présentation du Groupe de la Veillée: 20 h.

THÉATRE LE BISCUIT (221, Saint-Paul o.) - «Parade». Présentation du Théâtre Biscuit. Sam., dim., 15 h.

SALLE FRED-BARRY (4353, Sainte-Catherine e.) - «Josephine la cantatrice». Présentation de Boff Boff Broadway. Du mar. au sam., 20 h 30.

VARIÉTÉS

SPECTRUM (318, Sainte-Catherine o.) - Samedi P.M.: 20 h.

CAFÉ CAMPUS (3315, Chemin Queen Mary) - Chainsaws: 21 h 30.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) - Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 19 h à minuit.

LE SOLEIL LEVANT (5380, Saint-Laurent) - Nuit de blues: dès 21 h.

CLAUDIO'S (124, Saint-Paul e.) - Jeri Brown et Wray Downes: dès 21 h.

LA TERRASSE (30, Mont-Royal o.) - Festival international rock de Montréal.

CENTRE SHERATON MONTRÉAL (1201, boul. René-Lévesque o.) - La Croisette: Mike Mirizio: du lun. au ven.: de 17 h à 20 h. - L'Impromptu: Tim Jackson et Skip Bey: du mar. au ven.: de 17 h à 20 h; sam.: de 20 h à 2 h. - Le Boulevard: Groupe Ruffino Tino: sam.: de 19 h à minuit.